

CANACCORD|Genuity

UK A U

Pour nous, il n'existe pas de marchés étrangers.^{MC}

C A U S

États financiers et rapport de gestion annuels de l'exercice 2014

C N S G

Revue financière

21	Rapport de gestion	52	Régimes de paiements fondés sur des actions
21	Mesures non conformes aux IFRS	53	Centre financier international
21	Vue d'ensemble des activités	53	Change
23	Données sur le marché	53	Transactions entre parties liées
24	Événements importants au cours de l'exercice 2014	55	Méthodes comptables critiques et estimations
27	Conjoncture du marché à l'exercice 2014	58	Modifications futures des méthodes comptables et des estimations
27	Perspectives pour l'exercice 2015	58	Contrôles et procédures sur l'information à fournir et contrôle interne à l'égard de l'information financière
28	Aperçu des exercices précédents – exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012	59	Gestion des risques
29	Aperçu financier	62	Politique en matière de dividendes
33	Informations financières trimestrielles	62	Déclaration de dividendes
36	Résultats des secteurs d'activité	62	Renseignements supplémentaires
48	Situation financière	63	Rapport des auditeurs indépendants
49	Arrangements hors bilan	64	États financiers consolidés et notes
49	Situation de trésorerie et sources de financement	110	Informations supplémentaires
50	Actions privilégiées	116	Glossaire
50	Données sur les actions privilégiées en circulation		
51	Données sur les actions ordinaires en circulation		

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS :

Le présent document peut contenir des « énoncés prospectifs » (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables). Ces énoncés ont trait à des événements futurs ou au rendement futur, et ils reflètent les attentes, les convictions, les plans, les estimations et les intentions de la direction, ainsi que des énoncés similaires concernant des événements futurs, des résultats, des circonstances, la performance ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, y compris la situation commerciale et économique, et la croissance, les résultats d'exploitation, la performance et les perspectives et possibilités d'affaires de Canaccord. Ces énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et reposent sur des renseignements dont elle dispose actuellement. Dans certains cas, l'utilisation de termes tels que « peut », « sera », « devrait », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « éventuel », « continuer », « cibler », « avoir l'intention de », « entendre », « pouvoir » ou l'utilisation négative de ces expressions ou d'autres expressions semblables indiquent des énoncés prospectifs. Les informations identifiées comme étant des « perspectives », notamment celles de la rubrique intitulée « Perspectives pour l'exercice 2015 », contiennent de l'information prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et risques généraux et particuliers inhérents, et plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les faits ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux dont il est question dans les énoncés prospectifs. Lorsqu'il évalue ces énoncés, le lecteur devrait expressément tenir compte de divers facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les conditions du marché et la conjoncture économique, la nature du secteur des services financiers et les risques et incertitudes décrits de temps à autre dans les états financiers consolidés annuels et les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société ainsi que dans son rapport annuel et sa notice annuelle déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi que les facteurs dont il est question à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion qui aborde le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque juridique et le risque lié à la réglementation. Les principaux facteurs ou hypothèses utilisés par la Société pour élaborer les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux dont il est question à la rubrique « Perspectives pour l'exercice 2015 » du rapport de gestion annuel et ceux abordés de temps à autre dans les états financiers consolidés annuels et les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société et dans son rapport annuel et sa notice annuelle déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La liste qui précède n'est pas exhaustive de tous les facteurs de risque possibles qui peuvent influencer sur les résultats réels. Le lecteur doit tenir compte du fait que la liste des principaux facteurs et hypothèses qui précède n'est pas exhaustive.

Bien que les renseignements prospectifs figurant dans le présent document soient fondés sur des hypothèses raisonnables selon la direction, rien ne garantit que les résultats réels y seront conformes. Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont faits en date du présent document et ne doivent pas être considérés comme représentant les vues de la Société à toute date subséquente à la date du présent document. Certains énoncés figurant dans ce document peuvent être considérés comme des « perspectives financières » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et ces perspectives financières peuvent ne pas être appropriées à des fins autres que celles du présent document. Sauf si la législation sur les valeurs mobilières applicable l'y oblige, la Société ne s'engage aucunement, et plus précisément renonce, à mettre à jour ou à modifier publiquement des énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Rapport de gestion

Exercice 2014 clos le 31 mars 2014 – document daté du 3 juin 2014.

Le rapport de gestion suivant de Groupe Canaccord Genuity Inc. vise à aider le lecteur à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2014 par rapport à l'exercice précédent, en mettant l'accent sur l'exercice le plus récent. Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, la « Société » s'entend de Groupe Canaccord Genuity Inc. et « Canaccord » désigne la Société et ses filiales directes et indirectes. « Canaccord Genuity » désigne le secteur du financement de sociétés et des marchés des capitaux de la Société. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 mars 2014 et 2013, à partir de la page 63 du présent rapport. L'information financière de Canaccord est exprimée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013 sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mesures non conformes aux IFRS

Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées par Canaccord comme mesures de la performance financière. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et ne sont donc pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures non conformes aux IFRS présentées incluent les actifs sous administration, les actifs sous gestion, la valeur comptable par action ordinaire (nombre dilué), le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des chiffres ne tenant pas compte des éléments importants.

Le capital de Canaccord est représenté par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et, par conséquent, la direction se sert du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) comme mesure de la performance. La Société utilise également comme mesure de la performance la valeur comptable par action ordinaire (nombre dilué). La valeur comptable par action ordinaire (nombre dilué) correspond au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires diluées en circulation et, depuis le T1/14, est ajusté pour tenir compte des actions achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) mais non encore annulées et du nombre estimatif de renoncations relativement aux actions dont les droits n'ont pas été acquis aux termes des régimes de paiements fondés sur des actions.

Les actifs sous administration (ASA) et les actifs sous gestion (ASG) représentent des mesures des actifs des clients non conformes aux IFRS qui sont communes aux activités de gestion de patrimoine. Les ASA – Canada, les ASG – Royaume-Uni et Europe ou les ASG – Australie représentent la valeur de marché des biens du client qui sont gérés et administrés par Canaccord qui en tire des commissions ou des honoraires. Cette mesure englobe les fonds détenus dans des comptes clients de même que la valeur de marché globale de positions acheteur et vendeur sur titres. Les ASG au Canada comprennent tous les actifs gérés de manière discrétionnaire dans le cadre de programmes qui sont généralement appelés *Programme de conseils en placement CT* et *Programme de gestion des placements des particuliers CT*. Les services fournis comprennent la sélection des placements et la prestation de conseils en placement. La méthode qu'emploie Canaccord pour calculer les ASA – Canada, les ASG – Canada, les ASG – Royaume-Uni et Europe ou les ASG – Australie peut différer des méthodes utilisées par d'autres sociétés et, par conséquent, pourrait ne pas être comparable à celles d'autres sociétés. La direction utilise ces mesures pour évaluer le rendement opérationnel du secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity. Les ASG – Canada sont également administrés par Canaccord et sont inclus dans les ASA – Canada.

Les éléments tirés des états financiers qui ne tiennent pas compte des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Les éléments importants pour ces fins sont définis comme comprenant les frais de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles et les éléments de la charge liée aux acquisitions, qui englobent les frais comptabilisés dans le cadre de projets d'acquisition réalisés ou non. Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS permettront une meilleure évaluation de la performance opérationnelle des activités de Canaccord et favoriseront une comparaison significative des résultats de la période considérée avec ceux des périodes antérieures et futures. Les chiffres présentés compte non tenu des éléments importants fournissent des renseignements utiles en excluant certains éléments qui pourraient ne pas être représentatifs des résultats d'exploitation de base de Canaccord. Il existe une restriction à l'utilisation de ces chiffres présentés compte non tenu des éléments importants, puisque la comptabilisation de ces éléments selon les IFRS reflète effectivement les résultats financiers sous-jacents des activités de Canaccord; ainsi, ces incidences doivent être prises en compte dans l'évaluation et l'analyse des résultats financiers de Canaccord. Par conséquent, la direction estime que les mesures de la performance financière de Canaccord conformes aux IFRS et celles non conformes aux IFRS doivent être prises en compte parallèlement.

Vue d'ensemble des activités

Par l'entremise de ses principales filiales, Groupe Canaccord Genuity Inc. est une entreprise de services financiers de plein exercice indépendante et de premier plan, qui exerce ses activités dans deux des principaux segments du secteur des valeurs mobilières : la gestion de patrimoine et les marchés des capitaux. Depuis sa création en 1950, Canaccord est mue par un engagement indéfectible à bâtir des relations clients durables. Nous y parvenons en générant de la valeur par des solutions de placement, des services de courtage et des services de financement de sociétés complets pour notre clientèle constituée de particuliers, d'institutions et de sociétés. Canaccord exploite des bureaux dans 11 pays à l'échelle mondiale, dont des bureaux de gestion de patrimoine au Canada, en Australie, au Royaume-Uni et en Europe. Canaccord Genuity, la division internationale des marchés des capitaux de la Société, mène des activités au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Irlande, à Hong Kong, en Chine continentale, à Singapour, en Australie et à la Barbade.

Groupe Canaccord Genuity Inc. est coté sous le symbole CF à la Bourse de Toronto et sous le symbole CF. à la Bourse de Londres. Les actions privilégiées de série A de Canaccord sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole CF.PR.A. et les actions privilégiées de série C de Canaccord sont inscrites sous le symbole CF.PR.C.

Nos activités sont assujetties à la situation générale sur les marchés des actions et des obligations à l'échelle mondiale.

ACTIVITÉS DE CANACCORD

Les activités de Groupe Canaccord Genuity Inc. sont divisées en deux secteurs d'affaires : Canaccord Genuity (financement de sociétés et activités sur les marchés des capitaux) et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity. Ensemble, ces activités offrent un vaste éventail de produits complémentaires de placement, de services de courtage et de services de financement de sociétés aux institutions, aux sociétés et aux particuliers clients de Canaccord. Le secteur administratif de Canaccord est désigné sous le nom de Non sectoriel et autres.

Canaccord Genuity

Canaccord Genuity offre aux sociétés et aux institutions partout dans le monde une plateforme intégrée pour la recherche sur les actions, les ventes, la négociation et le financement de sociétés, reposant sur des activités d'envergure au Canada, au Royaume-Uni, en Europe, aux États-Unis, en Chine, à Singapour, en Australie et à la Barbade.

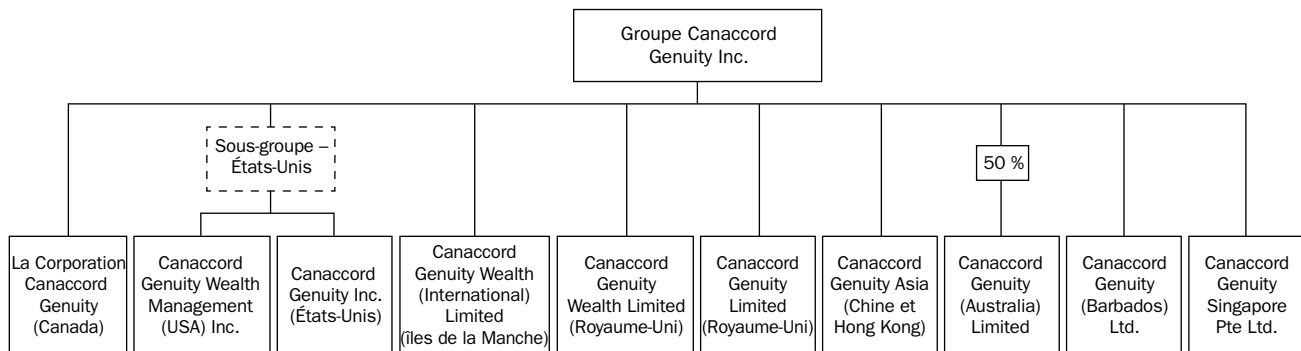
Gestion de patrimoine Canaccord Genuity

Gestion de patrimoine Canaccord Genuity offre des solutions de gestion de patrimoine et des services de courtage complets aux particuliers, aux organismes de bienfaisance et aux intermédiaires, en misant sur un large éventail de services adaptés aux besoins des clients dans chacun des marchés où la division mène ses activités. La division croissante de gestion de patrimoine de Canaccord a maintenant des conseillers en placement, des experts en placement et des gestionnaires de fonds au Canada, en Australie, au Royaume-Uni et outre-mer (les îles de la Manche et l'île de Man).

Non sectoriel et autres

Le secteur administratif de Canaccord, désigné sous le nom de Non sectoriel et autres, englobe les produits des activités ordinaires et les charges liés à la prestation de services de courtage de correspondance, les intérêts bancaires et autres intérêts créditeurs, les profits et pertes de change, et les activités qui ne sont pas précisément imputables à Canaccord Genuity ou à Gestion de patrimoine Canaccord Genuity. Ce secteur comprend également les groupes de services opérationnels et de soutien de Canaccord, qui sont chargés des systèmes de technologie de l'information de guichet et d'arrière-guichet, de la conformité et de la gestion des risques, des activités, des finances et de toutes les autres fonctions administratives.

Structure de la Société



L'organigramme présente les principales sociétés en exploitation du groupe Canaccord.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Nos activités sont directement liées à la situation générale sur les marchés des obligations et des actions mondiaux.

La date de comptabilisation des produits des activités ordinaires peut aussi avoir une incidence notable sur les résultats trimestriels de Canaccord. La majeure partie des produits tirés des transactions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés lorsque la transaction est conclue. Ainsi, les résultats trimestriels peuvent également être touchés par le calendrier de nos activités sur les marchés des capitaux.

Canaccord a pris des mesures pour réduire son risque à l'égard des variations sur les marchés des actions et des économies locales en diversifiant non seulement sa couverture sectorielle, mais également sa présence à l'échelle internationale. Grâce à sa diversification dans les grands centres financiers, la Société a toujours bénéficié de la vigueur des marchés des actions.

Données sur le marché

VALEUR TOTALE DE FINANCEMENT PAR BOURSE

	T1/14	T2/14	T3/14	T4/14	Exercice 2014	Exercice 2013	Variation 2014/2013
Bourse de Toronto et Bourse de croissance TSX (en milliards \$ CA)	10,9	8,9	14,1	14,8	48,7	45,8	6,3 %
AIM (en milliards £)	0,8	0,7	1,7	1,9	5,1	2,8	82,1 %
NASDAQ (en milliards \$ US)	15,0	16,1	21,4	19,8	72,3	49,5	46,1 %

Sources : Statistiques de la Bourse de Toronto, statistiques de LSE AIM, Equidesk

Les valeurs totales de financement à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX, au NASDAQ et à l'AIM ont toutes enregistré une augmentation par rapport à l'exercice précédent.

INCIDENCE DES SOUBRESAITS DES MARCHÉS DES CAPITAUX

À titre de maison de courtage, Canaccord tire ses produits des activités ordinaires surtout des commissions sur ventes, de la prise ferme et des honoraires de consultation, et des activités de négociation. Par conséquent, les activités de la Société sont très sensibles à la situation sur les marchés financiers et à la conjoncture économique, principalement en Amérique du Nord et en Europe et, jusqu'à un certain point, en Asie et en Australie. Les initiatives de prospection internationales à long terme de Canaccord menées ces dernières années ont jeté des bases solides pour la diversification de ses produits des activités ordinaires. Grâce à sa stratégie d'investissement conservatrice, Canaccord demeure concurrentielle dans le paysage financier d'aujourd'hui en constante évolution.

Au cours de l'exercice 2014, les activités sur les marchés des capitaux de Canaccord ont été axées sur les secteurs suivants : métaux et mines, énergie, technologie, soins de santé et sciences de la vie, agriculture, médias et télécommunications, produits financiers, produits de consommation et de détail, immobilier et hôtellerie, infrastructures, transport et produits industriels, papier et produits forestiers, technologies propres et développement durable, services de soutien, aérospatiale et matériel de défense, loisirs, industries diversifiées, placements privés et sociétés de placement. La couverture de ces secteurs englobait le financement de sociétés, les services de fusions et acquisitions et de consultation, et les activités touchant les actions institutionnelles, comme la vente, la négociation et la recherche.

Événements importants au cours de l'exercice 2014

NON SECTORIEL ET AUTRES

- Le 9 juillet 2013, Canaccord Genuity a annoncé que Paul Reynolds assumera le rôle de président du conseil de Canaccord Genuity Limited au Royaume-Uni.
- Le 7 août 2013, la Société a tenu son assemblée générale annuelle des actionnaires de 2013, au cours de laquelle tous les administrateurs mis en candidature ont été réélus au conseil.
- Le 8 août 2013, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA)/programme de rachat, qui lui procure la capacité de racheter, à sa discrétion, jusqu'à concurrence de 5 136 948 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto à des fins d'annulation. Au cours de l'exercice 2014, la Société a acheté 3 294 144 de ses actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA.
 - Un total de 3 248 544 actions ordinaires achetées aux termes de l'OPRCNA avant la fin de l'exercice 2014 ont été annulées et le reste des actions, soit 45 600 actions ordinaires, ont été achetées au cours de l'exercice 2014 et détenues comme actions propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées, le 30 avril 2014.
- Le 1^{er} octobre 2013, Financière Canaccord Inc. a été renommée Groupe Canaccord Genuity Inc.
- Le 23 octobre 2013, Canaccord Genuity Inc. (division des marchés des capitaux aux États-Unis de Canaccord Genuity) a organisé une journée de négociation caritative dans le cadre de laquelle l'organisme Youth, I.N.C. s'est vu remettre les commissions désignées tirées des transactions sur des actions, des transactions en ligne et des transactions d'options pour compte de tiers qui ont été effectuées ce jour-là. Au total, l'équipe américaine de Canaccord Genuity a généré environ 1,0 million \$ US au profit des enfants à risque dans le cadre de la huitième journée de négociation caritative annuelle, connue sous le nom de Trading Day for Kids.
- Le 15 janvier 2014, Canaccord Genuity a nommé Stuart Raftus président de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Canada.
- Le 26 mars 2014, Canaccord Genuity a désigné David Esfandi à titre de chef de la direction de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni.
- Le 26 mars 2014, Canaccord Genuity a annoncé que Stephen Massey assumera le rôle de président du conseil de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni.

CANACCORD GENUITY

- Canaccord Genuity a généré des produits des activités ordinaires record de 615,8 millions \$ au cours de l'exercice 2014.
- Le résultat net avant impôt compte non tenu des éléments importants¹ s'est établi à 86,6 millions \$, une hausse de 52,6 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Canaccord Genuity a été chef de file pour 79 transactions à l'échelle internationale, chacune dépassant 1,5 million \$, mobilisant ainsi un produit total de 4,0 milliards \$ CA au cours de l'exercice 2014. Sur ces transactions :
 - le secteur du Canada a été chef de file pour 39 transactions, qui ont recueilli 1,6 milliard \$ CA;
 - le secteur du Royaume-Uni a été chef de file pour 12 transactions, qui ont totalisé 1,4 milliard \$ CA;
 - le secteur des États-Unis a été chef de file pour 15 transactions, qui ont récolté 754,7 millions \$ CA;
 - le secteur de l'Asie et de l'Australie a été chef de file pour 13 transactions, qui ont mobilisé 316,1 millions \$ CA.
- Au cours de l'exercice 2014, Canaccord Genuity a participé à un total de 345 transactions dans le monde, chacune dépassant 1,5 million \$, mobilisant ainsi un produit brut de 36,5 milliards \$ CA. Sur ces transactions :
 - le secteur du Canada a participé à 204 transactions, qui ont recueilli 18,6 milliards \$ CA;
 - le secteur du Royaume-Uni a participé à 31 transactions, qui ont totalisé 6,4 milliards \$ CA;
 - le secteur des États-Unis a participé à 84 transactions, qui ont récolté 10,9 milliards \$ CA;
 - le secteur de l'Asie et de l'Australie a participé à 26 transactions, qui ont mobilisé 635,6 millions \$ CA.
- Au cours de l'exercice 2014, Canaccord Genuity a été chef de file ou co-chef de file pour les transactions suivantes :
 - Une transaction de 431,0 millions £ pour Poundland Group PLC à la Bourse de Londres
 - Une transaction de 428,7 millions £ pour Foxtons Group PLC à la Bourse de Londres
 - Une transaction de 700,4 millions \$ US pour Abengoa S.A. au NASDAQ
 - Deux transactions totalisant 366,2 millions £ pour The Renewables Infrastructure Group Limited à la Bourse de Londres
 - Une transaction de 326,3 millions £ pour Playtech PLC à la Bourse de Londres
 - Une transaction de 240,0 millions £ pour Brit Insurance PLC à la Bourse de Londres
 - Une transaction de 211,0 millions £ pour Circassia Pharmaceuticals PLC à la Bourse de Londres

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

- Une transaction de 210,5 millions £ pour Quindell PLC à l'AIM
- Une transaction de 207,8 millions £ pour Arrow Global Group PLC à la Bourse de Londres
- Une transaction de 345,0 millions \$ US pour 3D Systems à la Bourse de New York
- Une transaction de 169,0 millions £ pour Optimal Payments PLC à l'AIM
- Une transaction de 160,0 millions £ pour Tungsten Corporation PLC à l'AIM
- Deux transactions totalisant 258,9 millions \$ CA pour Pure Industrial Real Estate Trust à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 125,4 millions £ pour Caracal Energy Inc. à la Bourse de Londres
- Une transaction de 125,0 millions £ pour Saffron Housing Finance PLC à la Bourse de Londres
- Deux transactions totalisant 199,8 millions \$ US pour Emerald Oil, Inc. à la Bourse de New York
- Une transaction de 224,3 millions \$ CA pour GoldCorp Inc. dans le cadre d'un reclassement des actions de Primero Mining Corp. à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 109,2 millions £ pour Monitise PLC à l'AIM
- Deux transactions totalisant 180,6 millions \$ AU pour G8 Education Limited à la Bourse d'Australie
- Une transaction de 175,0 millions \$ CA pour Bellatrix Exploration Limited à la Bourse de Toronto
- Deux transactions totalisant 173,6 millions \$ CA pour DHX Media Ltd. à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 172,5 millions \$ CA pour Artis REIT à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 86,0 millions £ pour HICL Infrastructure Company Limited à la Bourse de Londres
- Trois transactions totalisant 187,8 millions \$ CA pour HealthLease Properties REIT à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 73,0 millions £ pour Tyman PLC à l'AIM
- Une transaction de 116,2 millions \$ US pour Lannett Company, Inc. à la Bourse de New York
- Une transaction de 113,0 millions \$ US pour DP Aircraft I Limited au Specialist Fund Market de la Bourse de Londres et à la Bourse des îles de la Manche
- Deux transactions totalisant 117,0 millions \$ AU pour Donaco International Limited à la Bourse d'Australie
- Une transaction de 90,1 millions \$ US pour Synergy Pharmaceuticals au NASDAQ
- Une transaction de 48,8 millions £ pour MedicX Fund Limited à la Bourse de Londres
- Une transaction de 86,3 millions \$ US pour Derma Sciences, Inc. au NASDAQ
- Une transaction de 75,0 millions \$ CA pour Redknee Solutions Inc. à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 39,9 millions £ pour Brewin Dolphin PLC à la Bourse de Londres
- Deux transactions totalisant 102,1 millions \$ CA pour Concordia Healthcare Corporation à la Bourse de Toronto
- Deux transactions totalisant 87,7 millions \$ CA pour Halogen Software Inc. à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 65,0 millions \$ CA pour MINT Income Fund à la Bourse de Toronto
- Une transaction de 70,4 millions \$ SG pour ValueMax Group Limited à la Bourse de Singapour
- Au Canada, Canaccord Genuity a mobilisé 853,1 millions \$ pour des émissions d'obligations gouvernementales et 74,6 millions \$ pour des émissions d'obligations de sociétés au cours de l'exercice 2014.
- Au cours de l'exercice 2014, Canaccord Genuity a agi comme conseiller dans le cadre de 63 transactions, y compris les suivantes :
 - Conseiller de Xsens Technologies dans le cadre de sa vente à Fairchild Semiconductor
 - Conseiller de Canada Goose Inc. dans le cadre de la vente de sa participation majoritaire à Bain Capital
 - Conseiller d'Uranium One Inc. dans le cadre de sa vente à ARMZ Uranium Holding Company
 - Conseiller de The Co-operative Bank PLC dans le cadre de sa restructuration financière
 - Conseiller d'Encore Capital Group et de J.C. Flowers & Co dans le cadre de l'acquisition de Cabot Credit Management
 - Conseiller d'Independent News & Media PLC dans le cadre de la vente de sa filiale sud-africaine
 - Conseiller de Montagu Private Equity dans le cadre de la cession de Unifeeder A/S à Nordic Capital
 - Conseiller de Marlin Financial Group dans le cadre de sa cession à Cabot Credit Management Limited
 - Conseiller de Caffè Nero dans le cadre du refinancement de ses facilités d'emprunt
 - Conseiller de May Gurney Integrated Services PLC dans le cadre de l'offre publique d'achat recommandée de Kier Group PLC

- Conseiller du Dr Jean-Claude Marian dans le cadre de la vente de sa participation de 15 % dans Orpéa à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada
- Conseiller de William Investments Limited dans le cadre de la cession de Norland Managed Services Limited à CBRE Group, Inc.
- Conseiller de Camac Energy dans le cadre de l'acquisition d'une participation dans les blocs OML 120 et 121 situés dans la zone extracôtière du Nigéria
- Conseiller du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dans le cadre de l'acquisition de Burton's Holdings Limited
- Conseiller d'AXA Private Equity et de l'équipe de direction de Trescal Group dans le cadre de son acquisition de Trescal
- Conseiller d'Investcorp dans le cadre de la cession de TDX Group à Equifax Inc.
- Conseiller d'Afferro Mining Inc. dans le cadre de sa cession à International Mining and Infrastructure Corporation PLC
- Conseiller de KEYreit dans le cadre de son acquisition par Les Centres Commerciaux Plazacorp Ltée
- Conseiller du groupe Safran dans le cadre de la formation d'une coentreprise avec Albany International Corp.
- Conseiller d'Oaktree Capital Management dans le cadre de sa co-participation dans la nouvelle flotte de navires transporteurs de produits chimiques avec Navig8
- Conseiller de Palomar Medical Technologies, Inc. dans le cadre de son acquisition par Cynosure, Inc.

GESTION DE PATRIMOINE (MONDIAL)

- À l'échelle mondiale, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity a généré des produits des activités ordinaires de 228,8 millions \$ au cours de l'exercice 2014.
- Les actifs sous administration au Canada et les actifs sous gestion au Royaume-Uni et en Europe ainsi qu'en Australie totalisaient 30,9 milliards \$ au 31 mars 2014¹.

GESTION DE PATRIMOINE (AMÉRIQUE DU NORD)

- Gestion de patrimoine Canaccord Genuity (Amérique du Nord) a généré des produits des activités ordinaires de 111,0 millions \$ au cours de l'exercice 2014.
- La perte nette avant impôt sur le résultat s'est élevée à 18,1 millions \$.
- Les actifs sous administration s'établissaient à 10,2 milliards \$ au 31 mars 2014, en baisse de 3 % par rapport à 10,4 milliards \$ à la fin de l'exercice 2013¹.
- Les actifs sous gestion ont atteint 1,2 milliard \$, en hausse de 44 % par rapport à 835 millions \$ à la fin de l'exercice 2013¹.
- Au 31 mars 2014, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity comptait 160 équipes de conseillers au Canada² soit 18 équipes de moins qu'au 31 mars 2013.

GESTION DE PATRIMOINE (ROYAUME-UNI ET EUROPE)

- Gestion de patrimoine Canaccord Genuity (Royaume-Uni et Europe) a généré des produits des activités ordinaires de 113,0 millions \$ et, compte non tenu des éléments importants, a comptabilisé un résultat net de 18,6 millions \$ avant impôt à l'exercice 2014³.
- Les actifs sous gestion (discrétionnaires et non discrétionnaires) ont atteint 20,1 milliards \$ (10,9 milliards £), une hausse de 27 % par rapport à ceux de 15,9 milliards \$ (10,2 milliards £) affichés à la fin de l'exercice 2013¹.
- Au 31 mars 2014, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity regroupait 118 gestionnaires en placement et gestionnaires de fonds au Royaume-Uni et en Europe.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Les équipes de conseillers comprennent normalement un ou plusieurs conseillers en placement et leurs assistants et adjoints qui gèrent un ensemble commun de comptes clients. Les équipes de conseillers en placement qui sont dirigées par un conseiller en placement ou constituées d'un seul conseiller en placement détenant son permis depuis moins de trois ans sont exclues du nombre de nos équipes de conseillers, car il faut habituellement environ trois ans à un nouveau conseiller en placement pour se constituer un portefeuille de taille moyenne.

3) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

Conjoncture du marché à l'exercice 2014

Le raffermissement de l'économie des États-Unis a fait en sorte que les investisseurs se sont attendus à une réduction des programmes d'achat d'obligations de la Réserve fédérale américaine dès le début de l'exercice 2014. Par conséquent, le taux des obligations du gouvernement des États-Unis à 10 ans s'est élevé au-dessus du seuil de 2,5 % au deuxième trimestre de l'année civile 2013, et ce, pour la première fois depuis le deuxième trimestre de l'année civile 2011. La remontée des taux obligataires s'est faite sur le plan mondial, et les marchés émergents ont été les plus touchés en raison de la correction, ce qui a obligé les banques centrales du Brésil et de l'Inde à relever les taux d'intérêt pour freiner les sorties de capitaux. Ce resserrement de la politique monétaire, jumelé à un ralentissement économique en Chine, a alimenté les craintes d'un possible ralentissement dans les pays développés. Heureusement, la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne ont toutes deux indiqué que les taux d'emprunt demeureraient faibles pour une période prolongée. La Banque du Canada a aussi abandonné sa tendance de hausse des taux d'intérêt, ce qui a entraîné une phase de repli du dollar canadien. Malgré des conditions monétaires beaucoup plus favorables au Canada, le S&P/TSX a à peine progressé au cours du premier semestre de l'exercice 2014, enregistrant un rendement nettement en deçà de ses pairs à l'échelle mondiale.

Au cours du second semestre de l'exercice 2014, la Réserve fédérale américaine, insatisfaite des progrès du marché de l'emploi et aux prises avec une impasse politique à Washington, a annoncé en septembre 2013 qu'elle reportait la réduction de ses rachats d'obligations jusqu'en décembre. De plus, Janet Yellen a été nommée présidente de la Réserve fédérale américaine et a émis divers commentaires appuyant la stratégie de compromis de l'ancien président, Ben Bernanke, ce qui a contribué à maintenir la hausse des actions au quatrième trimestre de l'année civile 2013. En Europe, une reprise économique discrète favorisant la déflation a exercé de la pression sur la Banque centrale européenne pour qu'elle assouplisse ou implante des mesures d'assouplissement quantitatif. Toutefois, la banque centrale n'a pas cédé, préférant plutôt abaisser les taux d'intérêt. Au premier trimestre de l'année civile 2014, les autorités chinoises ont pris différentes mesures pour freiner la spéculation relative à l'appréciation du yuan. L'incidence du resserrement des conditions de liquidité mises en place par la Banque populaire de Chine, combinée à celle de la montée en flèche du yuan par rapport aux monnaies des économies des marchés émergents, a causé d'autres inquiétudes quant à la croissance en Chine. La Banque populaire de Chine y a répondu rapidement en injectant encore des liquidités. Cette volte-face a mené à une réévaluation des actions des marchés émergents, y compris sur le S&P/TSX, dont le rendement a été fortement supérieur à celui du SPX et des actions mondiales. En fait, au cours de l'exercice 2014, les actions canadiennes ont gagné 12,1 %, soit un rendement supérieur à celui des actions américaines et des actions mondiales, qui ont inscrit un gain de respectivement 11,3 % et 7,1 %.

Même si le S&P/TSX a clôturé l'exercice 2014 sur une note solide grâce à une hausse de 12 %, l'indice a été à la traîne du S&P 500, qui a progressé de 19 % en raison de la faiblesse des prix des produits de base comme l'or, qui ont reculé de 19 %, et de ceux des métaux de base, qui ont perdu 11 %. Les actions sous-jacentes des secteurs de l'or et des métaux de base ont cédé respectivement 27 % et 8 % au cours de la période. Le fait que les investisseurs se soient détournés des produits de base a particulièrement nui aux actions des sociétés à faible capitalisation du secteur des ressources de l'indice composé S&P/TSX de croissance qui ont reculé de 10 % au cours de l'exercice 2014. Finalement, la forte dépréciation de 8 % du dollar canadien a aussi eu une incidence défavorable, puisqu'elle a tenu les investisseurs mondiaux loin du Canada, tandis que les investisseurs canadiens ont continué à acheter des placements en devises, profitant de solides rendements ajustés en fonction des devises sur les marchés mondiaux.

Perspectives pour l'exercice 2015

Nous nous attendons à ce que la croissance économique mondiale, entraînée par les économies développées, maintienne un rythme de croissance modéré, puisque les effets négatifs des mesures d'austérité mondiales se sont atténués. De plus, la maîtrise des pressions inflationnistes à l'échelle mondiale permet aux décideurs de soutenir les banques et les marchés financiers. Cela étant dit, les économies des marchés émergents représentant plus de 70 % de la croissance du PIB mondial au cours de l'année civile 2014, une erreur de politique en Chine constitue l'un des principaux risques pour la croissance mondiale, puisque le gouvernement semble déterminé à favoriser une croissance à long terme de qualité plutôt que des fluctuations économiques à court terme. Nous nous attendons à ce que les craintes d'un atterrissage brutal se manifestent rapidement si le PIB de la Chine devait descendre en deçà de 7 %. Par chance, le recul de l'inflation dans les autres marchés émergents pourrait permettre à plusieurs banques centrales locales d'entamer un cycle d'assouplissement monétaire et de raviver la croissance. Évidemment, un tel scénario aurait une incidence positive nette pour les pays de substitution aux pays des marchés émergents, comme le Canada, considérant qu'une reflation se ferait sentir à l'échelle mondiale. Globalement, les décideurs monétaires et budgétaires devraient continuer de protéger la croissance économique en cas de baisse. Ainsi, les marchés des capitaux devraient s'inspirer de la diminution constante des primes de risque sur les capitaux propres, qui restent encore au-dessus des moyennes historiques.

En ce qui concerne les activités sur les marchés des capitaux, nous prévoyons que la vitesse acquise l'an dernier se maintiendra au cours de l'exercice 2015, c'est-à-dire que les diverses plateformes géographiques de Canaccord Genuity devraient continuer à fournir d'excellentes contributions. Le Canada, où le niveau des activités progresse en raison de la résurgence des titres de capitaux propres, constitue un exemple encourageant. Pour ce qui est des produits tirés des activités de placement pour compte, les volumes de négociation ont commencé à s'améliorer puisque de nouvelles perspectives de croissance mondiales ont permis une stabilisation des prix des produits de base. En outre, lorsque la dépréciation du dollar canadien est prise en compte, beaucoup de sociétés sensibles aux exportations et fondées sur les ressources devraient pouvoir consolider sensiblement leur rentabilité au cours de l'année civile 2014. Une reprise de la force relative des résultats devrait aussi permettre au S&P/TSX de rattraper les autres indices dans le reste du monde, contribuant à la hausse des activités des marchés des capitaux au Canada.

Même si nous prévoyons que l'année civile 2014 se caractérisera par la synchronisation des politiques monétaires mondiales, elle devrait également donner lieu à une réassociation entre les économies développées et les régions économiques émergentes avant que la Réserve fédérale américaine ne commence à normaliser graduellement les taux d'intérêt au cours de l'année civile 2015. L'incertitude quant au moment exact où la Réserve fédérale resserrera sa politique pourrait soutenir la volatilité des marchés tout au long de l'exercice.

Aperçu des exercices précédents – exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013 (exercice 2013), les produits des activités ordinaires ont totalisé 797,1 millions \$, soit 192,3 millions \$, ou 31,8 %, de plus qu'à l'exercice précédent. Cette hausse était principalement attribuable à la solide conjoncture économique et aux conditions vigoureuses du marché au cours de l'exercice 2013 ainsi qu'à la diversification de Canaccord du point de vue géographique. La plupart des principaux indices ont aussi augmenté au cours de l'exercice 2013, le TSX inscrivant un gain de 3 %, le FTSE 100, de 11 % et le NASDAQ, de 6 %. L'indice TSX de croissance a quant à lui affiché une baisse de 30 %.

Canaccord a comptabilisé une perte nette de 18,8 millions \$ au cours de l'exercice 2013, qui comprenait des charges de 53,9 millions \$ liées à des frais de restructuration et aux autres éléments de charges liés à l'acquisition. Compte non tenu de ces éléments importants¹, le résultat net de l'exercice 2013 s'est inscrit à 25,6 millions \$.

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

Aperçu financier

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES^{1,2}

Pour les exercices clos les 31 mars

(en milliers \$ CA, sauf les montants par action, les pourcentages et le nombre d'employés)

	2014	2013	2012	Variation 2014/2013	
Groupe Canaccord Genuity Inc.					
Produits des activités ordinaires					
Commissions et honoraires	361 647 \$	353 125 \$	252 877 \$	8 522 \$	2,4 %
Financement de sociétés	221 410	145 772	175 225	75 638	51,9 %
Honoraires de consultation	139 142	179 690	107 370	(40 548)	(22,6) %
Négociation à titre de contrepartiste	91 313	66 406	10 647	24 907	37,5 %
Intérêts	24 549	29 199	31 799	(4 650)	(15,9) %
Divers	17 183	22 930	26 946	(5 747)	(25,1) %
Total des produits des activités ordinaires	855 244	797 122	604 864	58 122	7,3 %
Charges					
Rémunération au rendement	413 289	406 724	304 908	6 565	1,6 %
Charges salariales	91 135	88 522	63 924	2 613	3,0 %
Autres charges indirectes ³	280 746	292 242	200 842	(11 496)	(3,9) %
Frais de restructuration ⁴	5 486	31 617	35 253	(26 131)	(82,6) %
Frais connexes aux acquisitions	—	1 719	16 056	(1 719)	(100,0) %
Total des charges	790 656	820 824	620 983	(30 168)	(3,7) %
Résultat avant impôt sur le résultat	64 588	(23 702)	(16 119)	88 290	négl.
Résultat net	52 057 \$	(18 775) \$	(21 346) \$	70 832 \$	négl.
Résultat net attribuable aux actionnaires de					
Groupe Canaccord Genuity Inc.					
	51 413 \$	(16 819) \$	(20 307) \$	68 232 \$	négl.
Participations ne donnant pas le contrôle	644 \$	(1 956) \$	(1 039) \$	2 600 \$	132,9 %
Résultat par action ordinaire (RPA) – de base	0,42 \$	(0,31) \$	(0,33) \$	0,73 \$	235,5 %
RPA – dilué	0,39 \$	(0,31) \$	(0,33) \$	0,70 \$	225,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables					
aux actionnaires ordinaires (RCP)	4,4 %	(3,3) %	(3,1) %	7,7 p.p.	
Dividendes par action ordinaire	0,20 \$	0,20 \$	0,40 \$	— \$	—
Valeur comptable par action ordinaire diluée ⁵	9,05 \$	7,68 \$	8,26 \$	1,37 \$	17,8 %
Compte non tenu des éléments importants⁶					
Total des charges	770 587 \$	766 893 \$	564 182 \$	3 694 \$	0,5 %
Résultat avant impôt sur le résultat	84 657 \$	30 229 \$	40 682 \$	54 428 \$	180,1 %
Résultat net	68 846 \$	25 644 \$	25 193 \$	43 202 \$	168,5 %
Résultat net attribuable aux actionnaires du					
Groupe Canaccord Genuity Inc.					
	67 211 \$	26 207 \$	25 591 \$	41 004 \$	156,5 %
RPA – de base	0,59 \$	0,16 \$	0,28 \$	0,43 \$	268,8 %
RPA – dilué	0,54 \$	0,14 \$	0,25 \$	0,40 \$	285,7 %
Données tirées de l'état de la situation financière					
Total de l'actif	5 014 622 \$	4 603 502 \$	5 762 723 \$	411 120 \$	8,9 %
Total du passif	3 831 030	3 538 170	4 753 144	292 860	8,3 %
Participations ne donnant pas le contrôle	14 912	16 169	17 454	(1 257)	(7,8) %
Total des capitaux propres des actionnaires	1 168 680	1 049 163	992 125	119 517	11,4 %
Nombre d'employés	2 004	2 060	2 428	(56)	(2,7) %

1) Les données sont conformes aux IFRS, sauf en ce qui concerne le RCP la valeur comptable par action ordinaire diluée, les chiffres ne tenant pas compte des éléments importants, et le nombre d'employés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Les résultats d'exploitation des activités australiennes ont été entièrement consolidés, et une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % a été comptabilisée. Les résultats de l'ancien groupe Collins Stewart Hawkpoint plc (CSHP) depuis le 22 mars 2012 et ceux des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd. depuis le 1^{er} octobre 2012 sont également inclus.

3) Désignent les frais de négociation, les frais liés aux locaux et au matériel, les frais liés aux communications et à la technologie, les intérêts, les frais d'administration, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les frais de développement.

4) Comprennent les frais de restructuration se rapportant essentiellement à la restructuration de nos activités de ventes et de négociation au Canada ainsi qu'au Royaume-Uni et en Europe, de même que certains frais liés à la fermeture de bureaux à l'exercice 2014. À l'exercice 2013 et à l'exercice 2012, ces frais comprennent les frais engagés pour la restructuration et la réorganisation du personnel.

5) La valeur comptable par action ordinaire diluée correspond au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires diluées en circulation et, depuis l'exercice 2014, ajusté pour tenir compte des actions achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités mais non encore annulées, et du nombre estimatif de renoncations relativement aux actions dont les droits n'ont pas été acquis aux termes des régimes de paiements fondés sur des actions.

6) Le résultat net et le résultat par action ordinaire, compte non tenu des éléments importants, tiennent compte de l'incidence de l'impôt sur les ajustements découlant de ces éléments. Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page suivante.

négl. : négligeable

p.p. : points de pourcentage

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES COMPTE NON TENU DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS¹

(en milliers \$ CA, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour les exercices clos les 31 mars				
	2014	2013	2012	Variation 2014/2013	
Total des produits des activités ordinaires selon les IFRS	855 244 \$	797 122 \$	604 864 \$	58 122 \$	7,3 %
Total des charges selon les IFRS	790 656	820 824	620 983	(30 168)	(3,7) %
<i>Éléments importants comptabilisés par</i>					
<i>Canaccord Genuity</i>					
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 742	14 740	5 492	(7 998)	(54,3) %
Frais de restructuration	5 486	15 232	29 078	(9 746)	(64,0) %
Frais connexes aux acquisitions	—	388	10 466	(388)	(100,0) %
<i>Éléments importants comptabilisés par</i>					
<i>Gestion de patrimoine Canaccord Genuity</i>					
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 841	5 855	—	1 986	33,9 %
Frais de restructuration	—	15 485	900	(15 485)	(100,0) %
Frais connexes aux acquisitions	—	1 331	4 077	(1 331)	(100,0) %
<i>Éléments importants comptabilisés dans le secteur</i>					
<i>Non sectoriel et autres</i>					
Frais de restructuration	—	900	5 275	(900)	(100,0) %
Frais connexes aux acquisitions	—	—	1 513	—	—
Total des éléments importants	20 069	53 931	56 801	(33 862)	(62,8) %
Total des charges compte non tenu des éléments importants	770 587	766 893	564 182	3 694	0,5 %
Résultat net avant impôt – ajusté	84 657	30 229	40 682	54 428	180,1 %
Impôt sur le résultat – ajusté	15 811	4 585	15 489	11 226	244,8 %
Résultat net – ajusté	68 846 \$	25 644 \$	25 193 \$	43 202 \$	168,5 %
RPA – de base, ajusté	0,59 \$	0,16 \$	0,28 \$	0,43 \$	268,8 %
RPA – dilué, ajusté	0,54 \$	0,14 \$	0,25 \$	0,40 \$	285,7 %

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Sur une base consolidée, les produits des activités ordinaires sont générés par six activités : les commissions et les honoraires liés aux activités de placement pour compte et de gestion de patrimoine de particuliers, le financement de sociétés, les honoraires de consultation, la négociation à titre de contrepartiste, les intérêts et les produits divers.

Les produits des activités ordinaires pour l'exercice 2014 se sont établis à 855,2 millions \$, en hausse de 58,1 millions \$, ou 7,3 %, par rapport à l'exercice 2013, un record pour la Société. Ces résultats démontrent la force de notre entreprise mondiale et le succès de nos efforts de diversification des sources de produits des activités ordinaires. Dans l'ensemble, la hausse des produits des activités ordinaires pour l'exercice clos le 31 mars 2014 s'explique surtout par l'excellent rendement de nos établissements à l'étranger, notamment les produits tirés du financement de sociétés et de la négociation à titre de contrepartiste. Du fait de l'amélioration des conditions du marché et de l'activité accrue des sociétés émettrices dans nos secteurs clés, nos activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et en Europe ont réussi à générer des produits des activités ordinaires record pour l'exercice considéré. Le secteur des marchés des capitaux de nos activités au Royaume-Uni et en Europe a contribué à hauteur de 54,2 millions \$ à l'augmentation des produits des activités ordinaires, comparativement à 21,3 millions \$ pour le secteur de la gestion de patrimoine. Les produits des activités ordinaires aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 mars 2014 ont été de 218,1 millions \$, en hausse de 62,5 millions \$, ou 40,2 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de la solide performance de notre groupe actions internationales. Pour nos autres établissements à l'étranger, les produits des activités ordinaires se sont accrus de 13,2 millions \$ pour s'établir à 38,5 millions \$ à l'exercice 2014, grâce surtout à une amélioration de la performance de notre équipe australienne. Les produits de nos activités au Canada ont totalisé 273,3 millions \$ à l'exercice 2014, soit un recul de 93,2 millions \$ découlant d'une baisse de l'activité dans nos secteurs opérationnels Canaccord Genuity et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity.

La vigueur de nos activités mondiales et nos sources de produits diversifiées sont les principaux responsables de nos solides produits des activités ordinaires à l'exercice 2014, mais l'incidence du change a également contribué en partie à la hausse des produits des activités ordinaires par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés de nos établissements à l'étranger ont été initialement comptabilisés dans leur monnaie fonctionnelle respective, puis ont été convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur durant la période. Par conséquent, l'appréciation des monnaies étrangères, notamment la livre sterling et le dollar américain, par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2014 a entraîné une hausse des produits des activités ordinaires évalués en dollars canadiens.

Les produits tirés des commissions et des honoraires proviennent principalement des activités de négociation pour les particuliers et des ventes et activités de négociation institutionnelles. S'établissant à 361,6 millions \$ pour l'exercice 2014, les produits tirés des commissions et des honoraires ont augmenté de 8,5 millions \$, ou 2,4 %, en regard de l'exercice 2013. L'apport de notre secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity a été de 194,4 millions \$ et celui de notre secteur Canaccord Genuity, de 167,2 millions \$. Les produits tirés des commissions et des honoraires au Canada ont quant à eux diminué de 18,4 millions \$, en raison de la réduction des volumes de négociation. Cette diminution au Canada a été en partie compensée par des hausses de respectivement 19,0 millions \$ et 7,0 millions \$ au Royaume-Uni et en Europe et aux États-Unis.

Les produits tirés du financement de sociétés ont été de 221,4 millions \$ à l'exercice 2014, en hausse de 75,6 millions \$, ou 51,9 %, en regard de l'exercice 2013. Les produits tirés du financement de sociétés ont augmenté de manière plus importante au Royaume-Uni et en Europe ainsi qu'aux États-Unis, soit de respectivement 26,6 millions \$ et 38,0 millions \$, grâce à l'intensification des activités de financement dans ces régions. Les activités de la Société de la région Autres établissements à l'étranger, qui incluent les activités de l'Australie, de Singapour, de la Chine continentale, de Hong Kong et de la Barbade, ont aussi contribué à hauteur de 9,9 millions \$ à la hausse des produits tirés du financement de sociétés, du fait essentiellement de la croissance de nos activités en Australie.

Les honoraires de consultation de 139,1 millions \$ ont représenté une diminution de 22,6 %, ou 40,5 millions \$, en regard de l'exercice précédent, diminution imputable surtout à la baisse des activités sur les marchés des capitaux au Canada, où les honoraires de consultation ont reculé de 60,0 millions \$ par rapport à 2013, exercice record pour nos activités canadiennes grâce à deux mandats importants réalisés au cours de l'exercice précédent. Cette diminution au Canada a été compensée par une augmentation de 23,2 millions \$ de nos honoraires de consultation au Royaume-Uni et en Europe. Nos activités au Royaume-Uni et en Europe ont généré des honoraires de consultation de 88,2 millions \$ à l'exercice 2014, un résultat record attribuable en grande partie à notre succès en tant que chef de file dans ce marché pour les transactions de consultation et les transactions relatives aux actions.

Les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste ont augmenté de 24,9 millions \$ pour s'établir à 91,3 millions \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2014, en raison surtout de l'expansion de nos activités au Royaume-Uni et en Europe ainsi qu'aux États-Unis. Les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste de nos activités aux États-Unis ont progressé de 20,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'excellent rendement de notre groupe actions internationales. Nos activités au Royaume-Uni et en Europe ont également affiché une augmentation de 4,6 millions \$ des produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste du fait de la solidité du marché des sociétés de placement au cours de l'exercice considéré.

Les produits d'intérêts ont reculé de 4,7 millions \$ par rapport à l'exercice 2013, ce qui est en grande partie imputable à une réduction de nos activités de gestion de patrimoine en Amérique du Nord. S'établissant à 17,2 millions \$, les produits divers ont été de 5,7 millions \$, ou 25,1 %, moins élevés qu'à l'exercice précédent, en raison principalement du recul des activités de nos services de courtage de correspondance ainsi que d'une baisse des profits de change.

CHARGES

Charges en pourcentage des produits des activités ordinaires

	Pour les exercices clos les 31 mars		
	2014	2013	Variation 2014/2013
Rémunération au rendement	48,3 %	51,0 %	(2,7) p.p.
Charges salariales	10,7 %	11,1 %	(0,4) p.p.
Autres charges indirectes ¹	32,8 %	36,7 %	(3,9) p.p.
Frais de restructuration ^{2, 3}	0,6 %	4,0 %	(3,4) p.p.
Frais connexes aux acquisitions ²	—	0,2 %	(0,2) p.p.
Total	92,4 %	103,0 %	(10,6) p.p.

1) Désignent les frais de négociation, les frais liés aux locaux et au matériel, les frais liés aux communications et à la technologie, les intérêts, les frais d'administration, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les frais de développement.

2) Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

3) Comprendent les frais de restructuration se rapportant essentiellement à la restructuration de nos activités de ventes et de négociation au Canada et au Royaume-Uni et en Europe, ainsi que certains frais liés à la fermeture de bureaux à l'exercice 2014. À l'exercice 2013 et à l'exercice 2012, ces frais comprennent les frais engagés pour la restructuration et la réorganisation du personnel.
p.p. : points de pourcentage

Les charges de 790,7 millions \$ pour l'exercice 2014 représentent une diminution de 3,7 %, ou 30,2 millions \$, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu des éléments importants¹, le total des charges s'est établi à 770,6 millions \$, en hausse de 3,7 millions \$, ou 0,5 %, par rapport à l'exercice 2013. Le total des charges en pourcentage des produits des activités ordinaires a chuté de 10,6 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

L'incidence de l'appréciation de monnaies étrangères par rapport au dollar canadien a contribué en partie à la hausse des charges globales, puisque les résultats d'exploitation des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au moyen des cours de change en vigueur au cours de la période. Malgré l'incidence du change et l'augmentation des produits des activités ordinaires, le total des charges, compte non tenu des éléments importants¹, n'a augmenté que de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent grâce à nos mesures de réduction des coûts.

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

Charge de rémunération

La charge de rémunération au rendement s'est établie à 413,3 millions \$, en hausse de 6,6 millions \$, ou 1,6 %, ce qui reflète une légère augmentation par rapport à la croissance des produits ouvrant droit à la rémunération au rendement résultant de nos efforts de surveillance de la structure de rémunération et des ratios de distribution. La charge de rémunération au rendement, en pourcentage du total des produits des activités ordinaires, a reculé de 2,7 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2013, pour s'établir à 48,3 % à l'exercice 2014. Les charges salariales ont été de 91,1 millions \$, en hausse de 3,0 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges salariales par rapport à l'exercice 2013 est surtout imputable aux coûts de licenciement d'employés engagés dans nos activités au Royaume-Uni et en Europe et au reclassement de certains coûts dans les charges salariales.

La charge de rémunération totale (rémunération au rendement et charges salariales), en pourcentage des produits des activités ordinaires consolidés, a été de 59,0 %, soit 3,1 points de pourcentage de moins qu'à l'exercice 2013, alors qu'elle était de 62,1 %.

Autres charges indirectes

(en milliers \$ CA, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos les 31 mars		
	2014	2013	Variation 2014/2013
Frais de négociation	47 872 \$	43 892 \$	9,1 %
Locaux et matériel	38 461	41 124	(6,5) %
Communications et technologie	46 065	49 115	(6,2) %
Intérêts	16 359	15 302	6,9 %
Frais d'administration	83 834	89 504	(6,3) %
Amortissement ¹	26 786	33 779	(20,7) %
Frais de développement	21 369	19 526	9,4 %
Total des autres charges indirectes	280 746 \$	292 242 \$	(3,9) %

1) Comprend l'amortissement des immobilisations incorporelles d'un montant de 14,6 millions \$ et de 20,6 millions \$ respectivement pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013. Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

Les autres charges indirectes ont diminué de 3,9 % pour s'établir à 280,7 millions \$ à l'exercice 2014, ce qui, en pourcentage des produits des activités ordinaires, représente 3,9 points de pourcentage de moins qu'à l'exercice 2013. La Société a continué de surveiller ses charges indirectes et a mis en œuvre des stratégies mondiales de réduction des coûts qui ont entraîné une baisse du total des charges indirectes en pourcentage des produits des activités ordinaires à l'exercice 2014. La baisse globale des autres charges indirectes s'explique par une diminution des frais liés aux locaux et au matériel, des frais liés aux communications et à la technologie, des frais d'administration et de la dotation aux amortissements. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par une augmentation des frais de négociation, des charges d'intérêts et des frais de développement.

Les frais liés aux locaux et au matériel ont diminué de 2,7 millions \$ par rapport à l'exercice 2013 en raison du regroupement des locaux pour bureaux pour nos activités sur les marchés des capitaux au Royaume-Uni et de la réduction du nombre de succursales pour nos activités de gestion de patrimoine au Canada. Les frais liés aux communications et à la technologie ont enregistré une baisse de 3,1 millions \$, pour s'établir à 46,1 millions \$, grâce surtout aux synergies de coûts réalisées aux États-Unis et au Royaume-Uni et en Europe.

Les frais d'administration, qui englobent la charge liée aux réserves, les frais de promotion et de déplacement, les frais de bureau, les honoraires et les dons, ont diminué de 5,7 millions \$, grâce aux mesures de réduction des coûts adoptées dans l'ensemble des régions. La réduction de la dotation aux amortissements liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de CSHP a été la principale cause de la baisse de 7,0 millions \$ de la dotation aux amortissements, certaines immobilisations incorporelles étant maintenant entièrement amorties.

La hausse du volume de négociation dans nos activités sur les marchés des capitaux aux États-Unis est le principal facteur qui a contribué à l'augmentation de 4,0 millions \$ des frais de négociation à l'exercice 2014 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2013.

Les frais de développement ont augmenté de 1,8 million \$, ce qui s'explique essentiellement par l'amortissement lié au régime incitatif de CSH, contrebalancé par des primes de recrutement moins élevées pour nos activités de gestion de patrimoine en Amérique du Nord. Les charges d'intérêts ont augmenté de 1,1 million \$ par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2013, en raison principalement de la hausse des activités de notre groupe Actions internationales aux États-Unis à l'exercice 2014.

RÉSULTAT NET

Le résultat net pour l'exercice 2014 s'est établi à 52,1 millions \$, en hausse par rapport à une perte de 18,8 millions \$ à l'exercice 2013. Le résultat par action (RPA) dilué a été de 0,39 \$ à l'exercice 2014, comparativement à une perte par action de 0,31 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net est attribuable à la hausse des produits des activités ordinaires générés par notre division des marchés des capitaux aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe et dans les Autres établissements à l'étranger, du fait de la solide

performance de nos secteurs clés. La hausse des produits des activités ordinaires dans nos établissements à l'étranger a été neutralisée par un recul des produits des activités ordinaires générés par les divisions de gestion de patrimoine et des marchés des capitaux au Canada. De plus, notre charge de rémunération a diminué en raison de changements apportés à la structure de rémunération et de la baisse du ratio de distribution. À l'exercice 2014, les charges indirectes ont aussi diminué par rapport à l'exercice précédent grâce aux synergies de coûts et aux gains d'efficacité réalisés grâce aux efforts de restructuration continus déployés à l'exercice 2014 et à l'exercice 2013, pour ce qui est notamment des frais d'administration et des frais liés aux communications et à la technologie.

Compte non tenu des éléments importants¹, le résultat net pour l'exercice 2014 s'est établi à 68,8 millions \$, contre un résultat net de 25,6 millions \$ à l'exercice 2013, et le RPA dilué a atteint 0,54 \$ par rapport à un RPA dilué de 0,14 \$ à l'exercice 2013.

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 12,5 millions \$ à l'exercice 2014, reflétant un taux d'imposition effectif de 19,4 %, comparativement à un taux de recouvrement effectif de (20,8 %) à l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice 2014 est surtout attribuable à des différences temporaires non comptabilisées dans des périodes antérieures par des filiales à l'extérieur du Canada ainsi qu'à divers éléments permanents. Pour une analyse plus détaillée de nos impôts, voir la rubrique « Méthodes comptables critiques et estimations » à la page 55 du présent rapport de gestion.

Informations financières trimestrielles^{1,2}

Le tableau suivant présente les principales informations financières trimestrielles pour les huit derniers trimestres jusqu'au 31 mars 2014. Ces informations ne sont pas auditées, mais reflètent tous les ajustements récurrents qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une juste présentation des résultats d'exploitation pour les périodes présentées. Les comparaisons d'un trimestre à l'autre des résultats financiers ne sont pas nécessairement significatives et ne doivent pas être considérées comme une indication du rendement futur.

(en milliers \$ CA, sauf les montants par action)	Exercice 2014				Exercice 2013			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités ordinaires								
Commissions et honoraires	102 199 \$	87 581 \$	81 832 \$	90 035 \$	87 438 \$	89 415 \$	87 525 \$	88 747 \$
Financement de sociétés	78 453	70 841	40 283	31 833	38 541	40 609	37 961	28 661
Honoraires de consultation	33 585	39 758	29 894	35 905	56 145	69 348	28 571	25 626
Négociation à titre de contrepartite	31 027	21 863	18 883	19 540	22 780	18 670	17 109	7 847
Intérêts	5 908	5 704	6 132	6 805	6 758	7 291	6 758	8 392
Divers	2 576	5 212	6 282	3 113	6 309	4 670	8 675	3 276
Total des produits des activités ordinaires	253 748	230 959	183 306	187 231	217 971	230 003	186 599	162 549
Total des charges	221 737	206 539	184 262	178 118	211 984	216 882	204 910	187 048
Résultat net avant impôt sur le résultat	32 011	24 420	(956)	9 113	5 987	13 121	(18 311)	(24 499)
Résultat net	25 920 \$	18 334 \$	(80) \$	7 883 \$	6 424 \$	10 264 \$	(14 841) \$	(20 622) \$
Résultat par action – de base	0,24 \$	0,15 \$	(0,03) \$	0,06 \$	0,04 \$	0,09 \$	(0,19) \$	(0,24) \$
Résultat par action – dilué	0,22 \$	0,14 \$	(0,03) \$	0,06 \$	0,04 \$	0,08 \$	(0,19) \$	(0,24) \$
Compte non tenu des éléments importants³								
Résultat net	29 075 \$	21 227 \$	6 734 \$	11 810 \$	15 579 \$	20 453 \$	5 907 \$	(16 295) \$
Résultat par action – de base	0,28 \$	0,18 \$	0,03 \$	0,10 \$	0,14 \$	0,19 \$	0,03 \$	(0,20) \$
Résultat par action – dilué	0,25 \$	0,17 \$	0,03 \$	0,09 \$	0,12 \$	0,17 \$	0,03 \$	(0,20) \$

1) Les données sont conformes aux IFRS, sauf les chiffres qui ne tiennent pas compte des éléments importants. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Les résultats d'exploitation de nos activités en Australie ont été entièrement consolidés et une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % a été comptabilisée. Les résultats des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd. depuis le 1^{er} octobre 2012 sont également inclus.

3) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter au tableau « Informations financières trimestrielles compte non tenu des éléments importants » à la page suivante.

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES COMPTE NON TENU DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS^{1, 2}

(en milliers \$ CA, sauf les montants par action)	Exercice 2014				Exercice 2013			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits des activités ordinaires selon les IFRS	253 748 \$	230 959 \$	183 306 \$	187 231 \$	217 971 \$	230 003 \$	186 599 \$	162 549 \$
Total des charges selon les IFRS	221 737	206 539	184 262	178 118	211 984	216 882	204 910	187 048
<i>Éléments importants comptabilisés par Canaccord Genuity</i>								
Frais de restructuration	—	—	5 486	—	5 561	5 276	4 395	—
Frais connexes aux acquisitions	—	—	—	—	—	—	388	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 702	1 680	1 658	1 702	3 458	3 473	3 436	4 373
<i>Éléments importants comptabilisés par Gestion de patrimoine Canaccord Genuity</i>								
Frais de restructuration	—	—	—	—	884	1 034	13 567	—
Frais connexes aux acquisitions	—	—	—	—	—	431	900	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 256	1 945	1 751	1 889	1 600	1 643	1 614	998
<i>Éléments importants comptabilisés dans le secteur Non sectoriel et autres</i>								
Frais de restructuration	—	—	—	—	—	—	900	—
Frais connexes aux acquisitions	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des éléments importants	3 958	3 625	8 895	3 591	11 503	11 857	25 200	5 371
Total des charges compte non tenu des éléments importants	217 779	202 914	175 367	174 527	200 481	205 025	179 710	181 677
Résultat net avant impôt sur le résultat – ajusté	35 969	28 045	7 939	12 704	17 490	24 978	6 889	(19 128)
Impôt sur le résultat (recouvrement) – ajusté	6 894	6 818	1 205	894	1 911	4 525	982	(2 833)
Résultat net – ajusté	29 075 \$	21 227 \$	6 734 \$	11 810 \$	15 579 \$	20 453 \$	5 907 \$	(16 295) \$
RPA – de base – ajusté	0,28 \$	0,18 \$	0,03 \$	0,10 \$	0,14 \$	0,19 \$	0,03 \$	(0,20) \$
RPA – dilué – ajusté	0,25 \$	0,17 \$	0,03 \$	0,09 \$	0,12 \$	0,17 \$	0,03 \$	(0,20) \$

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Les résultats d'exploitation des activités en Australie ont été entièrement consolidés et une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % a été comptabilisée. Les résultats des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd. depuis le 1^{er} octobre 2012 sont également inclus.

Tendances et risques du trimestre

Les facteurs saisonniers n'ont pas de répercussions importantes sur nos résultats trimestriels. Toutefois, les produits des activités ordinaires et le résultat de Canaccord peuvent connaître de grandes variations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre en raison de facteurs qui ne dépendent pas de la Société. Les affaires sont influencées par la conjoncture globale observée dans le marché à l'échelle mondiale. Le moment de comptabilisation des produits des activités ordinaires peut aussi avoir une incidence notable sur les résultats trimestriels de Canaccord. Les produits des activités ordinaires de Canaccord tirés d'une transaction de prise ferme ne sont comptabilisés que lorsque la transaction est conclue.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014, les conditions de marché difficiles et les coûts liés aux projets de restructuration ont influé sur nos résultats trimestriels. Toutefois, grâce à la stabilisation de l'activité sur les marchés et aux synergies découlant de nos acquisitions, nos résultats d'exploitation ont commencé à montrer des signes d'amélioration au cours du deuxième semestre de

l'exercice 2014. La division Canaccord Genuity (marchés des capitaux) gagne en vigueur grâce à son acquisition de CSHR comme le montre le solide rendement de nos activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et en Europe. Au T3/14, nos activités au Royaume-Uni et en Europe ont dégagé des produits des activités ordinaires record, tandis que les produits tirés du financement de sociétés et de la négociation à titre de contrepartiste aux États-Unis ont suivi une tendance à la hausse au cours des huit derniers trimestres pour atteindre un niveau record au T4/14. Au Canada, la conjoncture difficile des marchés a eu une incidence sur notre division des marchés des capitaux, tout particulièrement dans le secteur des ressources et, par conséquent, nous n'avons pu maintenir le même niveau de produits des activités ordinaires qu'à l'exercice 2013, surtout pour ce qui est des honoraires de consultation. Cependant, au cours des deux derniers trimestres de l'exercice 2014, les produits des activités ordinaires de Canaccord Genuity au Canada ont progressé par rapport au premier semestre de 2014 en raison de l'amélioration de l'activité sur les marchés, ce qui a donné lieu à une croissance des produits des activités ordinaires de 31,4 % par rapport au premier semestre de l'exercice 2014. Les produits des activités ordinaires des Autres établissements à l'étranger ont aussi augmenté, affichant une croissance de 88,2 % au deuxième semestre de l'exercice 2014 par rapport au premier semestre de l'exercice 2013, grâce principalement à la performance de nos partenaires en Australie et à Singapour.

Les produits des activités ordinaires de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity en Amérique du Nord ont poursuivi leur tendance à la baisse à l'exercice 2014 par rapport à l'exercice 2013 en raison du recul des volumes de négociation. Ses actifs sous gestion ont cependant affiché une tendance à la hausse, commençant l'exercice à 880,0 millions \$ au T1/14 pour atteindre 1,2 milliard \$ au T4/14, une bonne indication de la croissance de nos comptes gérés et de nos comptes à frais fixes.

Les produits des activités ordinaires de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe ont poursuivi une croissance constante, ce qui reflète les synergies tirées de l'acquisition d'Eden Financial Ltd. Les produits tirés des honoraires de cette division ont aussi augmenté de manière constante. Ils s'établissent à 60,7 % au T4/14, une hausse de 2,8 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les actifs sous gestion de ce groupe ont aussi continué leur progression au cours des huit derniers trimestres et ont augmenté pour s'établir à 20,2 milliards \$ au 31 mars 2014. Nos activités de gestion de patrimoine au Royaume-Uni ont affiché une hausse des produits des activités ordinaires à chacun des trimestres de l'exercice 2014 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2013. Au T4/14, la division a également comptabilisé des produits des activités ordinaires record de 33,2 millions \$, soit 24,4 % de plus qu'au T4/13.

Rendement du quatrième trimestre de 2014

Les produits des activités ordinaires pour le quatrième trimestre se sont inscrits à 253,7 millions \$, soit 35,8 millions \$, ou 16,4 %, de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à la croissance des produits tirés du financement de sociétés, de la négociation à titre de contrepartiste et des commissions et honoraires, en partie contrebalancée par une chute des honoraires de consultation et des produits divers. La hausse des produits tirés du financement de sociétés est principalement attribuable aux activités au Royaume-Uni et en Europe et aux États-Unis, qui y ont contribué à hauteur de respectivement 15,1 millions \$ et 12,9 millions \$. Aux États-Unis, les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste ont également augmenté pour s'établir à 22,6 millions \$ au T4/14, en hausse de 69,1 % par rapport au T4/13, un niveau record pour ces activités. Notre groupe des marchés des capitaux au Canada a contribué à hauteur de 10,0 millions \$ à la hausse des produits tirés du financement de sociétés au T4/14 par rapport au T4/13. Toutefois, les produits tirés des honoraires de consultation au Canada ont reculé de 24,3 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent sous l'effet d'un ralentissement des activités sur les marchés.

Les charges se sont établies à 221,7 millions \$, en hausse de 9,8 millions \$, ou 4,6 %, par rapport au T4/13. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation de la charge de rémunération, des frais de négociation et des frais de développement en regard du T4/13. Le total des charges, compte non tenu des éléments importants¹, s'est inscrit à 217,8 millions \$, une augmentation de 17,3 millions \$, ou 8,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La charge de rémunération au rendement a augmenté de 11,3 millions \$ par rapport au T4/13, ce qui reflète la hausse des produits ouvrant droit à la rémunération au rendement. En pourcentage des produits des activités ordinaires, le total de la charge de rémunération a affiché un recul de 3,4 points de pourcentage, pour s'établir à 59,0 % au T4/14, ce qui est attribuable à la hausse des produits des activités ordinaires et à certains changements apportés à la structure de rémunération de nos activités sur les marchés des capitaux au Royaume-Uni et en Europe. De plus, nos activités aux États-Unis ont inscrit une charge de rémunération au rendement plus élevée sous forme d'unités d'actions temporairement incessibles qui seront amorties au cours de la période d'acquisition des droits. L'augmentation des charges salariales de 2,3 millions \$, qui se sont inscrites à 25,2 millions \$ au T4/14, découle principalement des coûts de licenciement engagés dans nos activités au Royaume-Uni et en Europe.

Les frais de négociation ont augmenté de 3,5 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des activités de négociation aux États-Unis. Les frais de développement ont progressé de 1,4 million \$, ou 36,3 %, à cause surtout du recouvrement d'une charge au titre des primes de recrutement au T4/13 dans la région Autres établissements à l'étranger.

Le résultat net pour le quatrième trimestre de 2014 a été de 25,9 millions \$, comparativement à 6,4 millions \$ au T4/13. L'augmentation du résultat net est liée principalement à une hausse des produits des activités ordinaires dans nos établissements à l'étranger, conjuguée à une baisse du ratio de distribution et à des charges autres que de rémunération moins élevées. Le RPA dilué pour le trimestre considéré a été de 0,22 \$, contre 0,04 \$ au T4/13. La valeur comptable par action ordinaire diluée a augmenté de 17,8 %, passant de 7,68 \$ au T4/13 à 9,05 \$ au T4/14.

Les éléments importants totalisaient respectivement 4,0 millions \$ et 11,5 millions \$ aux quatrième trimestres de 2014 et 2013. Compte non tenu des éléments importants¹, le résultat net pour le T4/14 s'est établi à 29,1 millions \$ par rapport à un résultat net de 15,6 millions \$ au T4/13, et le RPA dilué a été de 0,25 \$ comparativement à 0,12 \$ au T4/13.

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

Résultats des secteurs d'activité^{1,2}

Pour les exercices clos les 31 mars								
(en milliers \$ CA, sauf le nombre d'employés)	2014				2013			
	Canaccord Genuity	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity	Non sectoriel et autres	Total	Canaccord Genuity	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity	Non sectoriel et autres	Total
Produits des activités ordinaires								
Canada	148 514 \$	109 344 \$	15 418 \$	273 276 \$	204 337 \$	137 625 \$	24 477 \$	366 439 \$
Royaume-Uni et Europe	212 307	113 046	—	325 353	158 054	91 757	—	249 811
États-Unis	216 485	1 646	—	218 131	153 355	2 230	—	155 585
Autres établissements à l'étranger	38 484	—	—	38 484	25 287	—	—	25 287
Total des produits des activités ordinaires	615 790	224 036	15 418	855 244	541 033	231 612	24 477	797 122
Charges	532 862	206 706	51 088	790 656	533 827	225 359	61 638	820 824
Imputations intersectorielles	8 537	24 719	(33 256)	—	3 566	42 231	(45 797)	—
Résultat avant impôt sur le résultat	74 391 \$	(7 389) \$	(2 414) \$	64 588 \$	3 640 \$	(35 978) \$	8 636 \$	(23 702) \$
Compte non tenu des éléments importants ³								
Charges	520 634	198 865	51 088	770 587	503 467	202 688	60 738	766 893
Imputations intersectorielles	8 537	24 719	(33 256)	—	3 566	42 231	(45 797)	—
Résultat avant impôt sur le résultat	86 619 \$	452 \$	(2 414) \$	84 657 \$	34 000 \$	(13 307) \$	9 536 \$	30 229 \$
Nombre d'employés	974	714	316	2 004	973	755	332	2 060

1) Les données sont conformes aux IFRS, sauf les chiffres ne tenant pas compte des éléments importants et le nombre d'employés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21. Les résultats financiers détaillés des secteurs d'activité sont présentés à la note 21 des états financiers consolidés audités à la page 105.

2) Les résultats d'exploitation de Canaccord Genuity (Australia) Limited ont été consolidés et une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % a été comptabilisée et sont inclus dans le secteur Canaccord Genuity. Les résultats des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd. depuis le 1^{er} octobre 2012 sont également inclus dans le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity.

3) Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

Les activités de Canaccord sont divisées en trois secteurs : Canaccord Genuity et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity sont les principaux secteurs opérationnels, tandis que le secteur Non sectoriel et autres est principalement un secteur administratif.

CANACCORD GENUITY

Aperçu

Le secteur Canaccord Genuity fournit des services de financement de sociétés, des services de recherche et des services de vente et de négociation pour le compte de clients qui sont des sociétés, des institutions et des gouvernements, et il exerce des activités de négociation à titre de contrepartiste au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, et dans d'autres établissements à l'étranger. Canaccord Genuity exploite 20 établissements dans 11 pays à l'échelle mondiale.

Les résultats d'exploitation de l'exercice 2014 démontrent la vigueur de nos activités mondiales et le succès de nos efforts de diversification de nos sources de produits des activités ordinaires. Plus de 75 % du total des produits des activités ordinaires de Canaccord Genuity proviennent de l'extérieur du Canada, comparativement à 62 % à l'exercice 2013.

Les efforts d'expansion de Canaccord Genuity au Royaume-Uni au cours des dernières années ont établi solidement la Société parmi les premières banques d'investissement indépendantes dans ce marché. Au 31 mars 2014, Canaccord Genuity se classait au troisième rang de l'ensemble des banques d'investissement au Royaume-Uni quant au nombre de clients de courtage.

Canaccord Genuity a participé à un total de 345 transactions de plus de 1,5 million \$ chacune dans le monde pour des clients, qui lui ont permis de mobiliser un produit brut de 36,5 milliards \$¹. De ce nombre, Canaccord Genuity a été chef de file ou co-chef de file pour 79 transactions à l'échelle mondiale, mobilisant un produit total de 4,0 milliards \$. La diversification sectorielle demeure un élément essentiel de la stratégie de la Société. Les produits tirés des ressources ont représenté 23 % du total des produits tirés du financement

1) Transactions de plus de 1,5 million \$

de sociétés de Canaccord Genuity à l'exercice 2014, contre 21 % à l'exercice 2013. Les transactions liées aux ressources ont représenté 22 % du nombre total de transactions de financement de sociétés de Canaccord Genuity à l'exercice 2014, une diminution de 9 % par rapport à l'exercice 2013.

Perspectives

Canaccord Genuity demeure très bien positionnée dans bon nombre des principaux marchés de la Société. Pour l'année à venir, la direction prévoit mettre l'accent sur les gains d'efficacité opérationnelle et la génération de synergies relatives aux produits des activités ordinaires en intégrant davantage les aspects de sa plateforme mondiale des marchés des capitaux et en encourageant une plus grande coordination transfrontalière.

De plus, la Société pourrait être à l'affût d'occasions d'ajouter de petites équipes dans des marchés verticaux précis ou des gammes de services clés afin de renforcer nos activités dans des régions où nous croyons pouvoir accroître notre part de marché. L'accroissement de la capacité de nos services de négociation de titres à revenu fixe est une priorité de la direction.

Selon nous, la plateforme mondiale de Canaccord Genuity procure un avantage concurrentiel à l'entreprise par rapport à la quantité de sociétés axées sur le marché national auxquelles nous livrons concurrence. Les plus petits courtiers régionaux ou locaux subissent une pression grandissante, et certains concurrents internationaux se sont récemment retirés afin de se concentrer sur les marchés locaux. Nous croyons que ce paysage concurrentiel en constante évolution procure à Canaccord Genuity d'importantes possibilités dans le marché intermédiaire, qui est relativement négligé à l'heure actuelle par d'autres banques d'investissement mondiales. Grâce à sa stratégie à l'égard du marché intermédiaire axée sur des secteurs clés, Canaccord Genuity se distingue de ses concurrents.

On prévoit que le virage persistant vers les systèmes de négociation électroniques et les activités de négociation sur des plateformes parallèles enlèvera aux principales Bourses une part du marché des activités de négociation. Pour faire face à cette situation, Canaccord Genuity offre déjà des services de négociation sur de nombreux systèmes de négociation parallèles (Chi-X, CX2, Alpha, Pure, CSE (Bourse canadienne), Omega, Lynx et Triact). La Société est aussi bien présente aux États-Unis grâce aux services de négociation de certificats américains d'actions étrangères (CAAÉ) et d'actions de sociétés étrangères de notre groupe Actions internationales. La Société continuera de surveiller étroitement l'évolution des marchés des capitaux et du contexte réglementaire.

Canaccord Genuity demeure déterminée à exercer ses activités aussi efficacement que possible pour soutenir sa plateforme mondiale pendant les périodes de ralentissement de l'activité sur les marchés des capitaux. La culture de compression des coûts continue d'être renforcée dans l'ensemble de la Société, et cette dernière continue d'évaluer des stratégies de réduction des coûts d'exploitation à long terme.

L'équipe de direction croit que les investissements réalisés par Canaccord au cours des deux derniers exercices pour améliorer la présence de la Société dans le monde et élargir son offre de services l'ont très bien positionnée pour l'avenir.

RENDEMENT FINANCIER^{1, 2}

Pour les exercices clos les 31 mars

(en milliers \$ CA, sauf le nombre d'employés)	2014					2013				
	Canada	Royaume-Uni et Europe	États-Unis	Autres établisse- ments à l'étranger	Total	Canada	Royaume-Uni et Europe	États-Unis	Autres établisse- ments à l'étranger	Total
Produits des activités ordinaires	148 514	\$ 212 307	\$ 216 485	\$ 38 484	\$ 615 790	\$ 204 337	\$ 158 054	\$ 153 355	\$ 25 287	\$ 541 033
Charges										
Rémunération au rendement	72 042	106 339	107 243	21 072	306 696	101 082	93 503	82 353	15 652	292 590
Charges salariales	4 819	16 671	9 933	3 366	34 789	6 822	15 593	10 064	2 762	35 241
Autres charges indirectes	45 167	55 519	69 718	15 487	185 891	48 926	61 721	63 538	16 191	190 376
Frais de restructuration	4 179	1 307	—	—	5 486	575	7 852	6 805	—	15 232
Frais connexes aux acquisitions	—	—	—	—	—	388	—	—	—	388
Total des charges	126 207	179 836	186 894	39 925	532 862	157 793	178 669	162 760	34 605	533 827
Imputations intersectorielles	9 919	(4 233)	2 701	150	8 537	10 302	(6 736)	—	—	3 566
Résultat avant impôt sur le résultat ³	12 388	\$ 36 704	\$ 26 890	\$ (1 591)	\$ 74 391	\$ 36 242	\$ (13 879)	\$ (9 405)	\$ (9 318)	\$ 3 640
Compte non tenu des éléments importants ⁴										
Total des charges	118 306	178 529	186 890	36 909	520 634	153 110	165 961	155 947	28 449	503 467
Imputations intersectorielles	9 919	(4 233)	2 701	150	8 537	10 302	(6 736)	—	—	3 566
Résultat avant impôt sur le résultat	20 289	\$ 38 011	\$ 26 894	\$ 1 425	\$ 86 619	\$ 40 925	\$ (1 171)	\$ (2 592)	\$ (3 162)	\$ 34 000
Nombre d'employés	215	372	286	101	974	222	400	253	98	973

1) Les données sont conformes aux IFRS, sauf les chiffres ne tenant pas compte des éléments importants et le nombre d'employés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Les résultats d'exploitation de Canaccord Genuity (Australia) Limited ont été consolidés et une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % a été comptabilisée et est incluse dans le secteur Canaccord Genuity.

3) Voir la rubrique « Frais intersectoriels imputés » à la page 47.

4) Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Produits des activités ordinaires par région en pourcentage des produits des activités ordinaires de Canaccord Genuity

Pour les exercices clos les 31 mars

(en points de pourcentage)	2014	2013	Variation 2014/2013
Produits des activités ordinaires générés dans les régions suivantes :			
Canada	24,1 %	37,8 %	(13,7) p.p.
Royaume-Uni et Europe	34,5 %	29,2 %	5,3 p.p.
États-Unis	35,2 %	28,3 %	6,9 p.p.
Autres établissements à l'étranger	6,2 %	4,7 %	1,5 p.p.
	100,0 %	100,0 %	

p.p. : points de pourcentage

En raison de l'amélioration des conditions du marché dans nos établissements à l'étranger et des efforts soutenus de la Société visant l'intégration mondiale de nos équipes des marchés des capitaux, Canaccord Genuity a généré des produits des activités ordinaires de 615,8 millions \$, soit 74,8 millions \$, ou 13,8 %, de plus qu'à l'exercice 2013, un niveau record pour ce secteur opérationnel. Les produits des activités ordinaires provenant de nos activités au Royaume-Uni et en Europe ainsi qu'aux États-Unis ont bondi de respectivement 34,3 % et 41,2 %, des niveaux sans précédent pour ces deux régions. Les produits des activités ordinaires tirés des Autres établissements à l'étranger ont augmenté de 52,2 % à l'exercice 2014 par rapport à l'exercice précédent, grâce principalement à une intensification de nos activités en Australie.

L'augmentation des produits des activités ordinaires dans nos établissements à l'étranger a été neutralisée par un ralentissement de nos activités au Canada au cours de l'exercice 2014, en raison surtout du rythme modéré des activités de prise ferme qui a fait reculer les produits des activités ordinaires de 27,3 %.

Bien que les améliorations sur les marchés au Royaume-Uni et en Europe et aux États-Unis, conjuguées au succès de notre stratégie mondiale, soient les principaux facteurs responsables de la performance record obtenue de ces établissements à l'étranger, l'incidence du change a aussi contribué en partie à la hausse des produits des activités ordinaires. Les produits des activités ordinaires de nos établissements à l'étranger sont comptabilisés dans leur monnaie fonctionnelle respective et convertis en dollars canadiens aux cours de change moyens en vigueur au cours de la période. Par conséquent, la dépréciation du dollar canadien par rapport à la monnaie de présentation de nos établissements à l'étranger au cours de l'exercice 2014 a en partie contribué à la hausse des produits des activités ordinaires par rapport à l'exercice 2013. Ce sont notamment nos activités au Royaume-Uni et en Europe et aux États-Unis qui ont été les plus touchées par la conversion, la livre sterling et le dollar américain s'étant tous deux considérablement appréciés par rapport au dollar canadien en regard de l'exercice précédent.

Activités de financement de sociétés

Au cours de l'exercice 2014, Canaccord a participé à un total de 345 placements en actions de 1,5 million \$ et plus, exclusion faite du capital de risque, qui lui ont permis de mobiliser 36,5 milliards \$. Au cours de l'exercice 2014, Canaccord Genuity a davantage diversifié ses secteurs, 78 % des transactions se produisant dans les secteurs autres que ceux des mines et métaux et de l'énergie, traditionnellement les plus solides de Canaccord.

Les transactions réalisées par Canaccord Genuity par secteurs cibles, et les produits qui en sont tirés, sont présentés en détail ci-après.

CANACCORD GENUITY – VUE D'ENSEMBLE

Transactions de financement de sociétés et produits tirés du financement de sociétés par secteur

Secteur	Pour l'exercice clos le 31 mars 2014	
	En % des transactions de financement de sociétés	En % des produits tirés du financement de sociétés
Technologie	13,8 %	26,4 %
Soins de santé et sciences de la vie	12,9 %	15,4 %
Énergie	13,5 %	11,9 %
Métaux et mines	9,0 %	10,5 %
Immobilier et hôtellerie	9,6 %	7,8 %
Industries diversifiées	6,2 %	6,2 %
Sociétés de placement	0,8 %	4,9 %
Produits financiers	5,9 %	4,6 %
Produits de consommation et de détail	2,8 %	4,5 %
Technologies propres et développement durable	2,2 %	3,9 %
Médias et télécommunications	0,6 %	2,6 %
Produits structurés	21,9 %	0,7 %
Autres	0,8 %	0,6 %
Total	100,0 %	100,0 %

CANACCORD GENUITY – PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

Transactions de financement de sociétés par secteur (en % des transactions de financement de sociétés pour chaque région géographique)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

Secteur	Canada	Royaume-Uni et Europe	États-Unis	Autres établissements à l'étranger
Technologie	4,4 %	20,7 %	34,4 %	9,7 %
Soins de santé et sciences de la vie	1,5 %	10,3 %	42,2 %	6,5 %
Énergie	14,1 %	6,9 %	13,3 %	16,1 %
Métaux et mines	8,7 %	3,4 %	—	41,9 %
Immobilier et hôtellerie	16,0 %	3,4 %	—	—
Industries diversifiées	9,2 %	10,3 %	—	—
Sociétés de placement	—	10,3 %	—	—
Produits financiers	6,3 %	20,7 %	—	6,5 %
Produits de consommation et de détail	—	—	3,4 %	16,1 %
Technologies propres et développement durable	—	—	6,7 %	—
Médias et télécommunications	1,0 %	—	—	—
Produits structurés	37,9 %	—	—	—
Autres	0,9 %	14,0 %	—	3,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Produits tirés du financement de sociétés par secteur (en % des produits tirés du financement de sociétés par secteur pour chaque région géographique)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

Secteur	Canada	Royaume-Uni et Europe	États-Unis	Autres établissements à l'étranger
Technologie	12,7 %	33,7 %	36,8 %	10,2 %
Soins de santé et sciences de la vie	5,0 %	2,5 %	39,1 %	8,9 %
Énergie	19,3 %	3,0 %	9,9 %	23,7 %
Métaux et mines	16,1 %	12,4 %	—	21,6 %
Immobilier et hôtellerie	16,0 %	10,9 %	—	—
Industries diversifiées	13,8 %	8,0 %	—	—
Sociétés de placement	—	16,3 %	—	—
Produits financiers	2,9 %	8,4 %	—	11,4 %
Produits de consommation et de détail	—	—	2,0 %	21,2 %
Technologies propres et développement durable	—	—	12,2 %	—
Médias et télécommunications	10,0 %	—	—	—
Produits structurés	2,8 %	—	—	—
Autres	1,4 %	4,8 %	—	3,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CHARGES

Les charges pour l'exercice 2014 sont demeurées pratiquement inchangées à 532,9 millions \$, soit une baisse de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le secteur Canaccord Genuity a comptabilisé des éléments importants de 12,2 millions \$ au cours de l'exercice 2014, incluant des frais de restructuration engagés relativement à la restructuration de nos activités de ventes et de négociation au Canada ainsi qu'au Royaume-Uni et en Europe, de même que certains frais liés à la fermeture de bureaux et l'amortissement des immobilisations incorporelles. Au cours de l'exercice précédent, Canaccord Genuity avait comptabilisé des éléments importants de 30,4 millions \$, y compris les charges de restructuration et de réorganisation du personnel et des éléments de la charge liée aux acquisitions ayant trait à l'acquisition de Kenosis Capital Partners. Compte non tenu des éléments importants¹, le total des charges s'est établi à 520,6 millions \$ pour l'exercice 2014, en hausse de 17,2 millions \$, ou 3,4 %, par rapport à l'exercice 2013.

Rémunération au rendement et charges salariales

À l'exercice 2014, la charge de rémunération au rendement a grimpé de 14,1 millions \$, ou 4,8 %, par rapport à l'exercice 2013, sous l'effet de la croissance des produits ouvrant droit à la rémunération au rendement. La charge de rémunération au rendement exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires s'est établie à 49,8 %, en baisse de 4,3 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2013, du fait de certains changements apportés à la structure de rémunération découlant des efforts de surveillance constants des ratios de distribution par la Société. Les charges salariales pour l'exercice 2014 ont diminué légèrement de 0,5 million \$, ou 1,3 %, par rapport à l'exercice 2013.

La charge de rémunération totale en pourcentage des produits des activités ordinaires, qui a diminué dans l'ensemble des régions, s'est chiffrée à 55,5 %, une baisse de 5,1 points de pourcentage, pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Les produits des activités ordinaires plus élevés combinés à la réduction de la rémunération découlant du regroupement de nos activités sur les marchés des capitaux et des activités de consultation au Royaume-Uni et en Europe ont entraîné une chute de 11,1 points de pourcentage du ratio de la rémunération totale dans cette région. La baisse de 1,1 point de pourcentage de la charge de rémunération totale en pourcentage des produits des activités ordinaires au Canada est essentiellement attribuable à la diminution de l'amortissement des attributions dans le cadre du régime d'intéressement à long terme (RILT). Malgré la charge de rémunération au rendement dont les paiements sont fondés sur des actions plus élevée et l'accroissement des charges associées à l'expansion du groupe Revenu fixe, la rémunération totale en pourcentage des produits des activités ordinaires de nos activités aux États-Unis a diminué de 6,1 points de pourcentage en raison de la hausse des produits des activités ordinaires ainsi que de la charge de rémunération au rendement plus élevée sous forme d'unités d'actions temporairement inaccessibles qui seront amorties au cours de la période d'acquisition des droits. Notre secteur Autres établissements à l'étranger a enregistré un recul de 9,3 points de pourcentage de son ratio de rémunération totale, ce qui s'explique principalement par la croissance des produits des activités ordinaires et de certaines variations aux ratios de distribution.

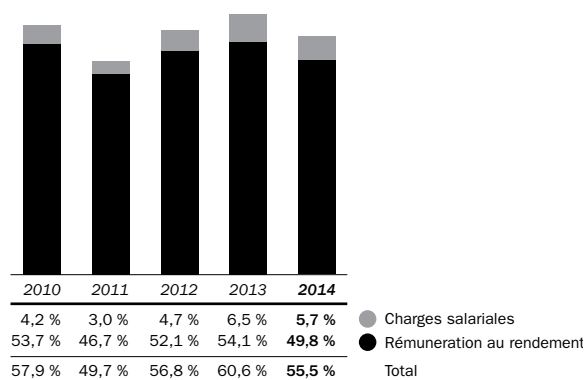
Charge de rémunération au rendement de Canaccord Genuity exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires par région

(en points de pourcentage)	Pour les exercices clos les 31 mars		
	2014	2013	Variation 2014/2013
Charge de rémunération au rendement exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires			
Canada	48,5 %	49,5 %	(1,0) p.p.
Royaume-Uni et Europe	50,1 %	59,2 %	(9,1) p.p.
États-Unis	49,5 %	53,7 %	(4,2) p.p.
Autres établissements à l'étranger	54,8 %	61,9 %	(7,1) p.p.
Canaccord Genuity (total)	49,8 %	54,1 %	(4,3) p.p.

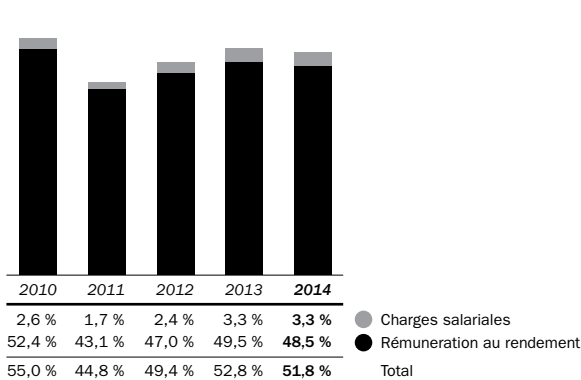
p.p. : points de pourcentage

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

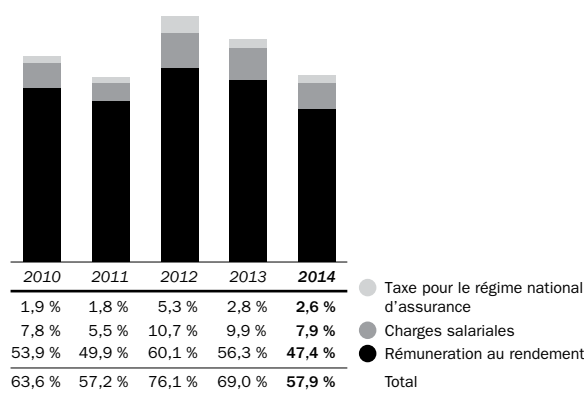
RÉMUNÉRATION TOTALE EN POURCENTAGE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DE CANACCORD GENUITY – VUE D'ENSEMBLE



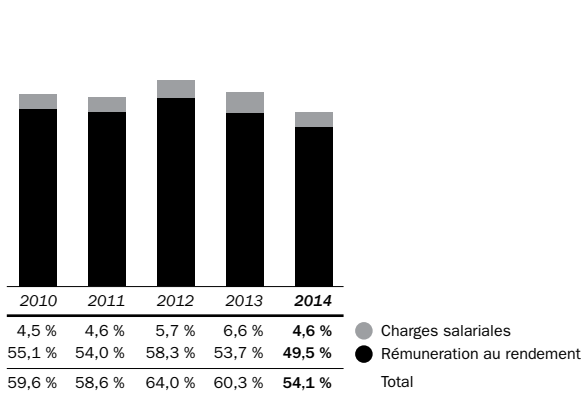
RÉMUNÉRATION TOTALE EN POURCENTAGE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DE CANACCORD GENUITY – CANADA



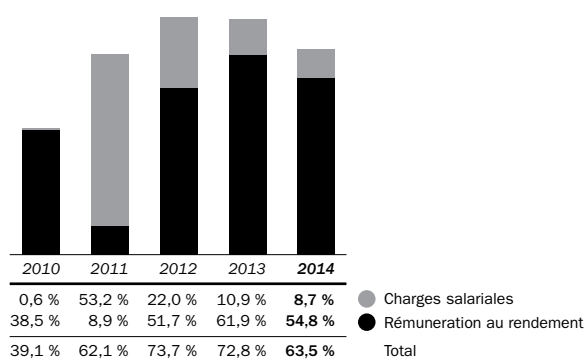
RÉMUNÉRATION TOTALE EN POURCENTAGE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DE CANACCORD GENUITY – ROYAUME-UNI ET EUROPE



RÉMUNÉRATION TOTALE EN POURCENTAGE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DE CANACCORD GENUITY – ÉTATS-UNIS



RÉMUNÉRATION TOTALE EN POURCENTAGE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DE CANACCORD GENUITY – AUTRES ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER



Autres charges indirectes

Les autres charges indirectes compte non tenu des éléments importants¹ ont été de 179,1 millions \$ pour l'exercice 2014, en hausse de 3,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La plus grande fluctuation des autres charges indirectes est attribuable à une augmentation des frais de négociation de 10,6 millions \$. Cette augmentation des frais de négociation a été contrebalancée par une

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

diminution de 6,2 millions \$ de la dotation aux amortissements, de 5,0 millions \$ des frais d'administration, de 3,6 millions \$ des frais liés aux communications et à la technologie et de 2,9 millions \$ des frais liés aux locaux et au matériel.

Les frais liés aux locaux et au matériel ont diminué de 2,9 millions \$ par rapport à l'exercice 2013 en raison du regroupement des locaux pour bureaux. Les frais liés aux communications et à la technologie ont enregistré une baisse de 3,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2014, pour s'inscrire à 29,3 millions \$, ce qui est principalement attribuable aux synergies de coûts réalisées aux États-Unis et au Royaume-Uni et en Europe.

Les frais d'administration ont diminué de 5,0 millions \$, en raison principalement de nos efforts de réduction des coûts et de la baisse de la charge liée aux réserves à l'égard des soldes non garantis. La diminution de 6,2 millions \$ de la dotation aux amortissements est attribuable à la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles, certaines immobilisations incorporelles étant entièrement amorties.

Avant l'exercice 2014, certains frais de négociation, de compensation et de règlement étaient inclus dans les frais intersectoriels imputés au Canada. À compter de l'exercice 2014, la méthode d'établissement des frais a été modifiée. Ils ont donc été classés comme frais de négociation dans la division applicable et comme recouvrement des frais de négociation dans le secteur Non sectoriel et autres. Cette modification a entraîné une augmentation de 2,2 millions \$ des frais de négociation comparativement à l'exercice 2013 au Canada. Les frais de négociation ont augmenté de 6,8 millions \$ aux États-Unis du fait de la croissance de la clientèle et des activités de négociation à titre de contrepartiste. Au Royaume-Uni et en Europe, les frais de négociation ont enregistré une hausse de 1,2 million \$ par rapport à ceux de l'exercice 2013, ce qui est imputable à l'intensification des volumes de négociation.

En plus des raisons déjà évoquées, la conversion de nos établissements à l'étranger en dollars canadiens explique également en partie les écarts par rapport à l'exercice précédent du fait de l'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien, particulièrement pour nos activités au Royaume-Uni et en Europe et aux États-Unis. Malgré l'incidence du change et une hausse de l'ensemble des produits des activités ordinaires de 13,8 % par rapport à l'exercice 2013, le total des charges compte non tenu des éléments importants¹ n'a augmenté que de 3,4 % comparativement à l'exercice précédent, en raison de l'attention continue portée à la réduction des coûts.

RÉSULTAT AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le résultat avant impôt sur le résultat de l'exercice 2014 s'est élevé à 74,4 millions \$, contre 3,6 millions \$ pour l'exercice 2013. Compte non tenu des éléments importants¹, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 86,6 millions \$, comparativement à 34,0 millions \$ pour l'exercice 2013. Les produits des activités ordinaires record générés par nos activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et en Europe, ainsi que par la réduction du ratio de rémunération et des charges d'exploitation se sont traduits par une amélioration de 7,8 points de pourcentage de notre marge avant impôt compte non tenu des éléments importants¹ par rapport à l'exercice 2013.

GESTION DE PATRIMOINE CANACCORD GENUITY

Vue d'ensemble

La division de gestion de patrimoine Canaccord offre une gamme étendue de services financiers et de produits de placement aux particuliers, institutions, intermédiaires et organismes de bienfaisance. Les produits des activités ordinaires de Gestion de patrimoine proviennent des services classiques de courtage à la commission, de la vente de produits et de services tarifés, des intérêts liés aux clients et des honoraires et commissions gagnés par les conseillers en placement pour des transactions de financement de sociétés et des transactions mettant en jeu du capital de risque. Canaccord a maintenant des activités de gestion de patrimoine au Canada, au Royaume-Uni et en Europe, ainsi qu'en Australie.

Grâce aux activités d'acquisition des deux derniers exercices, Canaccord a stratégiquement étendu sa plateforme de gestion de patrimoine à de nouvelles régions en vue d'accroître la constance de ses sources de produits des activités ordinaires par la diversification des marchés et l'ajout d'activités de gestion de patrimoine pour la plupart tarifées.

Au 31 mars 2014, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity avait 16 bureaux dans l'ensemble du Canada, y compris huit bureaux de gestion de patrimoine indépendante.

Gestion de patrimoine Canaccord Genuity compte des bureaux à cinq endroits au Royaume-Uni et en Europe, notamment au Royaume-Uni, aux îles de la Manche et à l'île de Man. Les produits des activités ordinaires de cette entreprise proviennent en grande partie des comptes assortis d'honoraires et des activités de gestion de portefeuille. Avec des produits des activités ordinaires tirés à 60,6 % des activités tarifées, cette région a une proportion beaucoup plus élevée de produits tirés des activités tarifées que les activités de gestion de patrimoine de Canaccord au Canada. L'entreprise sert des clients au Royaume-Uni et hors du Royaume-Uni et leur offre des options de placement de produits financiers exclusifs ou de tierces parties, y compris 27 fonds gérés par les gestionnaires de portefeuille de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity.

Au cours de l'exercice 2014, Canaccord a continué à recentrer de manière stratégique sa division de gestion de patrimoine au Canada, concentrant ses activités dans les principaux centres canadiens. La Société estime que sa stratégie aidera à renforcer sa plateforme canadienne de gestion de patrimoine en axant ses services de placement et de soutien dans les marchés où elle a établi une forte présence et dans ceux qui montrent des perspectives de croissance des parts de marché. Le 15 janvier 2014, Stuart Raftus a été nommé président de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Canada. M. Raftus compte plus de 28 années d'expérience dans le secteur des valeurs mobilières ainsi qu'une feuille de route bien garnie dans le domaine de l'exécution, ce qui fait de lui la personne tout indiquée pour diriger cette division.

Au cours des trois derniers exercices, Canaccord s'est appliquée à repositionner ses opérations de gestion de patrimoine au Canada pour répondre aux préférences et aux besoins changeants des investisseurs canadiens. L'association de conseillers ayant une approche

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

traditionnelle des activités de courtage et de conseillers se spécialisant en services globaux de gestion de patrimoine ne constitue qu'un exemple des nombreuses initiatives mises en œuvre par la Société pour s'assurer de satisfaire les besoins d'une clientèle vieillissante plus conservatrice qui a de vastes besoins de planification financière. De plus, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity a grandement amélioré ses programmes de formation au cours des dernières années pour que les équipes de conseillers, ses experts en placement et ses gestionnaires de fonds disposent de l'expertise nécessaire pour fournir des conseils globaux en gestion de patrimoine.

Perspectives

Les priorités de la direction en ce qui concerne Gestion de patrimoine Canaccord Genuity consisteront à solidifier le rendement de l'entreprise canadienne, à accroître les actifs sous administration et sous gestion et à augmenter les produits tirés des honoraires.

Les activités tarifées récurrentes représentant 60,6 % des produits des activités ordinaires, les sources de revenus générées par les activités de gestion de patrimoine de Canaccord au Royaume-Uni et en Europe devraient contribuer à améliorer la stabilité du rendement global de la division. Canaccord prévoit que des occasions de croissance des actifs et de la clientèle du secteur de la gestion de patrimoine au Royaume-Uni se présenteront au cours des prochaines années, car les exigences réglementaires de plus en plus lourdes dans ce secteur deviendront économiquement intenable pour les plus petits participants. On s'attend à un regroupement global du secteur au Royaume-Uni, par suite duquel des sociétés de gestion de patrimoine moins nombreuses mais de plus grande envergure se livreront concurrence pour la prestation de services dans ce marché.

Au Canada, Canaccord continuera à mettre l'accent sur l'amélioration des marges, la gestion des coûts et la croissance de l'entreprise grâce à un recrutement et à une formation ciblés. Bien que le contexte d'embauche demeure difficile, nous nous attendons à avoir un certain succès en la matière dans des marchés locaux choisis. La Société prévoit également investir davantage dans ses programmes de formation pour les conseillers en placement, nouveaux et actuels, pour poursuivre le perfectionnement de nos équipes de conseillers. Ces activités de formation prennent de l'ampleur et devraient soutenir la croissance des services tarifés offerts dans l'ensemble de l'entreprise canadienne.

Au cours de l'exercice 2015, Canaccord lancera Stratégie de portefeuille mondiale, produit de gestion d'actifs exclusif qui combine la recherche et la gestion de portefeuille et des solutions prospectives de gestion des risques. Le produit réputé de Canaccord, conçu selon un modèle semblable au Royaume-Uni, a été reconnu comme l'un des meilleurs produits de gestion d'actifs et devrait donc être bien accueilli par les clients de gestion de patrimoine dans l'ensemble des régions.

Les activités de gestion de patrimoine de la Société en Australie sont toujours relativement modestes. Toutefois, il devrait y avoir une expansion grâce à un recrutement ciblé et au développement de services et de produits de gestion de patrimoine dans ce marché.

RENDEMENT FINANCIER – AMÉRIQUE DU NORD^{1, 2}

(en milliers \$ CA, sauf les ASG et les ASA qui sont en millions \$ CA, le nombre d'employés, d'équipes de conseillers et les pourcentages)	Pour les exercices clos les 31 mars			
	2014	2013	Variation 2014/2013	
Produits des activités ordinaires	110 990 \$	139 855 \$	(28 865) \$	(20,6) %
Charges				
Rémunération au rendement	56 521	74 323	(17 802)	(24,0) %
Charges salariales	13 260	13 845	(585)	(4,2) %
Autres charges indirectes	42 653	42 768	(115)	(0,3) %
Frais de restructuration	—	13 567	(13 567)	(100,0) %
Total des charges	112 434	144 503	(32 069)	(22,2) %
Imputations intersectorielles ³	16 672	35 495	(18 823)	(53,0) %
Résultat avant impôt sur le résultat ³	(18 116) \$	(40 143) \$	22 027 \$	54,9 %
ASG – Canada (discrétionnaires) ⁴	1 204	835	369	44,2 %
ASA – Canada ⁵	10 160	10 429	(269)	(2,6) %
Nombre d'équipes de conseillers – Canada	160	178	(18)	(10,1) %
Nombre d'employés	420	461	(41)	(8,9) %
Compte non tenu des éléments importants⁶				
Total des charges	112 434 \$	130 936 \$	(18 502) \$	(14,1) %
Imputations intersectorielles ³	16 672	35 495	(18 823)	(53,0) %
Résultat avant impôt sur le résultat ³	(18 116)	(26 576)	8 460	31,8 %

1) Les données sont conformes aux IFRS, à l'exception des chiffres ne tenant pas compte des éléments importants, des ASA, des ASG, du nombre d'équipes de conseillers et du nombre d'employés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Comprend les activités de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Canada et aux États-Unis.

3) Le résultat avant impôt sur le résultat tient compte des imputations intersectorielles. Voir la rubrique « Frais intersectoriels imputés » à la page 47.

4) Les ASG représentent les actifs gérés de manière discrétionnaire dans le cadre de nos programmes généralement appelés *Programme de conseils en placement CT* et *Programme de gestion des placements des particuliers CT*.

5) Les ASA représentent la valeur de marché des actifs des clients qui sont administrés par Canaccord et dont celle-ci tire des commissions ou des honoraires.

6) Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

Les produits des activités ordinaires de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity en Amérique du Nord ont atteint 111,0 millions \$, une baisse de 28,9 millions \$ par rapport à l'exercice 2013, baisse imputable aux conditions de marché difficiles qui régnaient au cours de l'exercice 2014.

Les ASA au Canada ont reculé de 2,6 %, pour s'établir à 10,2 milliards \$ au 31 mars 2014, en raison essentiellement de la réduction des activités de négociation au Canada. Les ASG au Canada se sont accrus de 44,2 % par rapport à l'exercice 2013, la Société mettant davantage l'accent sur les comptes assortis d'honoraires et les comptes gérés au détriment des comptes classiques à la commission. Il y avait 160 équipes de conseillers au Canada, soit 18 de moins qu'il y a un an. Les produits tirés des honoraires au titre de nos activités en Amérique du Nord ont crû de 6,0 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent et représentaient 32,2 % des produits de gestion de patrimoine générés au Canada au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Pour l'exercice considéré, les charges se sont élevées à 112,4 millions \$, soit 32,1 millions \$, ou 22,2 %, de moins qu'à l'exercice 2013.

La charge de rémunération au rendement a diminué de 17,8 millions \$ du fait d'une baisse des produits ouvrant droit à la rémunération au rendement. La charge de rémunération totale en pourcentage des produits des activités ordinaires s'est établie à 62,9 % pour l'exercice clos le 31 mars 2014; elle est donc restée pratiquement inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

Les charges indirectes, comme les frais d'administration, la dotation aux amortissements et les frais de développement, ont diminué au cours de l'exercice 2014, comparativement à l'exercice précédent. Les frais d'administration ont affiché une baisse de 3,8 millions \$, ce qui est en partie attribuable à la réduction des frais de promotion et de déplacement. La dotation aux amortissements a reculé de 2,4 millions \$ en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements de l'aménagement des locaux loués liée aux fermetures de succursales au cours de l'exercice 2013. Une réduction des primes de recrutement a entraîné un recul des frais de développement de 1,5 million \$ par rapport à l'exercice précédent.

Ces diminutions ont été contrebalancées par une augmentation de 8,5 millions \$ des frais de négociation par rapport à ceux de l'exercice précédent. La hausse des frais de négociation découle d'une modification de la manière d'imputer certains frais de négociation, de compensation et de règlement entre les divisions canadiennes. Cette hausse a été plus que compensée par un recul de 18,8 millions \$ des imputations intersectorielles, pour une diminution nette combinée de 10,3 millions \$ des frais de négociation et des frais imputés.

La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 18,1 millions \$ pour l'exercice 2014, comparativement à 40,1 millions \$ pour l'exercice 2013. Compte non tenu des éléments importants¹, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 18,1 millions \$ pour l'exercice 2014, comparativement à 26,6 millions \$ pour l'exercice précédent. Malgré le recul des produits des activités ordinaires, les efforts soutenus de surveillance des coûts de la Société et l'implantation de mesures de réduction des coûts se sont traduits par une baisse de la perte avant impôt pour l'exercice comparativement à l'exercice 2013.

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

RENDEMENT FINANCIER – ROYAUME-UNI ET EUROPE^{1,2}

(en milliers \$ CA, sauf les ASG qui sont en millions \$ CA, le nombre d'employés, d'experts en placement et de gestionnaires de fonds, et les pourcentages)	Pour les exercices clos les 31 mars			
	2014	2013	Variation 2014/2013	
Produits des activités ordinaires	113 046 \$	91 757 \$	21 289 \$	23,2 %
Charges				
Rémunération au rendement	40 139	34 780	5 359	15,4 %
Charges salariales	14 656	9 735	4 921	50,5 %
Autres charges indirectes	39 477	33 092	6 385	19,3 %
Frais de restructuration	—	1 918	(1 918)	(100,0) %
Frais connexes aux acquisitions	—	1 331	(1 331)	(100,0) %
Total des charges	94 272	80 856	13 416	16,6 %
Imputations intersectorielles ³	8 047	6 736	1 311	19,5 %
Résultat avant impôt sur le résultat ³	10 727 \$	4 165 \$	6 562 \$	157,6 %
ASG – Royaume-Uni et Europe ⁴	20 156	15 936	4 220	26,5 %
Nombre d'experts en placement et de gestionnaires de fonds –				
Royaume-Uni et Europe	118	122	(4)	(3,3) %
Nombre d'employés	294	294	—	—
Compte non tenu des éléments importants⁵				
Total des charges	86 431 \$	71 752 \$	14 679 \$	20,5 %
Imputations intersectorielles ³	8 047	6 736	1 311	19,5 %
Résultat avant impôt sur le résultat ³	18 568	13 269	5 299	39,9 %

1) Les données sont conformes aux IFRS, sauf les chiffres ne tenant pas compte des éléments importants, des ASG, du nombre d'experts en placement et de gestionnaires de fonds et du nombre d'employés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Comprend les résultats des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd. depuis le 1^{er} octobre 2012.

3) Le résultat avant impôt sur le résultat tient compte des imputations intersectorielles. Voir la rubrique « Frais intersectoriels imputés » à la page 47.

4) Les ASG au Royaume-Uni et en Europe représentent la valeur de marché des actifs des clients qui sont gérés et administrés par Canaccord qui en tire des commissions ou des honoraires. Cette mesure comprend les comptes discrétionnaires et non discrétionnaires.

5) Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

Les produits des activités ordinaires générés par nos activités au Royaume-Uni et en Europe proviennent en grande partie des comptes assortis d'honoraires et des activités de gestion de portefeuille et, par conséquent, sont peu sensibles aux variations des conditions de marché. Pour l'exercice 2014, les produits des activités ordinaires ont atteint 113,0 millions \$, une hausse de 23,2 % par rapport à l'exercice 2013.

Au 31 mars 2014, les ASG au Royaume-Uni et en Europe s'établissaient à 20,2 milliards \$. Les produits tirés des honoraires au titre de nos activités au Royaume-Uni et en Europe représentaient 60,6 % du total des produits des activités ordinaires de cette région, une légère diminution de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'exercice 2013. Comme il a déjà été mentionné, ces activités affichent une proportion plus élevée de produits tirés des honoraires et de comptes gérés que nos activités de gestion de patrimoine au Canada.

La charge de rémunération au rendement s'est inscrite à 40,1 millions \$, en hausse par rapport à celle de l'exercice 2013 qui s'était établie à 34,8 millions \$. La charge de rémunération totale (rémunération au rendement et charges salariales) exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires n'a pas varié par rapport à celle de 48,5 % de l'exercice 2013. L'augmentation de 4,9 millions \$ des charges salariales est attribuable à certains coûts redondants engagés dans le cadre des activités de l'exercice considéré ainsi qu'au reclassement de certains coûts dans les charges salariales. Pour l'exercice 2014, les frais de développement se sont élevés à 4,9 millions \$, soit une hausse de 1,8 million \$ imputable à l'amortissement lié au régime incitatif de CSH et aux autres régimes d'intéressement.

La dotation aux amortissements s'est accrue de 1,9 million \$ en raison de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises lors de l'acquisition des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd.

Le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 10,7 millions \$, comparativement à 4,2 millions \$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique par la hausse des produits des activités ordinaires dégagés au cours de l'exercice 2014 ainsi que par une réduction des frais connexes aux acquisitions et aux frais de restructuration. Compte non tenu des éléments importants¹, le résultat avant impôt sur le résultat a été de 18,6 millions \$, soit une hausse de 39,9 % par rapport à l'exercice précédent.

SECTEUR NON SECTORIEL ET AUTRES

Vue d'ensemble

Le secteur Non sectoriel et autres comprend Pinnacle Correspondent Services (division des services de courtage de correspondance de Canaccord), les intérêts, les produits liés au change et les charges qui ne sont pas spécifiquement attribuables à Canaccord Genuity ou à Gestion de patrimoine Canaccord Genuity. Pinnacle offre des services d'exécution d'ordres, de compensation, de règlement, de garde ainsi que d'autres services de suivi de marché et d'arrière-guichet à des remisiers, à des gestionnaires de portefeuille et à d'autres intermédiaires financiers. La division Pinnacle a été créée en guise de prolongement et d'application de l'investissement de taille que Canaccord a fait dans son infrastructure de technologie de l'information et d'exploitation.

Ce secteur comprend également les groupes de services d'administration, d'exploitation et de soutien de Canaccord, qui sont responsables des systèmes de technologie de l'information de guichet et d'arrière-guichet, de la conformité et de la gestion des risques, de l'exploitation, des services juridiques, des finances et des autres fonctions administratives. Canaccord compte environ 316 employés dans le secteur Non sectoriel et autres. La plupart des fonctions de soutien administratif de Canaccord sont établies à Vancouver et à Toronto, au Canada.

Notre groupe de l'exploitation est responsable de toutes les activités liées au traitement des transactions sur titres, dont la compensation et le règlement des transactions sur titres, la gestion de comptes ainsi que la garde des titres des clients. Le service des finances s'occupe de la comptabilité et des contrôles financiers internes et de la présentation de l'information financière et réglementaire externe; quant au service de la conformité, il est responsable de la surveillance de la solvabilité et des comptes de la clientèle conformément à certaines exigences réglementaires de nature juridique et financière. Les activités de gestion des risques et les activités de conformité de Canaccord incluent des procédures qui permettent de repérer, de contrôler, de mesurer et de surveiller l'exposition au risque de Canaccord à tout moment.

Au cours de l'exercice 2014, l'équipe d'arrière-guichet de Canaccord s'est concentrée sur la poursuite de l'intégration des TI et des systèmes entre les régions afin d'assurer un partage efficace de l'information, d'identifier des occasions d'économies de coûts au sein de la plateforme opérationnelle de la Société, d'élaborer des stratégies de marque et de communication, et d'appuyer les changements opérationnels apportés à la division de gestion de patrimoine de la Société. Les effectifs ont aussi fait l'objet d'évaluations et d'ajustements dans certains services de soutien au cours de l'exercice, dans le but de mieux aligner les niveaux de soutien avec l'évolution des besoins de l'entreprise.

1) Les chiffres compte non tenu des éléments importants sont des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

RENDEMENT FINANCIER¹

Pour les exercices clos les 31 mars

(en milliers \$ CA, sauf le nombre d'employés et les pourcentages)	2014	2013	Variation 2014/2013	
Produits des activités ordinaires	15 418 \$	24 477 \$	(9 059) \$	(37,0) %
Charges				
Rémunération au rendement	9 933	5 031	4 902	97,4 %
Charges salariales	28 430	29 701	(1 271)	(4,3) %
Autres charges indirectes	12 725	26 006	(13 281)	(51,1) %
Frais de restructuration	—	900	(900)	(100,0) %
Total des charges	51 088	61 638	(10 550)	(17,1) %
Imputations intersectorielles ²	(33 256)	(45 797)	12 541	27,4 %
Résultat avant impôt sur le résultat ²	(2 414) \$	8 636 \$	(11 050) \$	(128,0) %
Nombre d'employés	316	332	(16)	(4,8) %
Compte non tenu des éléments importants³				
Total des charges	51 088 \$	60 738 \$	(9 650) \$	(15,9) %
Imputations intersectorielles ²	(33 256)	(45 797)	12 541	27,4 %
Résultat avant impôt sur le résultat ²	(2 414)	9 536	(11 950)	(125,3) %

1) Les données sont conformes aux IFRS, sauf les chiffres ne tenant pas compte des éléments importants et le nombre d'employés. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 21.

2) Le résultat avant impôt sur le résultat tient compte des imputations intersectorielles. Voir la rubrique « Frais intersectoriels imputés » ci-après.

3) Se reporter au tableau « Principales informations financières compte non tenu des éléments importants » à la page 30.

Les produits des activités ordinaires pour l'exercice 2014 se sont établis à 15,4 millions \$, en baisse de 9,1 millions \$, ou 37,0 %, par rapport à l'exercice 2013. La variation est principalement imputable à un fléchissement de 3,7 millions \$ des produits tirés des activités de services de courtage de correspondance, à une réduction de 2,3 millions \$ des profits de change et à une diminution de 2,1 millions \$ des produits d'intérêts. La réduction des profits de change est liée aux fluctuations du dollar canadien, et les produits d'intérêts ont diminué sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt et des soldes détenus dans les comptes productifs d'intérêts.

Les charges de l'exercice 2014 se sont établies à 51,1 millions \$, une baisse de 10,6 millions \$, ou 17,1 %. L'augmentation de 4,9 millions \$ de la charge de rémunération au rendement est liée à la hausse de la rentabilité du groupe consolidé de sociétés. Les charges salariales ont diminué de 1,3 million \$, en raison principalement de la charge de réorganisation engagée au cours de l'exercice 2013 relativement à la réduction de l'effectif dans le secteur Non sectoriel et autres.

La plus grande partie de la hausse des autres charges indirectes se rapporte aux frais de négociation et aux frais d'administration. Les frais d'administration ont augmenté de 2,2 millions \$, ou 24,5 %, en raison du recouvrement d'une charge liée aux clients comptabilisée au cours de l'exercice 2013. Pendant l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a changé de méthode de comptabilisation de certains frais de négociation, de compensation et de règlement à l'égard des divisions Canaccord Genuity et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Canada, ce qui a entraîné une diminution des frais de négociation de 14,7 millions \$.

Pour l'exercice 2014, la perte avant impôt sur le résultat s'est élevée à 2,4 millions \$, comparativement à un résultat avant impôt sur le résultat de 8,6 millions \$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des produits des activités ordinaires dégagés au cours de l'exercice considéré.

FRAIS INTERSECTORIELS IMPUTÉS

Le secteur administratif Non sectoriel et autres comprend certains frais de services de soutien et de recherche et d'autres frais qui ont été engagés pour soutenir les activités de Canaccord Genuity et de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Canada. Avant l'exercice 2014, certains frais de négociation, de compensation et de règlement étaient inclus dans les frais intersectoriels imputés. À compter de l'exercice 2014, ces frais ont été classés comme frais de négociation dans la division applicable et comme recouvrement des frais de négociation dans le secteur Non sectoriel et autres. En outre, certaines charges indirectes sont facturées à Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe par Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe et sont incluses dans les frais intersectoriels imputés pour ces divisions.

Situation financière

Certains postes du bilan pour les cinq derniers exercices sont présentés ci-dessous¹.

(en milliers \$ CA)	Données du bilan aux 31 mars				
	2014	2013	2012	2011	2010
	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS	PCGR DU CANADA
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	364 296 \$	491 012 \$	814 238 \$	954 068 \$	731 852 \$
Titres détenus	1 143 201	924 337	1 171 988	947 185	362 755
Créances clients	2 785 898	2 513 958	3 081 640	2 828 812	1 972 924
Impôt sur le résultat à recevoir	3 983	—	8 301	—	—
Actifs d'impôt différé	9 735	12 552	3 959	1 503	13 190
Placements	9 977	3 695	9 493	5 934	5 000
Matériel et aménagements des locaux loués	50 975	42 979	51 084	40 818	38 127
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	646 557	614 969	622 020	319 180	—
Total de l'actif	5 014 622 \$	4 603 502 \$	5 762 723 \$	5 097 500 \$	3 123 848 \$
Passif et capitaux propres					
Dette bancaire	— \$	66 138 \$	75 141 \$	13 580 \$	29 435 \$
Facilité de crédit à court terme	—	—	150 000	—	—
Titres vendus à découvert	913 913	689 020	914 649	722 613	364 137
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 877 933	2 726 735	3 550 600	3 551 124	2 308 146
Provisions	10 334	20 055	39 666	6 151	—
Impôt sur le résultat à payer	10 822	4 428	—	23 977	5 385
Contrepartie éventuelle	—	14 218	—	—	—
Passifs d'impôt différé	3 028	2 576	8 088	8 163	—
Dette subordonnée	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Capitaux propres des actionnaires	1 168 680	1 049 163	992 125	756 892	401 745
Participations ne donnant pas le contrôle	14 912	16 169	17 454	—	—
Total du passif et des capitaux propres	5 014 622 \$	4 603 502 \$	5 762 723 \$	5 097 500 \$	3 123 848 \$

1) La Société a adopté les IFRS en date du 1^{er} avril 2011. Les chiffres des périodes précédant l'exercice clos le 31 mars 2011 sont conformes aux PCGR du Canada.

ACTIF

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 364,3 millions \$ au 31 mars 2014, contre 491,0 millions \$ au 31 mars 2013. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Les titres détenus totalisaient 1,1 milliard \$ par rapport à 0,9 milliard \$ le 31 mars 2013, surtout en raison d'une augmentation des titres de créance de sociétés et de gouvernements ainsi que des actions et des débetures convertibles.

Les créances clients se sont élevées à 2,8 milliards \$ au 31 mars 2014, comparativement à 2,5 milliards \$ au 31 mars 2013, hausse attribuable à une augmentation des soldes à recevoir des courtiers en valeurs mobilières et des clients. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont établis à respectivement 514,9 millions \$ et 131,7 millions \$, ce qui représente le goodwill et les immobilisations incorporelles acquis dans le cadre de l'acquisition de Genuity, de The Balloch Group (TBG), d'une participation de 50 % dans Canaccord Genuity (Australia) Limited, de CSHP, de certains actifs et passifs de Kenosis Capital Partners et des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd.

Les autres actifs totalisaient 74,7 millions \$ au 31 mars 2014, contre 59,2 millions \$ au 31 mars 2013. La hausse était principalement attribuable à des augmentations de l'impôt sur le résultat à recevoir, des placements et du matériel et des aménagements des locaux loués, contrebalancées par une diminution des actifs d'impôt différé. Le matériel et les aménagements de locaux loués ont augmenté principalement en raison des ajouts aux aménagements de locaux loués de nos activités au Royaume-Uni et en Europe et au Canada. L'augmentation est également attribuable à l'incidence du change sur le matériel et les aménagements de locaux loués détenus par nos filiales étrangères. Le placement de 5,7 millions \$ dans Canadian First Financial Holdings Limited (Canadian First), société fermée qui fournit des services financiers de détail au Canada, réalisé au cours de l'exercice 2014, a entraîné une hausse des placements comparativement à l'exercice 2013. Les actifs d'impôt différé ont diminué, en raison principalement de la résorption des différences temporaires déductibles découlant de l'utilisation de pertes fiscales reportées en avant au Royaume-Uni et en Europe.

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Les découverts bancaires et les emprunts remboursables à vue utilisés par Canaccord peuvent varier considérablement d'un jour à l'autre puisqu'ils sont liés aux opérations sur titres. Le 31 mars 2014, Canaccord disposait de facilités de crédit auprès de banques au Canada et au Royaume-Uni et en Europe d'un montant total de 720,8 millions \$ (705,5 millions \$ au 31 mars 2013). Ces facilités de crédit, constituées de prêts remboursables à vue, de lettres de crédit et de facilités de découvert d'un jour, sont garanties par des titres non réglés de clients ou des titres détenus par la Société. Au 31 mars 2014, la Société n'avait pas de dette bancaire, en comparaison d'un solde de 66,1 millions \$ au 31 mars 2013.

Les dettes fournisseurs et charges à payer s'établissaient à 2,9 milliards \$, en hausse comparativement à 2,7 milliards \$ au 31 mars 2013, en raison essentiellement d'une augmentation des sommes dues aux clients et aux courtiers en valeurs mobilières. Les provisions ont diminué de 9,8 millions \$, passant de 20,1 millions \$ à 10,3 millions \$, puisque les provisions pour frais de restructuration et les provisions pour litiges utilisées ont dépassé les provisions additionnelles accumulées au cours de l'exercice.

Les titres vendus à découvert s'élevaient à 913,9 millions \$, contre 689,0 millions \$ au 31 mars 2013, soit une hausse de 224,9 millions \$ qui s'explique principalement par une augmentation des positions vendeur sur les titres de créance de sociétés et de gouvernements ainsi que des actions et des débentures convertibles.

Les autres passifs, incluant la dette subordonnée, la contrepartie éventuelle, les passifs d'impôt différé et l'impôt sur le résultat à payer, s'élevaient à 28,9 millions \$ au 31 mars 2014 et à 36,2 millions \$ au 31 mars 2013. Cette baisse s'explique surtout par le paiement d'une contrepartie éventuelle relative à l'acquisition d'Eden Financial Ltd. et la reprise de la contrepartie éventuelle pour l'acquisition de certains actifs et passifs de Kenosis Capital Partners étant donné que certaines cibles n'ont pas été atteintes. La baisse a été en partie contrebalancée par une hausse de 6,4 millions \$ de l'impôt sur le résultat à payer au 31 mars 2013.

Les participations ne donnant pas le contrôle s'établissaient à 14,9 millions \$ au 31 mars 2014, en comparaison de 16,2 millions \$ au 31 mars 2013, ce qui représente 50 % de l'actif net de nos activités en Australie.

Arrangements hors bilan

Une filiale de la Société a fourni des lettres de crédit de soutien garanties irrévocables d'une institution financière totalisant 0,9 million \$ (0,9 million \$ US) [3,3 millions \$ (3,2 millions \$ US) au 31 mars 2013] à titre de garantie de location pour ses locaux loués à New York.

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles à long terme de Canaccord au 31 mars 2014.

(en milliers \$ CA)	Obligations contractuelles – paiements exigibles par période				
	Total	Exercice 2015	Exercice 2016 – Exercice 2017	Exercice 2018 – Exercice 2019	Par la suite
Contrats de location simple relatifs aux locaux et au matériel	199 951 \$	33 896 \$	58 420 \$	41 670 \$	65 965 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

La structure du capital de Canaccord englobe les actions privilégiées, les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, auxquels vient s'ajouter la dette subordonnée.

Le 31 mars 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 364,3 millions \$, en baisse de 126,7 millions \$ par rapport à 491,0 millions \$ au 31 mars 2013. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, un montant de 131,1 millions \$ a été affecté aux activités de financement, essentiellement attribuable à la diminution de 66,1 millions \$ de la dette bancaire, aux dividendes en espèces de 32,8 millions \$ versés sur les actions ordinaires et privilégiées, au rachat de capital social de 21,1 millions \$ et à l'acquisition d'actions ordinaires totalisant 11,0 millions \$ dans le cadre du régime d'intéressement à long terme. Un montant de 38,0 millions \$ a été affecté aux activités d'investissement, essentiellement par suite de l'achat d'équipement et de l'aménagement des locaux loués, du paiement de la contrepartie éventuelle relative à Eden Financial Ltd., de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et du placement dans Canadian First. Un montant de 17,0 millions \$ a été affecté aux activités d'exploitation, du fait d'un résultat net comptabilisé au cours de l'exercice et des variations du fonds de roulement. Une augmentation de 25,4 millions \$ de la trésorerie est attribuable à l'incidence du change sur les soldes de trésorerie. Au total, la trésorerie a diminué de 126,7 millions \$ par rapport au 31 mars 2013.

Les activités de Canaccord nécessitent des capitaux aux fins des activités d'exploitation et de réglementation. La majeure partie des actifs courants figurant à l'état de la situation financière de Canaccord sont très liquides. La plupart des positions liées aux titres détenus sont facilement négociables, et toutes ces positions sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur de ces titres fluctue chaque jour, car des facteurs comme des changements dans les conditions de marché, la conjoncture économique et les perspectives des investisseurs influent sur les prix du marché. Les créances clients sont garanties par des titres facilement négociables et font l'objet d'un examen quotidien pour déceler toute baisse de valeur et déterminer leur recouvrabilité. Les montants à recevoir des courtiers et à payer à ceux-ci ont trait à des transactions ouvertes à court terme qui se règlent généralement dans le cycle normal de règlement de trois jours, à des titres garantis qui sont empruntés ou prêtés dans le cadre de transactions qui peuvent être conclues à vue en quelques jours, et à des soldes pour le compte des remisiers qui représentent les soldes nets liés à leurs comptes clients.

Actions privilégiées

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A

Au cours de l'exercice 2012, la Société a émis 4 540 000 actions privilégiées de premier rang de série A à taux ajustable aux cinq ans et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série A) à un prix d'achat de 25,00 \$ par action pour un produit brut de 113,5 millions \$. Le montant net total comptabilisé après déduction des frais d'émission, net de l'impôt différé de 1,0 million \$, s'est élevé à 110,8 millions \$.

Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, si la Société en déclare, seront payés à un taux annuel de 5,5 % pour la période initiale de cinq ans prenant fin le 30 septembre 2016. Après cette date, le taux sera rétabli tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 3,21 %.

Les porteurs d'actions privilégiées de série A ont le droit à leur gré de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en un nombre équivalent d'actions privilégiées de premier rang de série B à taux variable et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série B), sous réserve de certaines conditions, le 30 septembre 2016 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées de série B auront le droit de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs à taux variable payables trimestriellement, si la Société en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 3,21 %.

La Société a l'option de racheter les actions privilégiées de série A le 30 septembre 2016 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés. Les actions privilégiées de série B sont rachetables au gré de la Société le 30 septembre 2021 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE C

Au cours de l'exercice 2013, la Société a émis 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de série C à taux ajustable aux cinq ans et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série C) à un prix d'achat de 25,00 \$ par action pour un produit brut de 100 millions \$. Le montant net total comptabilisé après déduction des frais d'émission, net de l'impôt différé de 1,0 million \$, s'est élevé à 97,5 millions \$. Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, si la Société en déclare, seront payés à un taux annuel de 5,75 % pour la période initiale de cinq ans prenant fin le 30 septembre 2016. Après cette date, le taux sera rétabli tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 4,03 %.

Les porteurs d'actions privilégiées de série C ont le droit à leur gré de convertir la totalité ou une partie de leurs actions en un nombre équivalent d'actions privilégiées de premier rang de série D à taux variable et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série D) sous réserve de certaines conditions le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées de série D auront le droit de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs à taux variable payables trimestriellement, si la Société en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 4,03 %.

La Société peut racheter les actions privilégiées de série C le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés. Les actions privilégiées de série D sont rachetables au gré de la Société le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés.

Données sur les actions privilégiées en circulation

ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES

	Série A	Série C
Actions privilégiées émises et en circulation au 31 mars 2012	4 540 000	—
Émission d'actions privilégiées	—	4 000 000
Actions propres	—	(106 794)
Actions privilégiées émises et en circulation au 31 mars 2013	4 540 000	3 893 206
Actions propres	—	—
Total des actions privilégiées émises et en circulation au 31 mars 2014	4 540 000	3 893 206

Données sur les actions ordinaires en circulation

	Actions ordinaires en circulation aux 31 mars	
	2014	2013
Nombre d'actions émises et en circulation, compte non tenu des actions dont les droits ne sont pas acquis ¹	93 115 359	93 061 796
Nombre d'actions émises et en circulation ²	101 471 456	102 896 172
Nombre d'actions émises et en circulation – dilué ³	107 937 492	109 879 724
Nombre moyen d'actions en circulation – de base	94 124 672	92 217 726
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué ⁴	101 992 679	s. o.

1) Exclut 3 576 051 actions en circulation dont les droits ne sont pas acquis relativement aux prêts destinés à l'achat d'actions à des fins de recrutement, 4 734 446 actions dont les droits ne sont pas acquis achetées par la fiducie pour les avantages du personnel dans le cadre du RILT et 45 600 actions propres.

2) Inclut 3 576 051 actions dont les droits ne sont pas acquis relativement aux prêts destinés à l'achat d'actions à des fins de recrutement, 4 734 446 actions dont les droits ne sont pas acquis achetées par la fiducie pour les avantages du personnel dans le cadre du RILT et 45 600 actions propres.

3) Inclut des engagements à l'égard de l'émission de 6 466 036 actions.

4) S'entend du nombre d'actions diluées utilisé pour calculer le RPA dilué. Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, tous les instruments comportant des actions ordinaires potentielles ont été exclus des calculs du résultat dilué par action, ces instruments étant antidilutifs.

En août 2012, la Société a déposé un avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) qui lui permet de racheter, à sa discrétion, jusqu'à concurrence de 3 000 000 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, entre le 13 août 2012 et le 12 août 2013. Cette démarche vise à permettre à la Société de racheter de ses actions ordinaires à des fins d'annulation. À la date de l'avis, les actions pouvant être rachetées représentaient 2,93 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Entre le 13 août 2012 et le 12 août 2013, 924 040 actions ont été rachetées et annulées dans le cadre de l'OPRCNA.

Le 6 août 2013, la Société a déposé un avis de renouvellement de son OPRCNA qui lui permet de racheter, du 13 août 2013 au 12 août 2014, jusqu'à concurrence de 5 136 948 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles conformément aux exigences de la Bourse de Toronto. À la date de l'avis, le nombre maximal d'actions pouvant être achetées dans le cadre de l'OPRCNA représentait 5,0 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Entre le 13 août 2013 et le 31 mars 2014, 2 370 104 actions ont été rachetées dans le cadre de l'OPRCNA, dont 45 600 actions ont été détenues comme actions propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées le 30 avril 2014.

La Société a conclu un plan déterminé à l'avance avec un courtier désigné lui permettant de racheter des actions ordinaires dans le cadre de cette OPRCNA. Le courtier de la Société peut racheter les actions ordinaires conformément au plan n'importe quel jour de négociation dans le cadre de l'OPRCNA, y compris à tout moment pendant les périodes d'interdiction d'opérations internes de la Société. Le plan a été passé en revue par la Bourse de Toronto et prendra fin lorsque la Société y mettra fin selon ses conditions ou à la date d'expiration de l'OPRCNA, selon la première des deux éventualités.

Les achats effectués aux termes de l'OPRCNA actuelle ont commencé le 13 août 2013 et se poursuivront pendant un an (jusqu'au 12 août 2014) à la discrétion de la Société. La contrepartie maximale sera le cours du marché des titres au moment de l'acquisition. Afin de se conformer aux règles de négociation de la Bourse de Toronto et aux conditions de négociation en vertu de la réglementation de l'Union européenne sur le rachat et la stabilisation, les rachats quotidiens sont limités à 26 456 actions ordinaires de la Société (ce qui correspond à a) 25 % du volume de négociation quotidien moyen d'actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours de la période de six mois civile allant de février 2013 à juillet 2013, ou, si ce montant est inférieur, à b) 25 % du volume de négociation quotidien moyen d'actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours du mois de juillet 2013). Pour se conformer à ses exigences réglementaires au Canada et au Royaume-Uni, Canaccord publiera un communiqué de presse au plus tard à la fin de la septième séance boursière quotidienne suivant la date d'exécution des achats.

Au 3 juin 2014, 100 982 528 actions ordinaires de la Société étaient émises et en circulation.

ÉMISSION ET ANNULATION D' ACTIONS ORDINAIRES

	Exercice 2014
Total des actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2013	102 896 172
Actions émises dans le cadre du RILT	1 629 285
Actions émises dans le cadre du programme de maintien en fonction	160 656
Actions émises dans le cadre des régimes de remplacement	526 483
Actions annulées	(3 741 140)
Total des actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2014	101 471 456

Régimes de paiements fondés sur des actions

RÉGIME D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

En vertu du RILT, des unités d'actions temporairement inaccessibles (UATI) dont les droits sont généralement acquis sur trois ans sont attribuées aux participants admissibles. Pour les employés du Canada, une fiducie pour les avantages du personnel (la fiducie) a été constituée et : a) la Société y versera des fonds que le fiduciaire utilisera pour acheter sur le marché libre des actions ordinaires de la Société qu'il détiendra en fiducie jusqu'à l'acquisition des droits rattachés aux UATI; ou b) la Société émettra des actions ordinaires à même le capital autorisé aux participants suivant l'acquisition des droits rattachés aux UATI. Historiquement, pour les employés des États-Unis et du Royaume-Uni, au moment de chaque attribution d'unités d'actions temporairement inaccessibles, la Société a attribué des actions ordinaires et celles-ci ont été émises à même le capital autorisé auprès des participants du régime par suite de l'acquisition des droits se rattachant à ces unités. Avec prise d'effet en juin 2014, des fiducies pour les avantages sociaux des employés clés ont également été constituées aux États-Unis et au Royaume-Uni et la Société ou Canaccord Genuity Inc. ou Canaccord Genuity Limited, selon le cas, versera dans la fiducie des fonds qu'un fiduciaire utilisera pour acheter sur le marché libre des actions ordinaires qu'il détiendra en fiducie jusqu'à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions temporairement inaccessibles, ou bien la Société émettra des actions ordinaires sur le capital autorisé en faveur des participants au régime à la suite de l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions temporairement inaccessibles.

PRÊTS-SUBVENTIONS DESTINÉS À L'ACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

La Société offre aux employés des prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires. Ces prêts font l'objet d'une renonciation sur une période d'acquisition des droits. Aucun intérêt n'est imputé relativement aux prêts destinés à l'achat d'actions. Les prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires comprennent le régime d'intéressement des employés, le régime de rémunération discrétionnaire et le programme d'appréciation.

RÉGIMES DE REMPLACEMENT D' ACTIONS

Par suite de l'acquisition de CSHP, la Société a mis sur pied le régime de primes annuelles sous forme d'actions différées de remplacement, qui remplaçait les régimes de primes annuelles sous forme d'actions différées de CSHP existants à la date d'acquisition. Les employés admissibles qui participaient au régime de primes annuelles sous forme d'actions différées de CSHP se sont vu attribuer des droits en vertu du régime de primes annuelles sous forme d'actions différées de remplacement. De plus, la Société a mis sur pied le régime d'intéressement à long terme (RILT) de remplacement, qui remplaçait les RILT de CSHP, pour les employés admissibles, existants à la date d'acquisition.

RÉGIME INCITATIF DE CSH

Dans le cadre de l'acquisition de CSHP, la Société a convenu de mettre sur pied un programme de maintien en fonction à l'intention des employés clés de CSHP. En septembre 2012, la Société a établi de manière définitive les modalités de ce programme et en a communiqué les dispositions aux employés visés. Chaque date d'acquisition des droits, les UATI permettent au bénéficiaire de l'attribution de recevoir une somme au comptant ou des actions ordinaires de la Société. Si, à la date d'acquisition des droits, le cours de l'action est inférieur à 8,50 \$ par action, la Société, à sa discrétion, versera à l'employé une somme au comptant équivalant à a) 8,50 \$ multiplié par le nombre d'UATI dont les droits sont acquis à cette date ou b) la différence entre 8,50 \$ et le cours de l'action à la date d'acquisition des droits multipliée par le nombre d'UATI dont les droits sont acquis à cette date, majoré du nombre d'actions équivalant au nombre d'UATI dont les droits sont acquis à cette date. Si le cours de l'action est supérieur à 8,50 \$, la Société règlera les UATI en actions ordinaires.

OPTIONS SUR ACTIONS

La Société attribue des options sur actions ordinaires de la Société à des administrateurs indépendants et à des hauts dirigeants. Les administrateurs indépendants et les hauts dirigeants se sont vu attribuer des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société. Au 31 mars 2014, il y avait 2 034 632 options en cours. Les droits rattachés aux options sur actions s'acquièrent sur une période de quatre à cinq ans et arrivent à échéance sept ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions est de 9,23 \$ l'action ordinaire.

UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

À compter du 1^{er} avril 2011, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour ses administrateurs indépendants. Les administrateurs indépendants peuvent choisir que les honoraires qui leur sont dus leur soient versés sous forme d'UAD ou de trésorerie. Les administrateurs doivent tous les ans indiquer s'ils souhaitent ou non que leur rémunération leur soit ainsi versée, et peuvent préciser le pourcentage de leur rémunération qui sera versé sous forme d'UAD et de trésorerie. Lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration, les UAD en cours sont payées en trésorerie, le montant équivalant au nombre d'UAD octroyées étant multiplié par le cours de clôture de l'action à la fin du trimestre suivant immédiatement la fin de l'emploi. En vertu du régime, les administrateurs n'ont pas le droit de recevoir d'actions ordinaires de la Société et en aucun cas les UAD ne confèrent au titulaire les droits ou privilèges d'un porteur d'actions ordinaires.

AUTRES PROGRAMMES DE MAINTIEN EN FONCTION ET RÉGIMES D'INTÉRESSEMENT

Au cours de l'exercice, d'autres programmes de maintien en fonction et régimes d'intéressement ont été offerts à certains employés, y compris le régime d'actionnariat des employés, dont le coût total n'était pas important.

Centre financier international

Canaccord est membre de l'AdvantageBC International Business Centre Society (anciennement connu sous le nom de International Financial Centre British Columbia Society) et du Centre financier international de Montréal, deux organismes fournissant certains avantages financiers et fiscaux en vertu de la loi *International Business Activity Act* de la Colombie-Britannique et de la *Loi sur les centres financiers internationaux* du Québec. Ainsi, le taux d'impôt global de Canaccord est inférieur à celui qui s'appliquerait autrement.

Change

Canaccord gère son risque de change en couvrant périodiquement ses règlements en attente par l'achat de monnaies étrangères. Les profits et les pertes réalisés et latents ayant trait à ces transactions sont constatés dans les résultats au cours de la période. Le 31 mars 2014, les contrats à terme en cours visant la vente des dollars américains avaient un notionnel de 13,8 millions \$ US, une baisse de 1,0 million \$ US par rapport à il y a un an. Les contrats à terme en cours visant l'achat de dollars américains avaient un notionnel de 5,5 millions \$ US, une hausse de 1,7 million \$ US par rapport à il y a un an. Les activités de Canaccord aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, en Australie, à Hong Kong et en Chine se déroulent en monnaie locale; toutefois, tout risque de change à l'égard de ces transactions est généralement limité, étant donné que les règlements en attente des deux côtés de la transaction se font habituellement dans la monnaie locale.

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity de la Société au Royaume-Uni et en Europe se charge de la négociation de contrats de change à terme pour le compte de ses clients et de conclure des contrats correspondants avec les contreparties. La Société n'a pas d'exposition nette, en supposant que les contreparties ne manquent pas à leurs obligations.

Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société comprennent les personnes ou entités suivantes : a) les entités contrôlées ou sous influence notable de la Société, et b) les principaux dirigeants, dont les administrateurs de la Société, et les membres de la direction qui participent aux décisions d'ordre stratégique de la Société.

Les filiales agissant à titre de contrepartistes et les sociétés de portefeuille intermédiaires de la Société figurent dans le tableau qui suit :

	Pays de constitution en société	Participation en %	
		31 mars 2014	31 mars 2013
Canaccord Genuity Corp.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity SAS	France	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth (International) Limited	Guernesey	100 %	100 %
Canaccord Genuity Financial Planning Limited (anciennement Canaccord Genuity 360 Limited)	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Investment Management Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Limited	Royaume-Uni	100 %	s. o.
Canaccord Genuity Financial Advisors Limited	Royaume-Uni	100 %	s. o.
Canaccord Genuity Wealth Group Limited	Royaume-Uni	100 %	s. o.
Canaccord Genuity Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Management (USA) Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Estate Planning Services Ltd.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Asset Management Inc.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Adams Financial Group Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Collins Stewart Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Adams (Delaware) Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Adams Financial Group ULC	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity Securities LLC	États-Unis	100 %	100 %
Stockwave Equities Ltd.	Canada	100 %	100 %
CLD Financial Opportunities Limited	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity Singapore Pte Ltd.	Singapour	100 %	100 %
Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited	Chine (RAS de Hong Kong)	100 %	50 %
Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd.	Australie	50 %	50 %
Canaccord Genuity (Australia) Limited	Australie	50 %	50 %
加通贝祥 (北京) 投资顾问有限公司 (le nom anglais « Canaccord Genuity Asia Limited » est utilisé mais n'a aucun effet juridique dans la République populaire de Chine; le nom anglais anciennement utilisé était Beijing Parkview Balloch Investment Advisory Co. Limited) (doit être renommé Canaccord Genuity Asia (Beijing) Limited)	Chine	100 %	100 %
The Balloch Group Limited	Îles Vierges britanniques	100 %	100 %
Canaccord Genuity Asia (Hong Kong) Limited	Chine (RAS de Hong Kong)	100 %	100 %
Canaccord Genuity (Barbados) Ltd. (anciennement Canaccord International Ltd.)	Barbade	100 %	100 %

Les opérations sur titres effectuées par la Société pour le compte d'employés, de dirigeants et d'administrateurs de Canaccord se déroulent selon les mêmes modalités que celles pratiquées pour tous les clients. Le produit tiré des commissions sur ces transactions n'est pas important par rapport à celui provenant de l'ensemble des activités de Canaccord.

La Société offre divers régimes de paiements fondés sur des actions à ses principaux dirigeants, incluant des prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires, un régime d'intéressement à long terme, et des options sur actions. Les administrateurs ont également reçu des options sur actions et peuvent acheter des UAD.

Les montants figurant dans le tableau ci-dessous sont les montants comptabilisés à titre de charges relativement à des personnes qui font partie des principaux dirigeants, aux 31 mars 2014 et 2013.

	31 mars 2014	31 mars 2013
Avantages du personnel à court terme	16 790 \$	5 922 \$
Paiements fondés sur des actions	2 001	1 823
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	18 791 \$	7 745 \$

Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les soldes suivants se rapportant aux principaux dirigeants :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Dettes fournisseurs et charges à payer	4 769 \$	1 206 \$

Méthodes comptables critiques et estimations

La présente section est un sommaire des estimations comptables critiques de Canaccord. Les méthodes comptables de Canaccord sont conformes aux IFRS et sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012 ont aussi été préparés conformément aux IFRS.

La préparation des états financiers consolidés audités au 31 mars 2014 selon les IFRS exige de la direction qu'elle effectue des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur l'information à fournir à l'égard des actifs éventuels et des passifs éventuels à la date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses. Les estimations significatives touchent les paiements fondés sur des actions, l'impôt sur le résultat, les pertes fiscales disponibles pour les reports en avant, la perte de valeur du goodwill, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les autres actifs à long terme, les provisions pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, et les provisions. Les méthodes comptables significatives et les méthodes qui exigent le jugement et les estimations de la direction sont présentées dans les notes 2 et 5 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

CONSOLIDATION

Bien qu'elle ne détienne pas plus de la moitié des actions avec droit de vote de Canaccord Genuity (Australia) Limited (anciennement Canaccord BGF), la Société a évalué son entente contractuelle avec les autres actionnaires et le pouvoir qu'elle détient sur les politiques financières et opérationnelles de Canaccord Genuity (Australia) Limited et elle a déterminé qu'elle devrait procéder à la consolidation en vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10). La situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Canaccord Genuity (Australia) Limited ont donc été consolidés. La Société a aussi comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % représentant la portion de l'actif net identifiable de Canaccord Genuity (Australia) Limited qui n'appartient pas à la Société. À la date d'acquisition, la participation ne donnant pas le contrôle a été établie au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à la participation ne donnant pas le contrôle et aux propriétaires de la société mère.

La Société a constitué une fiducie pour les avantages du personnel, une entité *ad hoc*, afin de satisfaire à ses obligations envers ses employés qui découlent des régimes de paiements fondés sur des actions de la Société. La fiducie pour les avantages du personnel a été consolidée conformément à l'IFRS 10 puisque ses activités sont menées au nom de la Société et que la Société conserve la majorité des avantages et des risques liés à cette fiducie.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

La Société doit apprécier si la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables est déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique et soumises à des tests de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle identifiable peut s'être dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle identifiable sont passés en revue au moins une fois l'an à la clôture de chaque exercice. Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais sont soumises annuellement à un test de dépréciation.

Les dépenses de développement des technologies d'un projet individuel sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles lorsque la Société peut démontrer la faisabilité technique de l'actif en question. L'actif est comptabilisé au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est terminé et que l'actif est prêt à être mis en service. L'actif est amorti sur la période des avantages futurs prévus.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La Société évalue chaque date de clôture s'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier. Si un tel indice existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT). La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris isolément à moins que l'actif ne génère pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat.

Afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les calculs de dépréciation de la Société sont fondés sur les calculs budgétaires annuels, qui sont préparés individuellement pour chacune des UGT de la Société auxquelles les actifs isolés sont attribués. Ces calculs budgétaires couvrent généralement une période de cinq ans. Pour les périodes plus longues, un taux de croissance à long terme est calculé et appliqué aux projections de flux de trésorerie futurs après la cinquième année.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés dans les catégories de charges qui correspondent à la fonction de l'actif déprécié.

Pour les actifs autres que le goodwill, la Société effectue une évaluation chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que les pertes de valeur comptabilisées antérieurement n'existent plus ou ont diminué. Si un tel indice existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou des UGT. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement si les hypothèses utilisées afin de déterminer la valeur recouvrable de l'actif ont changé depuis la plus récente perte de valeur comptabilisée. La reprise est limitée afin que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable ou n'excède pas la valeur comptable qui aurait été calculée, nette de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours des exercices antérieurs. Une telle reprise est comptabilisée dans l'état du résultat sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas la reprise est traitée comme une réévaluation positive.

Les actifs suivants ont des caractéristiques précises pour les tests de dépréciation :

Goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

Une perte de valeur est calculée pour le goodwill en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle se rapporte le goodwill. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. La Société évalue ses ententes génératrices de produits des activités ordinaires pour déterminer si elle agit à titre de contrepartiste ou d'intermédiaire.

Les produits tirés des commissions et des honoraires comprennent les produits générés par les services de courtage à la commission, qui sont comptabilisés à la date de la transaction, et ceux générés par la vente de produits et services tarifés, qui sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les titres achetés aux fins des transactions liées aux clients sont présentés comme des pertes de facilitation nettes et comptabilisés comme une réduction des produits des commissions.

Les produits tirés des services de financement de sociétés comprennent les honoraires de prise ferme et les commissions gagnées sur les transactions de financement de sociétés. Les produits tirés des prises fermes et des autres transactions de financement de sociétés sont comptabilisés lorsque la transaction sous-jacente est pratiquement conclue aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis.

Les honoraires de consultation se composent des honoraires de gestion et de consultation qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Ils comprennent également les produits tirés des activités de fusions et acquisitions, qui sont comptabilisés lorsque la transaction sous-jacente est pratiquement conclue aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis.

Les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste consistent en des produits gagnés dans le cadre des transactions de négociation à titre de contrepartiste et sont constatés selon la date de transaction.

Les produits d'intérêts sont constitués de l'intérêt gagné sur les comptes sur marge des particuliers, de l'intérêt gagné sur les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société, de l'intérêt gagné sur la trésorerie livrée à l'appui des activités d'emprunt de titres et des dividendes gagnés sur les titres détenus. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Les produits divers comprennent les profits ou les pertes de change, les produits tirés de nos services de courtage de correspondance et les produits tirés des frais d'administration.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible pour la période considérée sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales ou qui leur sera versé. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour calculer les montants sont ceux qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un résultat fiscal.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables prêtent à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

L'impôt exigible lié à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non dans les états du résultat consolidés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable. Cette méthode exige que l'impôt différé reflète les effets de l'impôt différé attendu des différences temporaires à la date de clôture entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins des états financiers et leur base fiscale.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans le cas où le passif d'impôt différé est généré par des participations dans des filiales si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles, le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et le report en avant de pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles, le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés. La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est revue à la date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de la totalité ou d'une partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont évalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est passé à titre de charges ou de produits dans les états du résultat, sauf s'il concerne des éléments directement crédités dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est imputé directement aux capitaux propres.

Taxe sur les ventes

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés nets du montant de la taxe sur les ventes, sauf si le montant de la taxe sur les ventes engagée n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. Dans ce cas, la taxe sur les ventes est comptabilisée à titre de partie du coût d'acquisition de l'actif ou à titre de partie d'un élément de la charge. Le montant net de la taxe sur les ventes recouvrable auprès de l'administration fiscale ou exigible par celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs dans les états de la situation financière consolidés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les employés (y compris les membres de la haute direction et les administrateurs) de la Société reçoivent une rémunération sous forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, par lesquelles les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres). Les administrateurs indépendants reçoivent également, dans le cadre de leur rémunération, des UAD qui ne peuvent être réglées qu'en trésorerie (transactions réglées en trésorerie). L'effet dilutif des options en cours et des paiements fondés sur des actions est pris en compte à titre de dilution additionnelle dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire.

Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Dans le cas des transactions réglées en instruments de capitaux propres, la Société évalue la juste valeur des attributions à base d'actions à la date d'attribution et comptabilise les coûts à titre de charge sur la période d'acquisition des droits applicable avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Le coût est comptabilisé graduellement.

La Société estime le nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront ultérieurement acquis lorsqu'elle calcule la charge attribuable aux transactions réglées en instruments de capitaux propres. Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions d'instruments de capitaux propres dont les droits ne sont pas ultérieurement acquis.

Lorsque les droits sont acquis, le surplus d'apport est réduit du montant applicable et le capital social est augmenté du même montant.

Transactions réglées en trésorerie

Les transactions réglées en trésorerie sont évaluées initialement à la juste valeur à la date de l'attribution. La juste valeur des UAD est passée à titre de charge au moment de l'attribution, étant donné qu'il n'existe pas de conditions d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement au plus tard, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES ET DES COMPTES DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société. Chaque filiale de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au cours de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par la Société et ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle respective au cours de change en vigueur à la date de clôture. Toutes les différences de conversion sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par la Société et ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle respective aux cours historiques. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur dans une monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Conversion des filiales étrangères

Les actifs et les passifs des filiales étrangères ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date de clôture, et les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux cours de change moyens en vigueur pendant la période. Les profits latents ou pertes latentes découlant de la conversion des filiales étrangères sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. En cas de cession d'un établissement à l'étranger, la composante des autres éléments du résultat global liée à cet établissement est comptabilisée dans les états du résultat consolidés.

La Société a également des actifs et des passifs monétaires qui sont des montants à recevoir des ou à payer à des établissements à l'étranger. Si le règlement de ces montants à recevoir ou à payer n'est ni planifié, ni susceptible de se produire dans un avenir prévisible, les différences de conversion sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global, puisque ces montants à recevoir et à payer font partie des investissements nets dans les établissements à l'étranger.

PROVISIONS

Lorsque la Société a une obligation actuelle découlant d'un événement passé, des provisions sont comptabilisées s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera requise pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge connexe aux provisions est présentée dans les états du résultat, nette de tout remboursement. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision est actualisé au moyen d'un taux courant avant impôt reflétant, le cas échéant, les risques spécifiques à ce passif. Lorsque les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Modifications futures des méthodes comptables et des estimations

La Société surveille les modifications potentielles qui sont proposées par l'International Accounting Standards Board et analyse l'incidence qu'elles pourraient avoir sur ses activités.

Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2014 pour de plus amples renseignements.

Contrôles et procédures sur l'information à fournir et contrôle interne à l'égard de l'information financière

CONTRÔLES ET PROCÉDURES SUR L'INFORMATION À FOURNIR

En date du 31 mars 2014, il y a eu une évaluation, sous la supervision et avec la participation de la direction, dont le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances, de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information selon le Règlement 52-109. D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement de ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 mars 2014 et pendant l'exercice clos à cette date.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction, y compris le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances, a conçu le contrôle interne à l'égard de l'information financière aux termes du Règlement 52-109, qui vise à donner une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins externes selon les IFRS. D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président à la direction et chef des finances ont conclu que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était conçu et fonctionnait efficacement en date du 31 mars 2014 et pendant l'exercice clos à cette date, et qu'il n'y avait aucune lacune importante au niveau du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucune modification au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 qui a eu une incidence significative, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Canaccord.

Gestion des risques

VUE D'ENSEMBLE

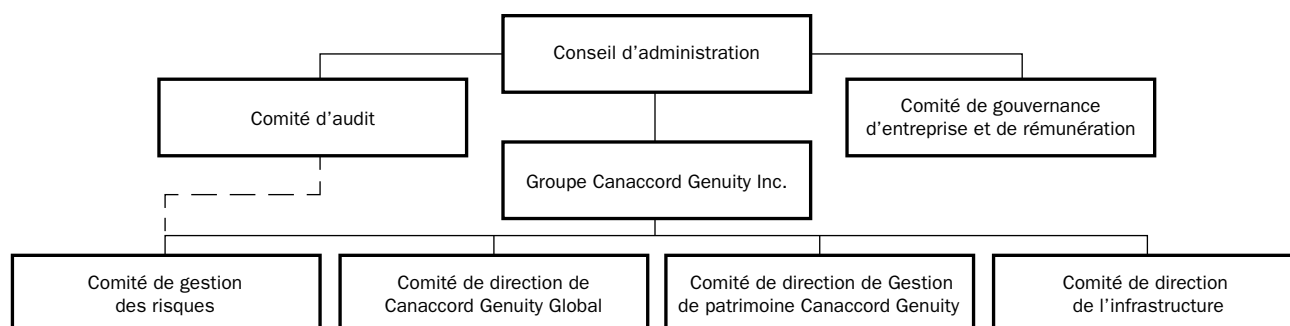
L'incertitude et le risque sont inhérents à toute activité sur les marchés financiers. À titre de participant actif aux marchés des capitaux canadien et international, Canaccord s'expose à des risques susceptibles d'entraîner des pertes financières. Les principaux risques de Canaccord sont le risque de marché, le risque de crédit, le risque opérationnel et d'autres risques. Par conséquent, la gestion des risques et la maîtrise de l'équilibre entre le risque et le rendement sont des éléments essentiels au maintien de la stabilité financière et de la rentabilité de Canaccord. Un cadre de gestion des risques efficace est donc partie intégrante du succès de Canaccord.

STRUCTURE DE GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

Le processus de gestion des risques rigoureux de Canaccord s'applique à un certain nombre de secteurs fonctionnels et exige des communications fréquentes, du jugement et une bonne connaissance de l'entreprise et de ses produits et marchés. La haute direction de la Société participe activement à la gestion des risques et a élaboré des politiques et des rapports pour lesquels il faut appliquer des procédures et des mesures administratives précises afin d'évaluer et de maîtriser certains risques. Ces politiques et procédures sont constamment révisées et modifiées, car les activités, les marchés et les circonstances changent.

Dans le cadre de la philosophie de Canaccord en matière de risque, le prolongement de la première ligne de responsabilité en gestion des risques incombe aux directeurs de succursale, aux chefs de service et aux directeurs des bureaux de négociation (à l'intérieur de limites prescrites). La surveillance et le contrôle de l'exposition au risque de Canaccord sont menés par un large éventail de systèmes distincts, mais complémentaires, de présentation d'informations sur les finances, le crédit, l'exploitation, la conformité et l'aspect juridique.

La structure de gouvernance de Canaccord comprend ce qui suit :



Le conseil d'administration (le conseil) surveille le cadre de gestion des risques à l'échelle de la Société, dont la responsabilité est déléguée aux comités d'audit et de gestion des risques. Le mandat du comité d'audit a été mis à jour au cours de l'exercice 2013 afin de mieux refléter la surveillance de la fonction gestion des risques de la Société par le comité. Se reporter à la notice annuelle 2014 de Canaccord pour de plus amples renseignements.

Le comité d'audit aide le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance en suivant de près l'efficacité des contrôles internes et de l'environnement de contrôle. En outre, il reçoit et examine diverses mises à jour trimestrielles et annuelles ainsi que des rapports sur les facteurs de risque importants et le programme général de gestion des risques.

Le comité de gestion des risques aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de l'exposition au risque par rapport à l'appétence pour le risque et, de manière générale, du processus de gestion des risques. Le comité de gestion des risques est dirigé par le chef des finances, et les membres du comité comprennent le chef de la direction et des représentants de la haute direction des entreprises productrices de revenus clés et des secteurs fonctionnels de Canaccord. Le comité identifie, évalue et surveille les principaux risques auxquels la Société est exposée en examinant et en approuvant l'appétence pour le risque de Canaccord, de même que les politiques, procédures et limites/seuils relatifs aux risques de la Société.

La séparation des tâches et la surveillance exercée par la direction sont des aspects importants du processus de gestion des risques de Canaccord. Cette dernière compte un certain nombre de fonctions indépendantes des entreprises productrices de revenus qui effectuent des activités de gestion des risques, dont la surveillance, l'évaluation et l'analyse des risques. Ces fonctions comprennent la gestion des risques d'entreprise, la conformité, l'exploitation, les contrôles internes et l'analyse financière, la trésorerie, les finances de même que les questions juridiques.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque qu'une variation des cours ou de tout facteur de marché sous-jacent entraîne des pertes. Il incombe à chaque secteur de l'entreprise de s'assurer que ses positions sont prudentes par rapport au risque de marché. En outre, Canaccord a établi des procédures visant à ce que les risques soient mesurés, étroitement surveillés, maîtrisés et communiqués à la haute direction.

Canaccord est exposée à un risque lié aux cours boursiers, à un risque de liquidité et à un risque de fluctuation du fait de ses activités de négociation de titres de participation comme contrepartiste. Elle est également exposée à un risque de taux d'intérêt, à un risque d'écart de taux et à un risque de liquidité précis à l'égard de ses transactions de négociation à titre de contrepartiste sur des titres à revenu fixe. En plus de la supervision et de l'examen actifs de ses activités de négociation par sa haute direction, Canaccord atténue son exposition au risque par l'application de diverses limites quant aux concentrations de contrôle, à la répartition et à l'utilisation du capital, ainsi que de politiques et directives en matière de négociation. Canaccord gère et surveille ses risques dans ce domaine en appliquant des mesures quantitatives et qualitatives, à l'échelle de la Société ainsi que par pupitre de négociation et par négociateur. Canaccord exploite un système d'analyse de scénarios et de mesure de la valeur à risque (VaR) à l'échelle de l'entreprise pour son portefeuille de titres de participation et de titres à revenu fixe. De plus, la direction examine et surveille régulièrement le niveau des stocks et les positions, les résultats des transactions de négociation, l'âge des comptes et les niveaux de concentration. Par conséquent, Canaccord s'assure qu'elle est bien diversifiée en ce qui a trait aux facteurs de risque de marché et que ses activités de négociation respectent les niveaux de tolérance au risque établis par la haute direction. Pour une description détaillée de la méthodologie de la VaR de Canaccord, se reporter à la rubrique « Risque de marché » de la notice annuelle 2014 de Canaccord.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Les activités de négociation des clients du secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity et des secteurs d'activité sur marge de particuliers sont la principale source de risque de crédit pour Canaccord. Pour réduire au minimum son exposition financière dans ce domaine, Canaccord applique certaines normes de crédit et effectue des examens financiers à l'égard de clients et des nouveaux comptes.

Canaccord fournit à ses clients un financement sous forme de prêt sur marge. Dans le cadre d'une transaction sur marge, Canaccord consent un crédit pour une tranche de la valeur marchande d'une transaction sur titres dans le compte d'un client, jusqu'à concurrence de certains plafonds. Le prêt sur marge est garanti par les titres dans le compte du client. Dans le cadre de ces activités de prêt, Canaccord est confrontée à un risque de perte financière dans le cas où un client ne répond pas à un appel de marge si les cours des titres détenus en garantie baissent et si Canaccord est dans l'impossibilité de tirer une valeur suffisante de ces titres. Aux fins des prêts sur marge, Canaccord a établi des plafonds qui sont généralement plus restrictifs que ceux qui sont exigés par les politiques réglementaires applicables.

Canaccord est aussi exposée à un risque de perte financière lié aux activités de négociation de ses clients dans le cas où celles-ci se traduisent par des montants exigibles ou en souffrance dans les comptes au comptant partiellement garantis. Canaccord a conçu un certain nombre de contrôles dans son système de gestion des ordres d'achat et de vente automatisé afin que les transactions par compte individuel et par conseiller individuel soient faites en conformité avec les plafonds et les paramètres de risque établis.

Canaccord se livre à diverses activités de négociation et de courtage dans le cadre desquelles les contreparties sont principalement des courtiers en valeurs mobilières, des banques, des chambres de compensation, des Bourses, des intermédiaires financiers et d'autres institutions financières. Ces activités comprennent l'activité de placement pour compte, l'emprunt et le prêt de titres de même que la signature de conventions de mise en pension et de prise en pension de titres. Lorsque les contreparties ne remplissent pas leurs obligations, Canaccord peut être exposée à un risque. Le risque de défaut d'exécution dépend de la solvabilité de la contrepartie ou de l'émetteur de l'instrument. Canaccord gère ce risque en imposant pour chaque contrepartie des limites de position individuelles et générales, qu'elle surveille, au sein de chaque segment commercial, et elle passe régulièrement en revue le crédit des contreparties financières, examine les concentrations de titres et de prêts, détient et évalue à la valeur du marché la garantie sur certaines transactions et fait affaire avec certains organismes de compensation qui garantissent l'exécution.

Canaccord comptabilise une provision pour créances douteuses dans les frais d'administration. Toute perte réelle découlant des activités de négociation de ses clients ou qui s'y rapporte, selon ce qui est exposé ci-dessus, est imputée à cette provision. Par le passé, cette provision a suffi à couvrir les pertes réelles.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de perte résultant de processus internes inadéquats ou ayant échoué, de fraudes, de gens et de systèmes, ou d'autres événements externes, comme des désastres ou des menaces pour la sécurité. Le risque opérationnel est présent dans l'ensemble des activités de Canaccord, y compris les processus, les systèmes et les contrôles utilisés pour la gestion d'autres risques. L'incapacité de gérer le risque opérationnel peut entraîner une perte financière, une atteinte à la réputation, des amendes réglementaires et l'incapacité à gérer les risques de marché ou de crédit.

Canaccord exerce ses activités sur différents marchés et s'en remet à ses employés et à ses systèmes pour traiter un nombre élevé de transactions. Pour atténuer ce risque, Canaccord a créé un système de contrôles internes et d'automatismes régulateurs aux niveaux appropriés qui comportent notamment le rapprochement des transactions au jour le jour, des procédures de contrôle liées à la compensation et au règlement, des transactions et des limites de valeur quotidiennes de toutes les applications de négociation, des contrôles des liquidités, de la sécurité physique, des procédures d'examen indépendant, des normes relatives à la documentation, des procédures de facturation et de perception ainsi que des contrôles d'autorisation et de traitement à l'égard des transactions et des comptes. De plus, Canaccord a mis sur pied un programme axé sur le risque opérationnel (se reporter à la rubrique « Contrôle et autoévaluation des risques » ci-après) qui aide la Société à mesurer, à gérer, à signaler et à surveiller les questions concernant le risque opérationnel. Canaccord a également des procédures de reprise après sinistre, des plans de poursuite des activités et des redondances intégrées en cas de panne de système ou de défaillance technique. En outre, Canaccord conclut des ententes de service avec des tiers et a recours à des audits de sécurité, le cas échéant.

Contrôle et autoévaluation des risques

Le contrôle et l'autoévaluation des risques ont pour but :

- de recenser et d'évaluer les principaux risques inhérents à l'entreprise et de les catégoriser en fonction de leur gravité et de leur fréquence;
- d'évaluer l'efficacité des contrôles mis en place à l'égard de ces risques principaux;
- d'atténuer les risques par l'établissement de plans d'action visant à améliorer l'environnement de contrôle, au besoin;
- de fournir aux membres de la direction une approche uniforme pour articuler et communiquer les profils de risque de leur domaine de responsabilité;
- de satisfaire aux exigences réglementaires et aux normes sectorielles.

Canaccord a mis en place un processus visant à établir quels sont les objectifs stratégiques de chaque groupe, unité ou service et à recenser, à évaluer et à quantifier les risques opérationnels qui restreignent la capacité de la Société d'atteindre ces objectifs. Les résultats du contrôle et de l'autoévaluation des risques servent spécifiquement à calculer les exigences du capital de risque opérationnel réglementaire pour Canaccord au Royaume-Uni et l'exposition au risque opérationnel dans l'ensemble des régions. Le contrôle et l'autoévaluation des risques sont mis à jour périodiquement et les résultats sont présentés au comité de gestion des risques et au comité d'audit.

AUTRES RISQUES

Les autres risques englobent les risques qui peuvent avoir une incidence importante défavorable sur les activités, mais qui sont de nature autre que le risque de marché ou de crédit ou le risque opérationnel.

Risque réglementaire et risque juridique

Le risque réglementaire résulte de la non-conformité aux exigences réglementaires, ce qui pourrait entraîner des amendes ou des sanctions. Canaccord a établi des procédures afin de s'assurer de respecter toutes les exigences légales et réglementaires pertinentes de chaque territoire. Ces procédures comprennent le traitement de certaines questions comme les exigences en matière de capital réglementaire, les exigences d'information, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les pratiques en matière de vente et de négociation, l'utilisation et la garde des fonds de la clientèle, l'octroi de crédit, la perception, la lutte contre le blanchiment d'argent, les délits d'initiés, les conflits d'intérêts et la tenue des comptes.

Le risque juridique découle des possibilités de poursuites au criminel ou de poursuites civiles ou réglementaires intentées contre Canaccord qui pourraient nuire considérablement aux affaires, aux activités ou à la situation financière de la Société. Canaccord compte un conseiller juridique en interne en plus d'avoir accès à un conseiller juridique externe pour l'aider à traiter des questions juridiques liées à l'exploitation et pour défendre ses intérêts dans le cadre de diverses poursuites.

Les pertes ou les coûts associés aux questions courantes d'ordre réglementaire et juridique sont inclus dans les frais d'administration dans les états financiers consolidés audités de Canaccord.

Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque qu'une activité entreprise par une société ou ses représentants ternisse son image au sein de la collectivité ou mine la confiance du public à son égard, entraînant un ralentissement des affaires, des poursuites ou un accroissement de la surveillance réglementaire. Le risque de réputation peut découler de défaillances d'ordre opérationnel, de la non-conformité aux lois et aux règlements ou au fait d'agir comme chef de file dans le cadre d'une opération de financement non réussie. Le risque de réputation peut aussi se refléter dans la satisfaction de la clientèle et les notations externes, comme des rapports d'analystes de titres de participation. En plus de ses divers contrôles, politiques et procédures en matière de gestion des risques, Canaccord s'est dotée d'un

code d'éthique et de conduite des affaires officiel et d'un programme intégré axé sur la commercialisation, la marque, les communications et les relations avec les investisseurs afin de l'aider à gérer et à soutenir la réputation de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Pour plus de renseignements sur chacun des facteurs de risque qui s'applique aux activités de Canaccord et au secteur dans lequel elle exerce ses activités, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2014 de Canaccord. Ces risques englobent, sans s'y restreindre nécessairement, ceux qui sont décrits dans la notice annuelle. Les investisseurs devraient examiner attentivement les renseignements sur les risques ainsi que d'autres renseignements présentés dans le présent document avant de prendre des décisions de placement. Il convient de noter que la liste n'est pas exhaustive, mais elle répertorie les risques que Canaccord juge d'une pertinence particulière. D'autres facteurs de risque peuvent exister.

RISQUE DE CONTRÔLE

En date du 31 mars 2014, des hauts dirigeants et des administrateurs de Canaccord détenaient ensemble environ 19,8 % des actions ordinaires émises et en circulation de Groupe Canaccord Genuity Inc. Si un nombre suffisant de ces actionnaires agissent ou votent ensemble, ils pourront exercer une influence importante sur toute question qui nécessite l'approbation des actionnaires, y compris l'élection des administrateurs de la Société, les modifications à ses statuts, les fusions et les plans d'arrangement en vertu des lois canadiennes, les fusions ou la vente d'une partie importante de ses actifs. Cela pourrait empêcher Canaccord de conclure des transactions qui pourraient être bénéfiques à la Société ou à ses autres actionnaires. De plus, des tierces parties pourraient ne pas être intéressées à présenter une offre publique d'achat visant l'acquisition d'une partie ou de la totalité des actions ordinaires en circulation de la Société.

En outre, au 31 mars 2014, l'actionnaire le plus important que connaissait la direction était Franklin Templeton Investments Corp., par l'entremise d'un ou plusieurs de ses fonds communs de placement ou autres comptes de gestion. La participation totale de Franklin Templeton Investments Corp., soit 5 464 873 actions de Groupe Canaccord Genuity Inc., a été confirmée dans son plus récent dépôt effectué en date du 15 décembre 2011. Canaccord n'a pas été mise au fait de changements de participation depuis ce dépôt. Selon les documents déposés, Franklin Templeton Investments Corp. détenait 5,4 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2014.

Tout changement marqué de ces participations par suite de la vente ou d'une autre cession, ou toute acquisition importante par d'autres des actions ordinaires sur le marché libre ou dans le cadre de transactions de gré à gré, pourrait entraîner un changement de contrôle et des modifications dans les objectifs ou les pratiques de l'entreprise, ce qui pourrait influencer sur la rentabilité de Canaccord.

Restrictions sur la propriété et les transferts d'actions ordinaires

Les restrictions sur la propriété et les transferts d'actions ordinaires énoncées dans les statuts de Canaccord pour empêcher des changements de contrôle non autorisés sans le consentement des autorités de réglementation pourraient, dans certains cas, influencer sur la négociabilité et la liquidité des actions ordinaires.

Politique en matière de dividendes

Les dividendes devraient être déclarés et payés trimestriellement, mais le conseil d'administration en déterminera le montant et le moment à son entière discrétion. Tous les paiements de dividendes dépendront de la conjoncture économique générale, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des besoins en capital de Canaccord ainsi que d'autres facteurs que le conseil jugera pertinents.

Déclaration de dividendes

Le 3 juin 2014, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire payable le 2 juin 2014 aux actionnaires inscrits le 20 juin 2014. Le conseil d'administration a également approuvé un dividende en espèces de 0,34375 \$ par action privilégiée de série A payable le 30 juin 2014 aux actionnaires inscrits le 13 juin 2014 ainsi qu'un dividende en espèces de 0,359375 \$ par action privilégiée de série C payable le 30 juin 2014 aux actionnaires inscrits au 13 juin 2014.

Renseignements supplémentaires

Des informations additionnelles sur Canaccord, y compris la notice annuelle de Canaccord, ont été déposées sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de
Groupe Canaccord Genuity Inc. (anciennement Financière Canaccord Inc.)

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Canaccord Genuity Inc. (anciennement Financière Canaccord Inc.) qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 mars 2014 et 2013, et les états du résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nos audits ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Canaccord Genuity Inc. (anciennement Financière Canaccord Inc.) aux 31 mars 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Vancouver, Canada
Le 3 juin 2014

États de la situation financière consolidés

Aux (en milliers de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2014	31 mars 2013
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		364 296 \$	491 012 \$
Titres détenus	6	1 143 201	924 337
Créances clients	9	2 785 898	2 513 958
Impôt sur le résultat à recevoir		3 983	—
Total des actifs courants		4 297 378	3 929 307
Actifs d'impôt différé	14	9 735	12 552
Placements	10	9 977	3 695
Matériel et aménagements des locaux loués	11	50 975	42 979
Immobilisations incorporelles	13	131 650	130 283
Goodwill	13	514 907	484 686
		5 014 622 \$	4 603 502 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Dettes bancaires	7	— \$	66 138 \$
Titres vendus à découvert	6	913 913	689 020
Dettes fournisseurs et charges à payer	9, 20	2 877 933	2 726 735
Provisions	24	10 334	20 055
Impôt sur le résultat à payer		10 822	4 428
Contrepartie éventuelle	7	—	14 218
Dettes subordonnées	15	15 000	15 000
Total des passifs courants		3 828 002	3 535 594
Passifs d'impôt différé	14	3 028	2 576
		3 831 030	3 538 170
Capitaux propres			
Actions privilégiées	16	205 641	205 641
Actions ordinaires	17	653 189	638 456
Surplus d'apport		74 037	85 981
Résultats non distribués		144 799	126 203
Cumul des autres éléments du résultat global		91 014	(7 118)
Total des capitaux propres des actionnaires		1 168 680	1 049 163
Participations ne donnant pas le contrôle		14 912	16 169
Total des capitaux propres		1 183 592	1 065 332
		5 014 622 \$	4 603 502 \$

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration,



PAUL D. REYNOLDS
Administrateur



TERRENCE A. LYONS
Administrateur

États du résultat consolidés

Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	31 mars 2014	31 mars 2013
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Commissions et honoraires		361 647 \$	353 125 \$
Financement de sociétés		221 410	145 772
Honoraires de consultation		139 142	179 690
Négociation à titre de contrepartiste		91 313	66 406
Intérêts		24 549	29 199
Divers		17 183	22 930
		855 244	797 122
CHARGES			
Rémunération au rendement		413 289	406 724
Charges salariales		91 135	88 522
Frais de négociation		47 872	43 892
Locaux et matériel		38 461	41 124
Communications et technologie		46 065	49 115
Intérêts		16 359	15 302
Frais d'administration		83 834	89 504
Amortissement		26 786	33 779
Frais de développement		21 369	19 526
Frais de restructuration	24	5 486	31 617
Frais connexes aux acquisitions		—	1 719
		790 656	820 824
Résultat avant impôt sur le résultat		64 588	(23 702)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	14		
Exigible		8 270	8 202
Différé		4 261	(13 129)
		12 531	(4 927)
Résultat net de l'exercice		52 057 \$	(18 775) \$
Résultat net attribuable aux :			
Actionnaires de Groupe Canaccord Genuity Inc. (GCGI)		51 413 \$	(16 819) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		644 \$	(1 956) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
De base	17	94 125	92 218
Dilué	17	101 993	s. o.
Résultat net par action ordinaire			
De base	17	0,42 \$	(0,31) \$
Dilué	17	0,39 \$	(0,31) \$
Dividendes par action privilégiée de série A	18	1,375 \$	1,375 \$
Dividendes par action privilégiée de série C	18	1,4375 \$	1,4375 \$
Dividendes par action ordinaire	18	0,20 \$	0,20 \$

Voir les notes cjointes.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2014	31 mars 2013
Résultat net de l'exercice	52 057 \$	(18 775) \$
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés dans le résultat net au cours de périodes ultérieures		
Variation nette de la valeur des placements disponibles à la vente (nette de l'impôt de 47 \$ en 2014; 32 \$ en 2013)	(149)	449
Transfert d'un profit net réalisé à la cession d'un actif disponible à la vente (net de l'impôt de 234 \$)	—	(700)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) à la conversion des établissements à l'étranger, nette de l'impôt	97 791	(15 033)
Résultat global de l'exercice	149 699 \$	(34 059) \$
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires de GCGI	149 545 \$	(32 421) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	154 \$	(1 638) \$

Voir les notes cjointes.

États des variations des capitaux propres consolidés

Aux et pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens)	Notes	31 mars 2014	31 mars 2013
Actions privilégiées au début de l'exercice		205 641 \$	110 818 \$
Actions émises, nettes des frais d'émission		—	97 450
Actions annulées		—	(2 627)
Actions privilégiées à la fin de l'exercice		205 641	205 641
Actions ordinaires au début de l'exercice		638 456	623 739
Actions émises relatives aux paiements fondés sur des actions		21 375	11 926
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Corazon Capital Group Limited (Corazon)		—	1 503
Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme (RILT)		(11 046)	(14 872)
Libération d'actions ordinaires dont les droits sont acquis, achetées par la fiducie pour les avantages du personnel		18 059	17 834
Actions annulées		(26 393)	(814)
Prêts nets destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis		12 738	(860)
Actions ordinaires à la fin de l'exercice		653 189	638 456
Surplus d'apport au début de l'exercice		85 981	68 336
Attributions du régime d'actions de remplacement lié à l'acquisition de Collins Stewart Hawkpoint plc (CSHP)		(4 612)	6 399
Paiements fondés sur des actions		559	11 445
Actions ordinaires annulées		3 891	(146)
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Corazon		—	(1 503)
Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis		(11 782)	1 450
Surplus d'apport à la fin de l'exercice		74 037	85 981
Résultats non distribués au début de l'exercice		126 203	180 748
Résultat net attribuable aux actionnaires de GCGI		51 413	(16 819)
Dividendes sur actions ordinaires	18	(21 055)	(26 006)
Dividendes sur actions privilégiées	18	(11 762)	(11 720)
Résultats non distribués à la fin de l'exercice		144 799	126 203
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice		(7 118)	8 484
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de GCGI		98 132	(15 602)
Cumul des autres éléments du résultat global à la fin de l'exercice		91 014	(7 118)
Total des capitaux propres des actionnaires		1 168 680	1 049 163
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice		16 169	17 454
Effet de change sur les participations ne donnant pas le contrôle		(751)	353
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		154	(1 638)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(660)	—
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice		14 912	16 169
Total des capitaux propres		1 183 592 \$	1 065 332 \$

Voir les notes cjointes.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Notes	31 mars 2014	31 mars 2013
Pour les exercices clos les (en milliers de dollars canadiens)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
	52 057 \$	(18 775) \$
Résultat net de l'exercice		
Éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement	26 786	33 779
Charge (recouvrement) d'impôt différé	4 261	(13 129)
Charge au titre de paiements fondés sur des actions	19 52 363	60 359
Dépréciation des immobilisations corporelles	—	2 627
Variations des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des titres détenus	(193 629)	245 873
(Augmentation) diminution des créances clients	(221 777)	590 090
Augmentation de l'impôt sur le résultat à payer, montant net	2 268	2 963
Augmentation (diminution) des titres vendus à découvert	213 725	(224 590)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs, des charges à payer et des provisions	80 951	(855 728)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 005	(176 531)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution de la dette bancaire	(66 138)	(9 003)
Rachat de capital social	(21 117)	—
Acquisition d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'intéressement à long terme	(11 046)	(14 872)
Dividendes en espèces versés sur les actions ordinaires	(21 055)	(26 004)
Dividendes en espèces versés sur les actions privilégiées	(11 762)	(11 720)
Remboursement de la facilité de crédit à court terme	—	(150 000)
Émission d'actions privilégiées, nette des frais d'émission d'actions	—	94 823
Diminution des prêts nets destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits s'acquièrent	—	(13 583)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(131 118)	(130 359)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat de matériel et aménagements des locaux loués	(15 475)	(6 972)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(7 002)	—
Participation dans Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited	(699)	—
Participation dans Canadian First Financial Holdings Limited (Canadian First)	(5 730)	—
Contrepartie éventuelle versée dans le cadre de l'acquisition d'Eden Financial Ltd. (Eden Financial)	(9 129)	—
Acquisition d'Eden Financial, nette de la trésorerie acquise	—	(4 953)
Acquisition de Kenosis Capital Partners	—	(1 182)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(38 035)	(13 107)
Incidence du change sur les soldes de trésorerie	25 432	(3 229)
Diminution de la situation de trésorerie	(126 716)	(323 226)
Situation de trésorerie au début de l'exercice	491 012	814 238
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	364 296 \$	491 012 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	22 788 \$	32 689 \$
Intérêts payés	14 877 \$	14 425 \$
Impôt sur le résultat payé	8 359 \$	10 320 \$

Voir les notes cjointes.

Notes des états financiers consolidés

Aux 31 mars 2014 et 2013

et pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

NOTE 01

Renseignements sur l'entreprise

Par l'entremise de ses principales filiales, Groupe Canaccord Genuity Inc. (la « Société »), courtier en valeurs mobilières de plein exercice indépendant et de premier plan au Canada, mène des activités sur les marchés des capitaux au Canada, au Royaume-Uni et en Europe, aux États-Unis, en Australie, en Chine, à Singapour et à la Barbade. La Société a aussi des activités de gestion de patrimoine au Canada, au Royaume-Uni et en Europe et en Australie. La Société exerce ses activités dans les deux principaux secteurs de l'industrie des valeurs mobilières : les marchés des capitaux et la gestion de patrimoine. Ensemble, ces activités offrent une vaste gamme de produits de placement complémentaires, de services de courtage et de services de financement de sociétés à la clientèle de la Société composée de particuliers, d'institutions et de sociétés. Le 1^{er} octobre 2013, Financière Canaccord Inc. a été renommée Groupe Canaccord Genuity Inc.

Groupe Canaccord Genuity Inc. a été constitué le 14 février 1997 lorsqu'il a déposé un mémoire et des statuts auprès du directeur du registre des sociétés (Registrar of Companies) de la Colombie-Britannique en vertu de la loi intitulée *Company Act* (Colombie-Britannique); il est maintenu sous le régime de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Le siège social de la Société est sis au Suite 2200 – 609 Granville Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1H2, et son bureau principal est sis au Suite 1000 – 840 Howe Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6Z 2M1.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sous le symbole CF à la Bourse de Toronto (TSX) et sous le symbole CF. à la Bourse de Londres (LSE). Les actions privilégiées de série A de la Société sont négociées à la TSX sous le symbole CF.PR.A. Les actions privilégiées de série C de la Société sont négociées à la TSX sous le symbole CF.PR.C.

Les produits et le résultat tirés des activités de la Société connaissent de grandes variations d'un trimestre à l'autre et d'un exercice à l'autre en raison de facteurs qui ne dépendent pas de la Société. Ses activités sont assujetties à la situation générale sur les marchés des actions et des obligations à l'échelle mondiale.

NOTE 02

Base d'établissement

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon le coût historique, sauf pour les instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur, comme il est prescrit par les méthodes comptables pertinentes.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et toutes les valeurs le sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés audités le 3 juin 2014.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société, de ses filiales et d'entités *ad hoc* contrôlées.

Les résultats financiers d'une filiale ou d'une entité *ad hoc* contrôlée doivent être consolidés si la Société acquiert le contrôle. Il y a contrôle lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états du résultat à compter de la date réelle de l'acquisition ou jusqu'à la date réelle de la cession, selon le cas.

Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés. Dans les cas où une méthode comptable d'une filiale diffère des méthodes comptables de la Société, la Société a effectué les ajustements appropriés pour assurer leur conformité aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont dressés pour la même période de présentation de l'information financière que ceux de la société mère.

UTILISATION DE JUGEMENTS, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation d'états financiers consolidés exige de la direction qu'elle porte des jugements, effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les notes explicatives et sur l'information à fournir à l'égard des actifs éventuels et des passifs éventuels à la date de clôture. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses. Les estimations significatives touchent les paiements fondés sur des actions, l'impôt sur le résultat, l'évaluation des actifs d'impôt différé, la perte de valeur du goodwill, les immobilisations incorporelles et les autres actifs à long terme, les provisions pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers et les provisions.

Consolidation

Bien qu'elle ne détienne pas plus de la moitié des actions avec droit de vote de Canaccord Genuity (Australia) Limited (anciennement Canaccord BGF), la Société a évalué son accord contractuel avec les autres actionnaires et le pouvoir qu'elle détient sur les politiques financières et opérationnelles de Canaccord Genuity (Australia) Limited et elle a déterminé qu'elle devrait procéder à la consolidation en vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10). La situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Canaccord Genuity (Australia) Limited ont donc été consolidés. La Société a aussi comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle de 50 % représentant la portion de l'actif net identifiable de Canaccord Genuity (Australia) Limited qui n'appartient pas à la Société. À la date d'acquisition, la participation ne donnant pas le contrôle a été établie au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à la participation ne donnant pas le contrôle et aux propriétaires de la société mère.

La Société détient une fiducie pour les avantages du personnel (notes 19 et 20), soit une entité *ad hoc*, afin de remplir ses obligations envers ses employés qui découlent des régimes de paiements fondés sur des actions. La fiducie pour les avantages du personnel a été consolidée conformément à l'IFRS 10 puisque ses activités sont menées au nom de la Société et que la Société conserve la majorité des avantages et des risques liés à cette fiducie.

Paiements fondés sur des actions

La Société détermine le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres et des transactions réglées en trésorerie conclues avec des employés et des administrateurs selon la juste valeur des attributions. La juste valeur est calculée d'après les cours du marché observables ou au moyen d'un modèle d'évaluation approprié. Le recours à des modèles d'évaluation des options aux fins de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation d'hypothèses hautement subjectives, notamment la volatilité attendue des cours, la échéance attendue, la durée de vie attendue de l'attribution et le taux de dividende attendu. Toute modification apportée aux hypothèses subjectives peut avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur. Les hypothèses et modèles utilisés pour l'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions, le cas échéant, figurent à la note 19.

Impôt sur le résultat

La comptabilisation des passifs d'impôt sur le résultat exige de la direction qu'elle effectue des estimations et qu'elle porte des jugements à l'égard du résultat ultime des déclarations et des cotisations fiscales. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La Société exerce ses activités dans diverses juridictions fiscales et est assujettie à des cotisations individuelles par ces juridictions. Les déclarations fiscales peuvent faire intervenir des questions complexes, dont la résolution peut se prolonger considérablement en cas d'un litige ou d'une nouvelle cotisation par les administrations fiscales. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables auxquels ces pertes fiscales pourront être imputées. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé qui peut être comptabilisé en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant.

L'interprétation de règlements fiscaux complexes, la modification de la législation fiscale et le montant des bénéfices imposables futurs, ainsi que le moment où ils seront réalisés, comportent de nombreuses incertitudes. La Société établit des provisions pour impôt d'après des estimations raisonnables à l'égard des conséquences possibles des contrôles par l'administration fiscale respective des pays dans lesquels elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est fondé sur divers facteurs, comme l'expérience de contrôles fiscaux précédents de la Société.

Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou lorsqu'un événement ou un changement de circonstances indique qu'une dépréciation a pu se produire, afin d'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont attribués est supérieure ou égale à leur valeur comptable.

Pour déterminer la valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité, la direction a recours à des modèles d'évaluation qui prennent en compte des facteurs comme le résultat projeté, le multiple cours-bénéfice, l'exonération des redevances liées aux marques et les taux d'actualisation. La direction doit faire preuve de jugement pour choisir l'approche de détermination de la valeur recouvrable et formuler les hypothèses requises. Ce jugement peut influencer sur la valeur recouvrable et sur toute réduction de valeur pour dépréciation. Les hypothèses clés utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des diverses unités génératrices de trésorerie sont présentées à la note 13.

Dépréciation des autres actifs à long terme

La Société évalue ses actifs à long terme amortissables à la date de clôture pour déterminer s'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier. Si un tel indice existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif au moyen des meilleures estimations de la direction et de l'information disponible.

Provision pour pertes sur créances

La Société comptabilise des provisions pour pertes sur créances associées aux créances clients, prêts, avances et autres créances. La Société constitue une provision pour pertes sur créances en fonction de l'estimation faite par la direction des valeurs non recouvrables probables. Il faut faire preuve de jugement à l'égard du moment où il faut constituer une provision pour pertes sur créances et du montant des provisions spécifiques requises, en tenant compte de la solvabilité de la contrepartie, des tendances économiques actuelles et de l'expérience. Les soldes des créances clients sont en général garantis par des titres; par conséquent, la provision est habituellement établie après avoir tenu compte de la valeur de marché de la garantie, le cas échéant.

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue ses instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. La juste valeur est calculée d'après les cours de marché fournis par des sources indépendantes, s'ils sont disponibles. Si aucun cours de marché n'est disponible, la juste valeur est calculée au moyen de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles, comme la volatilité attendue et les décotes de liquidité, proviennent de données de marché observables, si possible, mais si aucune donnée observable n'est disponible, le jugement est requis pour sélectionner ou déterminer les données à utiliser pour le modèle d'évaluation de la juste valeur.

L'estimation des facteurs qui peuvent influencer sur la juste valeur et l'estimation des justes valeurs en général comporte inévitablement un degré d'incertitude et d'imprécision, surtout lorsque aucune donnée observable n'est disponible. Toute modification des hypothèses et des données utilisées pour évaluer les instruments financiers pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées.

Provisions

La Société comptabilise une provision pour les questions juridiques en suspens ou en cours et les enquêtes réglementaires. La détermination des provisions liées aux questions juridiques fait appel au jugement de la direction après consultation d'un conseiller juridique, qui prend en compte des facteurs comme le montant de la réclamation, la possibilité d'une action fautive d'un employé de la Société et les précédents. Des provisions pour litiges éventuels sont comptabilisées par la Société lorsqu'il est probable que celle-ci subira une perte par suite d'un événement passé et que le montant de la perte peut être estimé de manière fiable. La Société comptabilise également les provisions liées aux frais de restructuration lorsque les critères de comptabilisation s'appliquant aux provisions sont respectés.

NOTE 03

Adoption de nouvelles normes et de normes révisées et modifications futures des méthodes comptables

Le 1^{er} avril 2013, la Société a adopté certaines normes et modifications, comme il est indiqué ci-après.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1), introduisent un groupe d'éléments présentés dans les autres éléments du résultat global. Les éléments qui peuvent être reclassés (ou recyclés) dans le résultat à un certain moment doivent être présentés séparément des éléments qui ne seront jamais reclassés. Il n'y a pas eu de changement à la présentation des éléments contenus dans les autres éléments du résultat global et du résultat net par suite de l'adoption de ces modifications à l'IAS 1. Tous les montants actuellement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global seront reclassés dans le résultat net au cours de périodes ultérieures.

NORMES DE CONSOLIDATION

L'IASB a publié les normes suivantes en mai 2011. Ces normes ont été appliquées par la Société de manière rétrospective en date du 1^{er} avril 2013.

IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10)

L'IFRS 10 établit un modèle de contrôle unique qui s'applique à toutes les entités, y compris les entités *ad hoc*. L'IFRS 10 remplace les volets de la Norme comptable internationale (IAS) 27, *États financiers consolidés et individuels*, norme précédemment en vigueur, qui portait sur les états financiers consolidés, de même que l'interprétation SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. L'IFRS 10 modifie la définition du contrôle de sorte qu'un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Cette norme a remplacé l'approche précédente qui mettait l'accent sur le contrôle juridique ou sur l'exposition aux risques et aux avantages, selon la nature de l'entité. L'adoption de l'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur les entités consolidées de la Société.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (IFRS 12)

L'IFRS 12 comprend les informations à fournir relativement aux filiales, au partenariat et aux entreprises associées, et introduit de nouvelles exigences pour les entités structurées non consolidées. Les exigences de l'IFRS 12 sont plus étendues que les obligations d'information antérieures relativement aux filiales. La Société détient des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Toutefois, il n'y a pas d'entité structurée non consolidée. Les informations à fournir additionnelles requises par cette norme sont présentées à la note 8.

AUTRES NORMES**IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)**

L'IFRS 13 est une norme complète qui définit la juste valeur et établit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur. L'IFRS 13 établit un cadre unique de directives pour toutes les évaluations de la juste valeur aux termes des IFRS. L'IFRS 13 ne modifie pas les cas où une entité doit utiliser la juste valeur; elle fournit plutôt des directives sur la manière d'effectuer l'évaluation de la juste valeur selon les IFRS lorsque la juste valeur est requise ou permise. L'IFRS 13 définit la juste valeur comme étant une valeur de sortie. L'application prospective de l'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence importante sur les évaluations de la juste valeur menées par la Société.

L'IFRS 13 requiert également des informations spécifiques relatives aux actifs et aux passifs évalués à la juste valeur. Lorsqu'elles sont requises, les informations additionnelles sont fournies dans les notes propres aux actifs et aux passifs évalués à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est présentée à la note 7.

IAS 19 (révisée), Avantages du personnel (IAS 19R)

Les modifications à l'IAS 19R comprennent de nombreux changements à la comptabilisation des régimes d'avantages du personnel, y compris les régimes de retraite à prestations définies et les informations à fournir à cet égard, et apportent des précisions sur la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités de cessation d'emploi. Les modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers – modifications de l'IAS 36, Dépréciation d'actifs (IAS 36)

Les modifications à l'IAS 36 visent à restreindre l'obligation de fournir la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) aux périodes au cours desquelles une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise. De plus, les modifications à l'IAS 36 étendent et clarifient les obligations d'information applicables lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT a été déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les modifications entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société a appliqué cette norme de manière anticipée et rétrospective.

NOTE 04**Modifications futures des méthodes comptables**

La Société surveille les modifications potentielles aux normes qui sont proposées par l'IASB et analyse l'incidence qu'elles pourraient avoir sur ses activités. Les modifications potentielles sont les suivantes :

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010 et en novembre 2013, et remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Le projet a été divisé en trois phases : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. L'IFRS 9 exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels et du modèle que suit la Société pour la gestion des actifs. Dans l'ensemble, le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent inchangés. Toutefois, des révisions ont été apportées à la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif. Les profits ou les pertes causé(e)s par les variations du risque de crédit de l'entité associé à ces passifs ne sont plus comptabilisé(e)s en résultat net, mais sont plutôt porté(e)s dans les autres éléments du résultat global.

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 est le 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue toujours l'incidence de ces changements.

IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (IAS 32)

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32 visant à clarifier les exigences pour la compensation des instruments financiers et à remédier au manque d'uniformité dans la pratique courante dans l'application des critères de compensation de l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications, qui doivent être appliquées de manière rétrospective, entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence des modifications sur ses états financiers.

DIVERS**International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 21, Droits ou taxes**

En mai 2013, l'IASB a publié une nouvelle interprétation de l'IFRIC, IFRIC 21, *Droits ou taxes*, qui donne des directives sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre des droits ou des taxes imposés par un gouvernement, tant pour les droits et les taxes comptabilisés selon l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, que pour ceux dont l'échéance et le montant sont certains. Cette interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et elle impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant : les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. L'IFRS 15 s'applique aux premiers états financiers annuels en IFRS d'une entité pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette norme est obligatoire et son application anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

NOTE 05**Résumé des principales méthodes comptables****REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie transférée, évalué à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise. Pour tout regroupement d'entreprises, la Société détermine si elle évalue la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme étant détenus en vue de la vente selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, qui sont comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Toute contrepartie éventuelle qui sera transférée par l'acquéreur est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition à la meilleure estimation de ce montant. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle inscrite au passif sont comptabilisées dans les états du résultat.

Le goodwill découlant de l'acquisition est comptabilisé à titre d'actif et initialement évalué au coût, soit l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables qui ont été acquis et des passifs qui ont été repris. Si la juste valeur de l'actif net acquis excède le total de la contrepartie transférée, la différence est comptabilisée dans les états du résultat.

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, après déduction du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans chacun des regroupements d'entreprises doit, à partir de la date d'acquisition, être affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société qui devraient bénéficier des regroupements correspondants, que d'autres actifs ou passifs de la société acquise soient ou non affectés à ces unités.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES ET DES COMPTES DE FILIALES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société. Chaque filiale de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au cours de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par la Société et ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle respective au cours de change en vigueur à la date de clôture. Toutes les différences de conversion sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis par la Société et ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle respective aux cours historiques. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur dans une monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Conversion des filiales étrangères

Les actifs et les passifs des filiales étrangères ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date de clôture, et les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux cours de change moyens en vigueur pendant la période. Les profits latents ou pertes latentes découlant de la conversion des filiales étrangères sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. En cas de cession d'un établissement à l'étranger, la composante des autres éléments du résultat global liée à cet établissement est comptabilisée dans les états du résultat consolidés.

La Société détient également des actifs et des passifs monétaires qui sont des montants à recevoir des établissements à l'étranger ou à payer à ceux-ci. Si le règlement de ces montants à recevoir ou à payer n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, les écarts de change sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, ces montants à recevoir et à payer représentant une partie du placement net dans des établissements à l'étranger.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par suite de la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux états du résultat consolidés à titre de charge d'amortissement.

La Société doit apprécier si la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables est déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée de vie économique et soumises à des tests de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle identifiable peut s'être dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle identifiable sont passés en revue au moins une fois l'an à la clôture de chaque exercice.

Les immobilisations incorporelles identifiables à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais sont soumises annuellement à un test de dépréciation.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre des acquisitions de Marchés des capitaux Genuity (Genuity), de la participation de 50 % dans Canaccord Genuity (Australia) Limited (Canaccord Genuity Australia), Collins Stewart Hawkpoint plc (CSHP) et Eden Financial comprennent les marques, les relations clients, les ententes de non-concurrence, les permis de négociation et la technologie qui ont une durée déterminée et qui sont amortis d'une manière linéaire sur leur durée d'utilité estimative. Les périodes d'amortissement estimatives de ces immobilisations incorporelles amortissables sont comme suit :

	Genuity	Canaccord Genuity Australia	CSHP	Eden Financial
Marques	Durée indéterminée	s. o.	s. o.	s. o.
Relations clients	11 ans	5 ans	8 à 24 ans	8 ans
Ententes de non-concurrence	5 ans	4,5 ans	s. o.	s. o.
Permis de négociation	s. o.	Durée indéterminée	s. o.	s. o.
Technologie	s. o.	s. o.	3 ans	s. o.

Les permis de négociation acquis dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 50 % dans Canaccord Genuity Australia sont considérés comme ayant une durée de vie indéterminée du fait qu'ils devraient offrir à la Société des avantages sur une période continue. Les marques acquises dans le cadre de l'acquisition de Genuity sont considérées comme ayant une durée indéterminée du fait qu'elles offriront à la Société des avantages sur une période continue.

Frais de développement des technologies

Les dépenses de développement des technologies d'un projet individuel sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles lorsque la Société peut démontrer la faisabilité technique de l'actif en question. L'actif est comptabilisé au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque son développement est terminé et que l'actif est prêt à être mis en service. L'actif est amorti sur la période des avantages futurs prévus.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a pu se déprécier. Si une telle indication existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité d'un actif ou d'une UGT. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif isolé à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable et la perte de valeur est comptabilisée dans les états du résultat consolidés.

Afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les calculs de dépréciation de la Société sont fondés sur les calculs budgétaires annuels, qui sont préparés individuellement pour chacune des UGT de la Société auxquelles les actifs isolés sont attribués. Ces calculs budgétaires couvrent généralement une période de cinq ans. Un taux de croissance à long terme est ensuite calculé et appliqué aux projections de flux de trésorerie futurs après la cinquième année.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés.

Pour les actifs autres que le goodwill, la Société effectue une évaluation à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication que les pertes de valeur comptabilisées antérieurement n'existent plus ou ont diminué. Si une telle indication existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou des UGT. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement si les hypothèses utilisées afin de déterminer la valeur recouvrable de l'actif ont changé depuis la plus récente perte de valeur comptabilisée. La reprise est limitée afin que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable ou n'excède pas la valeur comptable qui aurait été calculée, nette de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours des exercices antérieurs. Une telle reprise est comptabilisée dans les états du résultat consolidés.

Les actifs suivants ont des caractéristiques précises pour les tests de dépréciation :

Goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

Une perte de valeur est calculée pour le goodwill en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle se rapporte le goodwill. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts en espèces, les titres de papier commercial et les acceptations bancaires ayant une échéance de moins de trois mois à partir de la date d'achat.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier pour l'une des entités et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour l'autre entité.

i) Actifs financiers

Comptabilisation initiale et évaluation

À la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance ou des actifs financiers disponibles à la vente, le cas échéant.

Les actifs financiers sont comptabilisés lorsque l'entité devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. En ce qui a trait aux actifs financiers, le principe de la comptabilisation à la date de transaction s'applique, la date de transaction étant la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

Tous les actifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés lorsqu'engagés. Les coûts de transaction engagés pour tous les instruments financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus dans le coût de l'actif.

Classement et évaluation ultérieure

Actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs financiers désignés à la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers acquis aux fins des activités de négociation sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur, les profits latents et pertes latentes en découlant étant comptabilisés dans les états du résultat consolidés. En outre, l'IAS 39 permet à une entité de désigner un instrument financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale ou de l'adoption de cette norme même si cet instrument ne répond pas à tous autres égards à la définition d'un instrument classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net tel qu'il est précisé dans l'IAS 39, dans la mesure où la juste valeur peut être déterminée de manière fiable. La Société n'a désigné aucun actif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers de la Société classés comme détenus à des fins de transaction comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les titres détenus, y compris les instruments financiers dérivés.

La Société évalue périodiquement le classement de ses actifs financiers comme détenus à des fins de transaction, si son intention de vendre les actifs financiers à court terme est toujours appropriée. Lorsque la Société est dans l'incapacité de négocier ces actifs financiers parce que les marchés sont inactifs ou que la direction modifie considérablement son intention de les vendre dans un avenir prévisible, la Société peut décider, dans des cas rares, de reclasser ces actifs financiers.

Actifs financiers classés comme disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, nettes de l'impôt, jusqu'à ce que les actifs soient vendus ou dépréciés, auquel moment la variation est comptabilisée dans le résultat net de l'exercice. Les placements en instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente pour lesquels on ne dispose pas de prix cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur, sauf si la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable. Les investissements de la Société dans Euroclear et Canadian First Financial Holdings Limited sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur estimée.

Actifs financiers classés comme prêts et créances et comme détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et comme détenus jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les pertes de valeur. Le coût amorti est calculé en tenant compte de la prime ou de l'escompte à l'acquisition et des honoraires ou des frais qui sont une partie intégrante de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est inclus dans les états du résultat consolidés. La Société classe les créances clients comme prêts et créances. La Société ne possédait pas de placements détenus jusqu'à leur échéance au cours des exercices clos les 31 mars 2014 et 2013.

Dépréciation d'actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est réputé être déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que ces événements ont eu une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe une indication objective de dépréciation, le montant de la perte est comptabilisé dans les états du résultat consolidés et est évalué comme l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé essentiellement lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif sont échus ou que la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif.

ii) Passifs financiers**Comptabilisation initiale et évaluation**

À la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, ou comme prêts et emprunts. Tous les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée, dans le cas des autres passifs financiers, des coûts de transaction directement attribuables.

Classement et évaluation ultérieure

Passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net incluent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus dans un proche avenir. Les profits ou les pertes sur les passifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans les états du résultat. La Société n'a désigné aucun passif financier qui ne répondait pas à tous autres égards à la définition de passif à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale à titre de passif à la juste valeur par le biais du résultat net. La dette bancaire, la contrepartie éventuelle et les titres vendus à découvert, y compris les instruments financiers dérivés, sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur.

Passifs financiers classés comme prêts et emprunts

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers classés comme prêts et emprunts sont évalués ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans les états du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et emprunts comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer et la dette subordonnée. La valeur comptable des prêts et emprunts s'approche de leur juste valeur.

iii] Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est comptabilisé dans les états de la situation financière consolidés si, et seulement si, la Société a un droit juridique exécutoire de compensation des montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

iv] Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de la valeur des actifs sous-jacents, des taux d'intérêt, des indices ou des taux de change.

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change lié aux règlements de titres en monnaie étrangère en attente. La juste valeur de ces contrats est minime en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance. Les profits et les pertes réalisés et latents qui ont trait à ces contrats sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés au cours de la période visée.

La Société négocie des contrats à terme standardisés qui sont des contrats d'achat ou de vente de montants standardisés d'un instrument financier, à une date et à un prix futurs prédéterminés, selon les modalités précisées par un marché à terme réglementé, et sont susceptibles d'appels de marge au comptant quotidiens. La Société négocie des contrats à terme standardisés afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt, le risque de courbe de rendement et le risque de liquidité.

La Société négocie également des contrats à terme, lesquels sont des contrats non standardisés d'achat ou de vente d'un instrument financier à une date future et à un prix prédéterminé. La Société négocie des contrats à terme afin de tenter d'atténuer le risque de change sur les règlements de titres en monnaie étrangère en attente.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société évalue les instruments financiers à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou versé au transfert d'un passif, dans le cadre d'une transaction volontaire entre des participants au marché, à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur est fondée sur l'hypothèse que la transaction de vente d'un actif ou de transfert d'un passif est réalisée sur le marché principal de l'actif ou du passif ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché ou les cotations de courtiers (le cours acheteur pour les positions acheteur et le cours vendeur pour les positions vendeur), sans aucune déduction au titre des coûts de transaction, sont utilisés afin de déterminer la juste valeur. Dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées et fiables. Ces techniques peuvent comprendre l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres modèles d'évaluation. Les techniques d'évaluation peuvent nécessiter l'utilisation d'estimations ou d'hypothèses posées par la direction s'il n'existe pas de données de marché observables. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable au moyen d'une technique d'évaluation, l'instrument financier est évalué au coût.

La Société classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. La hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation de la Société. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble (voir la note 7). Dans le cas des actifs et des passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers consolidés sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

TITRES DÉTENUS ET TITRES VENDUS À DÉCOUVERT

Les titres détenus et les titres vendus à découvert sont comptabilisés à la juste valeur d'après le prix coté sur un marché actif ou selon un modèle d'évaluation, s'il n'y a pas de prix de marché disponible. Les profits latents et les pertes latentes sont présentés en résultat. Certains titres détenus ont été donnés en garantie pour les transactions d'emprunt de titres. Les titres détenus et les titres vendus à découvert sont classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les montants en trésorerie sont livrés et des intérêts étant versés lorsque les montants en trésorerie sont reçus. Les titres empruntés et les titres prêtés sont comptabilisés au montant des garanties en trésorerie livrées et reçues dans le cadre des transactions. Les transactions d'emprunt de titres exigent que la Société dépose un montant en trésorerie, des lettres de crédit ou une autre garantie auprès du prêteur. Pour les titres prêtés, la Société reçoit une garantie sous la forme d'un montant en trésorerie ou sous une autre forme qui est généralement supérieure à la valeur marchande des titres prêtés. La Société surveille chaque jour la juste valeur des titres prêtés et empruntés par rapport à la garantie en trésorerie et, le cas échéant, elle peut exiger que les contreparties déposent une garantie additionnelle ou elle peut remettre la garantie déposée pour s'assurer que ces transactions sont assorties d'une garantie suffisante.

Les transactions de prise en pension et de mise en pension de titres représentent des transactions de financement garanties. La Société reçoit des titres pris en pension, assure la livraison des titres mis en pension, surveille chaque jour la valeur de marché de ces titres et donne ou reçoit une garantie additionnelle, s'il y a lieu.

La Société gère son risque de crédit en établissant des limites globales par client pour ces transactions et en surveillant le respect de ces limites. L'intérêt gagné sur les garanties en trésorerie est fondé sur un taux variable.

COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société et que l'on peut évaluer ces avantages de façon fiable. La Société évalue ses ententes génératrices de produits pour déterminer si elle agit à titre de contrepartiste ou d'intermédiaire.

Les produits tirés des commissions et des honoraires comprennent les produits générés par les services de courtage à la commission, qui sont comptabilisés à la date de transaction, et ceux générés par la vente de produits et services tarifés, qui sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les titres achetés aux fins des transactions liées aux clients sont présentés comme des pertes de facilitation nettes et comptabilisés comme une réduction des produits des commissions. Les pertes de facilitation pour l'exercice clos le 31 mars 2014 ont totalisé 14,8 millions \$ (15,4 millions \$ au 31 mars 2013).

Les produits tirés des services de financement de sociétés comprennent les honoraires de prise ferme et les commissions gagnées sur les transactions de financement de sociétés. Les produits tirés des prises fermes et des autres transactions de financement de sociétés sont comptabilisés lorsque la transaction sous-jacente est conclue aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis.

Les honoraires de consultation se composent des honoraires de gestion et de consultation qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Ils comprennent également les produits tirés des activités de fusions et acquisitions, qui sont comptabilisés lorsque la transaction sous-jacente est conclue aux termes du mandat et que les produits correspondants peuvent être raisonnablement établis.

Les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste consistent en des produits gagnés dans le cadre des transactions de négociation à titre de contrepartiste et sont constatés selon la date de transaction.

Les produits d'intérêts sont constitués de l'intérêt gagné sur les comptes sur marge des particuliers, de l'intérêt gagné sur les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société, de l'intérêt gagné sur la trésorerie livrée à l'appui des activités d'emprunt de titres et des dividendes gagnés sur les titres détenus. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Les produits divers comprennent les profits ou les pertes de change, les produits tirés de nos services de courtage de correspondance et les produits tirés des frais d'administration.

MATÉRIEL ET AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX LOUÉS

Le matériel informatique, le mobilier et le matériel, et les aménagements des locaux loués sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé comme suit :

Matériel informatique	33 %, solde dégressif
Mobilier et matériel	10 % à 20 %, solde dégressif
Aménagements des locaux loués	Méthode linéaire, sur la plus courte entre la durée d'utilité ou la durée des baux respectifs

Un élément d'immobilisation corporelle et toute partie spécifique initialement comptabilisée sont décomptabilisés lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé comme l'écart entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans les états du résultat consolidés au moment de la décomptabilisation de l'actif.

La valeur résiduelle de l'actif, sa durée d'utilité et la méthode d'amortissement utilisée sont examinées chaque date de clôture et ajustées prospectivement, le cas échéant.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible pour la période considérée sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales ou qui leur sera versé. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour calculer les montants sont ceux qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation de l'information financière dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un résultat fiscal.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables prêtent à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

L'impôt exigible lié aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non dans les états du résultat consolidés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable. Cette méthode exige que l'impôt différé reflète les effets de l'impôt différé attendu des différences temporaires à la date de clôture entre la valeur comptable des actifs et passifs aux fins des états financiers et leur base fiscale.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans le cas où elles sont générées par des placements dans des filiales si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles, le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et le report en avant des pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles, le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés. La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est revue à la date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou d'une partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont évalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les différences temporaires imposables dans le cas de placements dans des filiales où le passif d'impôt différé est généré par des profits non distribués et des écarts de change, la Société étant capable de contrôler la date à laquelle ces différences temporaires s'inverseront. La Société ne prévoit pas ou n'a pas l'intention de prendre des mesures qui feraient en sorte que les différences temporaires s'inversent dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est passé à titre de charges ou de produits dans les états du résultat, sauf s'il concerne des éléments directement crédités dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est imputé directement aux capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif d'impôt exigible et un passif d'impôt exigible et lorsque l'actif et le passif d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale auprès de la même entité imposable.

Taxe sur les ventes

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés nets du montant de la taxe sur les ventes, sauf si le montant de la taxe sur les ventes engagée n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. Dans ce cas, la taxe sur les ventes est comptabilisée à titre de partie du coût d'acquisition de l'actif ou à titre de partie d'un élément de la charge. Le montant net de la taxe sur les ventes recouvrable auprès de l'administration fiscale ou exigible par celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs dans les états de la situation financière consolidés.

ACTIONS AUTODÉTENUES

Les instruments de capitaux propres faisant partie du capital autorisé de la Société qui sont rachetés (actions autodétenues) sont comptabilisés au coût et déduits des capitaux propres. Cela comprend les actions détenues dans le cadre de notre régime d'intéressement à long terme et des prêts destinés à l'achat d'actions dont les droits ne sont pas acquis et les actions privilégiées. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans les états du résultat au moment de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres de la Société. Tout écart entre la valeur comptable et la contrepartie, en cas de réémission, est comptabilisé dans le surplus d'apport. Les droits de vote liés aux actions autodétenues sont annulés par la Société et aucun dividende ne leur est attribué.

RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le résultat dilué par action ordinaire reflète l'effet dilutif lié au régime d'intéressement à long terme et aux autres régimes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions, lequel est basé sur la méthode du rachat d'actions. La méthode du rachat d'actions détermine le nombre d'actions ordinaires additionnelles en supposant que le nombre d'actions que la Société a attribué aux employés a été émis.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les employés (y compris les membres de la haute direction et les administrateurs) de la Société reçoivent une rémunération sous forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, par lesquelles les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres). Les administrateurs indépendants reçoivent également, dans le cadre de leur rémunération, des unités d'actions différées (UAD) qui ne peuvent être réglées qu'en trésorerie (transactions réglées en trésorerie). L'effet dilutif, le cas échéant, des options en cours et des paiements fondés sur des actions est pris en compte à titre de dilution additionnelle dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire.

Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Dans le cas des transactions réglées en instruments de capitaux propres, la Société évalue la juste valeur des attributions à base d'actions à la date d'attribution et comptabilise les coûts à titre de charge sur la période d'acquisition des droits applicable avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Le coût est comptabilisé graduellement.

La Société estime le nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront ultimement acquis lorsqu'elle calcule la charge attribuable aux transactions réglées en instruments de capitaux propres. Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions d'instruments de capitaux propres dont les droits ne sont pas ultimement acquis.

Lorsque les droits sont acquis, le surplus d'apport est réduit du montant applicable et le capital social est augmenté du même montant.

Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date de l'attribution. La juste valeur des UAD est passée à titre de charge au moment de l'attribution, étant donné qu'il n'existe pas de conditions d'acquisition des droits (note 19). Le passif est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement au plus tard, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat.

PROVISIONS

Lorsque la Société a une obligation actuelle découlant d'un événement passé, des provisions sont comptabilisées s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera requise pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge connexe aux provisions est présentée dans les états du résultat, nette de tout remboursement. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision est actualisé au moyen d'un taux courant avant impôt reflétant, le cas échéant, les risques spécifiques à ce passif. Lorsque les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Société sera responsable de l'obligation future par suite d'un événement passé lié aux règlements juridiques ou aux litiges.

Provisions pour frais de restructuration

Les provisions pour frais de restructuration ne sont comptabilisées que lorsque les critères de comptabilisation sont pleinement respectés. Afin que les critères de comptabilisation soient respectés, la Société doit avoir en place un plan officiel détaillé quant à l'entreprise ou une partie de l'entreprise concernée, à l'emplacement et au nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes et un calendrier approprié. En outre, les employés touchés doivent aussi s'attendre valablement à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait commencé. La provision pour frais de restructuration inclut les frais de restructuration du personnel, les charges de réorganisation, les provisions pour contrats de location déficitaires, et la dépréciation du matériel et des aménagements des locaux loués.

CONTRATS DE LOCATION

La détermination qu'un accord constitue, ou contient, un contrat de location est fondée sur la substance de l'accord à la date de commencement, et prend en considération si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif donné ou de plusieurs actifs donnés, ou si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif, même si ce droit n'est pas explicitement mentionné dans l'accord. La Société a évalué ses contrats de location et conclu qu'elle détient uniquement des contrats comportant des caractéristiques d'un contrat de location simple. Un contrat de location simple est un contrat qui ne transfère pas la quasi-totalité des risques et des avantages et la propriété d'un actif à un locataire. Les paiements au titre de la location simple sont comptabilisés à titre de charge dans les états du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

FONDS DES CLIENTS

Les établissements de la Société au Royaume-Uni et en Europe détiennent des fonds pour le compte de clients, conformément aux règles relatives aux fonds des clients de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. Ces fonds et les passifs correspondants attribuables aux clients ne sont pas inclus dans les états de la situation financière consolidés, la Société n'étant pas leur détenteur réel. Les montants détenus pour le compte de clients à la date de clôture sont inclus à la note 23.

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de la Société est fondée sur les secteurs d'exploitation suivants : Canaccord Genuity, Gestion de patrimoine Canaccord Genuity et Non sectoriel et autres. Les activités de la Société sont groupées dans les régions suivantes : Canada, Royaume-Uni et Europe, autres établissements à l'étranger et États-Unis.

NOTE 06**Titres détenus et titres vendus à découvert**

	31 mars 2014		31 mars 2013	
	Titres détenus	Titres vendus à découvert	Titres détenus	Titres vendus à découvert
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	924 149 \$	823 148 \$	753 256 \$	617 841 \$
Actions et débetures convertibles	219 052	90 765	171 081	71 179
	1 143 201 \$	913 913 \$	924 337 \$	689 020 \$

Au 31 mars 2014, les titres de créance de sociétés et de gouvernements arrivaient à échéance de 2014 à 2097 (de 2013 à 2097 au 31 mars 2013) et portaient intérêt à des taux allant de 0,00 % à 15,00 % (de 0,00 % à 15,00 % au 31 mars 2013).

NOTE 07

Instruments financiers

CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2014, les catégories d'instruments financiers autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la dette bancaire, détenus par la Société, se présentaient comme suit :

	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Prêts et emprunts	Total
Actifs financiers					
Titres détenus	1 143 201 \$	— \$	— \$	— \$	1 143 201 \$
Montants à recevoir des courtiers en valeurs mobilières	—	—	2 006 183	—	2 006 183
Montants à recevoir des clients	—	—	418 799	—	418 799
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	—	—	259 614	—	259 614
Autres créances clients	—	—	101 302	—	101 302
Placements	—	9 977	—	—	9 977
Total des actifs financiers	1 143 201 \$	9 977 \$	2 785 898 \$	— \$	3 939 076 \$
Passifs financiers					
Titres vendus à découvert	913 913 \$	— \$	— \$	— \$	913 913 \$
Montants à payer aux courtiers en valeurs mobilières	—	—	—	1 659 617	1 659 617
Montants à payer aux clients	—	—	—	965 229	965 229
Autres dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	253 087	253 087
Dette subordonnée	—	—	—	15 000	15 000
Total des passifs financiers	913 913 \$	— \$	— \$	2 892 933 \$	3 806 846 \$

À la comptabilisation initiale, la Société n'a désigné aucun instrument financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou présentée sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, telle qu'elle est décrite ci-dessous, en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – cours sur un marché actif (qui ne sont pas ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2 – techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur est directement ou indirectement observable)

Niveau 3 – techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur n'est pas observable)

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Au 31 mars 2014, la Société détenait les catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur suivantes :

	31 mars 2014	Juste valeur estimée		
		Niveau 1	31 mars 2014 Niveau 2	Niveau 3
Titres détenus				
Titres de créance de sociétés	41 181 \$	— \$	41 181 \$	— \$
Titres de créance de gouvernements	882 968	357 917	525 051	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	924 149	357 917	566 232	—
Actions	201 666	175 228	26 125	313
Débetures convertibles	5 501	—	2 801	2 700
Placements privés	11 885	—	—	11 885
Actions et débetures convertibles	219 052	175 228	28 926	14 898
	1 143 201	533 145	595 158	14 898
Titres vendus à découvert				
Titres de créance de sociétés	(31 017)	—	(31 017)	—
Titres de créance de gouvernements	(792 131)	(366 894)	(425 237)	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	(823 148)	(366 894)	(456 254)	—
Actions	(90 765)	(83 166)	(7 599)	—
	(913 913)	(450 060)	(463 853)	—
Placements disponibles à la vente	9 977	—	4 247	5 730

	31 mars 2013	Juste valeur estimée		
		Niveau 1	31 mars 2013 Niveau 2	Niveau 3
Titres détenus				
Titres de créance de sociétés	50 873 \$	— \$	50 873 \$	— \$
Titres de créance de gouvernements	702 383	258 188	444 195	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	753 256	258 188	495 068	—
Actions	151 685	135 758	14 759	1 168
Débetures convertibles	5 304	5 304	—	—
Placements privés	14 092	—	—	14 092
Actions et débetures convertibles	171 081	141 062	14 759	15 260
	924 337	399 250	509 827	15 260
Titres vendus à découvert				
Titres de créance de sociétés	(27 895)	—	(27 895)	—
Titres de créance de gouvernements	(589 946)	(218 756)	(371 190)	—
Titres de créance de sociétés et de gouvernements	(617 841)	(218 756)	(399 085)	—
Actions	(71 179)	(70 484)	(695)	—
	(689 020)	(289 240)	(399 780)	—
Placements disponibles à la vente	3 695	—	—	3 695
Contrepartie éventuelle	(14 218)	—	—	(14 218)

Variation des actifs financiers nets de niveau 3

31 mars 2013	4 737 \$
Acquisition d'actifs de niveau 3 au cours de l'exercice	14 943
Transfert vers les actifs de niveau 1	(8 339)
Transfert vers les actifs de niveau 2	(3 695)
Transfert des actifs du niveau 2 au niveau 3	2 700
Perte nette latente au cours de l'exercice	(4 026)
Reprise d'une contrepartie éventuelle	6 000
Paiement d'une contrepartie éventuelle	8 218
Autres	251
Perte réalisée au règlement de la contrepartie éventuelle	(126)
Cessions nettes au cours de l'exercice	(35)
31 mars 2014	20 628 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, 8,3 millions \$ d'actifs de niveau 3 ont été transférés au niveau 1, car les actions d'une société à capital fermé ont été inscrites en Bourse au Royaume-Uni. En outre, le placement en actions de la Société dans Euroclear a été transféré du niveau 3 au niveau 2, le calcul de la juste valeur étant dorénavant fondé sur une approche axée sur le marché. Des actifs de niveau 2 d'un montant de 2,7 millions \$ ont été transférés au niveau 3, la méthode d'évaluation utilisée pour l'établissement de la juste valeur ayant recouru à un facteur d'actualisation inobservable. Il n'y a eu aucun transfert entre les évaluations de la juste valeur du niveau 1 et du niveau 2. Le total de la perte nette latente comptabilisée au cours de l'exercice comprenait une perte de facilitation de 3,3 millions \$, ce qui a entraîné une réduction des produits tirés des commissions et des honoraires, et le solde restant a été comptabilisé dans les produits tirés de la négociation à titre de contrepartiste.

Estimation de la juste valeur**i. Instruments financiers de niveau 2**

Les instruments financiers de niveau 2 comprennent les placements de la Société dans certains titres de créance de sociétés et de gouvernements, dans des titres de créance convertibles et dans des actions négociées hors Bourse. La juste valeur des titres de créance de sociétés et de gouvernements et des titres de créance convertibles classés au niveau 2 est établie à l'aide des cours du marché pour des actifs ou des passifs identiques dans des marchés où il n'y a pas de transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. La Société examine régulièrement la fréquence et le volume des transactions au titre de ces instruments pour déterminer si l'information sur le prix est exacte.

ii. Placements disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente comprennent le placement en actions de la Société dans Euroclear dont la juste valeur estimée s'élevait à 4,2 millions \$ au 31 mars 2014 (3,7 millions \$ au 31 mars 2013). La juste valeur actuelle est déterminée au moyen d'une approche axée sur le marché fondée sur des transactions récentes de rachat d'actions. Auparavant, la juste valeur du placement dans Euroclear était déterminée au moyen de la valeur comptable des actifs nets, aucune autre donnée de marché observable étant disponible. Toutefois, en raison de la récente transaction de rachat d'actions, l'approche axée sur le marché a été jugée plus fiable.

Les placements disponibles à la vente comprenaient également le placement en actions et en débetures de la Société dans Canadian First Financial Holdings Limited (Canadian First), dont la juste valeur était estimée à 5,7 millions \$ au 31 mars 2014 (note 10). La juste valeur du placement dans Canadian First est déterminée par la Société au moyen d'une approche axée sur le marché fondée sur des informations jugées fiables par la Société, et elle constitue la meilleure estimation de la juste valeur facilement disponible. En l'absence de tout indicateur de marché, le coût historique a été utilisé.

iii. Placements privés détenus à des fins de transaction

La juste valeur des placements privés classés comme détenus à des fins de transaction est déterminée par la Société au moyen d'une approche axée sur le marché fondée sur les informations jugées fiables par la Société, et elle constitue la meilleure estimation de la juste valeur facilement disponible. Les prix des placements privés sont définis soit en fonction du dernier cours négocié, soit en fonction du dernier cours vendeur ou, si ces prix sont considérés comme étant périmés, la Société obtient des informations fondées sur certaines demandes de renseignements, sur des transactions récentes ou sur de nouvelles émissions en attente. La juste valeur des placements privés au 31 mars 2014 s'établissait à 11,9 millions \$ (14,1 millions \$ au 31 mars 2013).

Il est possible que les critères d'évaluation de la juste valeur énoncés précédemment ne soient pas représentatifs de la valeur nette de réalisation ou des valeurs futures. De plus, la Société estime que ses méthodes d'évaluation sont appropriées et conformes à celles qui devraient être utilisées par un participant au marché.

iv. Contreparties éventuelles

La Société a comptabilisé des contreparties éventuelles par suite des acquisitions d'Eden Financial Ltd. et de certains actifs et passifs de Kenosis Capital Partners. Au 31 mars 2014, la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de certains actifs et passifs de Kenosis Capital Partners était de néant (6,0 millions \$ au 31 mars 2013), les cibles de rendement n'ayant pas été atteintes, et la charge à payer pour la contrepartie éventuelle a été reprise. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a versé une contrepartie éventuelle de 9,1 millions \$ par suite de l'acquisition d'Eden Financial Ltd., dont une tranche de 8,9 millions \$ avait déjà été comptabilisée.

GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux montants nets à recevoir des clients et des courtiers en valeurs mobilières et aux créances clients. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, compte non tenu de toute garantie détenue ou de tout rehaussement de crédit, correspond à la valeur comptable des actifs financiers présentée dans les états financiers consolidés aux 31 mars 2014 et 2013.

Le risque de crédit découle surtout des activités de négociation pour les particuliers et des comptes sur marge des particuliers. Afin de réduire au minimum son exposition, la Société applique certaines normes en matière de solvabilité et certaines limites quant aux transactions, et elle exige le règlement au comptant des transactions sur titres ou le règlement à la livraison. Les transactions sur marge sont garanties par les titres dans les comptes clients conformément aux limites établies par les organismes de réglementation pertinents et sont soumises aux procédés d'examen du crédit et de contrôle quotidien de la Société. La direction surveille la recouvrabilité des créances clients et évalue le montant de la provision pour créances douteuses. Les créances clients impayées devraient être recouvrables à moins de un an. Au 31 mars 2014, la Société a comptabilisé une provision pour créances douteuses de 13,2 millions \$ (14,0 millions \$ au 31 mars 2013) (note 9).

La Société est aussi exposée au risque que les contreparties aux transactions ne remplissent pas leurs obligations. Les contreparties sont composées surtout de courtiers en valeurs mobilières, d'agences de compensation, de banques et d'autres institutions financières. La Société ne se fie pas entièrement aux notes attribuées par les agences de notation de crédit pour évaluer les risques de contrepartie. La Société atténue le risque de crédit en effectuant ses propres évaluations diligentes des contreparties, en obtenant et en analysant l'information concernant la structure des instruments financiers, et en demeurant au fait des nouveautés sur le marché. La Société gère également ce risque en effectuant des examens de crédit réguliers afin d'évaluer la solvabilité, en examinant la concentration des titres et des emprunts, en détenant et en évaluant à la valeur du marché la garantie de certaines transactions et en agissant par l'entremise d'organismes de compensation offrant des garanties d'exécution.

Aux 31 mars 2014 et 2013, la concentration la plus importante de la Société par type de contrepartie était auprès d'institutions financières et de clients institutionnels. La direction est d'avis que les transactions se font dans le cours normal des affaires et ne prévoit aucune perte importante découlant de la non-exécution.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse satisfaire à la demande de liquidités ou s'acquitter de ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. La direction de la Société est responsable de passer en revue les sources de liquidités afin de s'assurer que les fonds sont rapidement disponibles pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance, et de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour soutenir ses stratégies commerciales et la croissance de ses activités. En raison de ses activités, la Société est tenue de détenir des capitaux aux fins de l'exploitation et de la réglementation. Les actifs à court terme figurant dans les états de la situation financière de la Société sont très liquides. La plupart des positions liées aux titres détenus sont facilement négociables, et toutes ces positions sont comptabilisées à leur juste valeur. Les créances clients sont généralement garanties par des titres facilement négociables et font l'objet d'un examen quotidien pour déceler toute baisse de valeur et déterminer leur recouvrabilité. Les montants à recevoir des courtiers et à payer à ceux-ci ont trait à des transactions ouvertes à court terme, qui se règlent généralement dans le cycle normal de règlement de trois jours, à des titres garantis qui sont empruntés ou prêtés dans le cadre de transactions qui peuvent être conclues à vue en quelques jours, et à des soldes pour le compte des remisiers qui représentent les soldes nets liés à leurs comptes clients. Des renseignements supplémentaires sur les objectifs de la Société en matière de structure du capital et de gestion du capital figurent à la note 22.

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des passifs financiers détenus par la Société au 31 mars 2014 :

Passif financier	Valeur comptable	Échéance contractuelle
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 877 933 \$	Remboursable à moins de un an
Titres vendus à découvert	913 913	Remboursable à moins de un an
Dettes subordonnée	15 000	Remboursable à vue ¹

1) Sous réserve de l'approbation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

La juste valeur des dettes fournisseurs et charges à payer s'approche de leur valeur comptable et sera payée dans les 12 mois.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché. La Société répartit le risque de marché entre trois catégories : le risque lié à la juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque lié à la juste valeur

Lorsqu'elle participe à des activités de prise ferme, la Société peut subir des pertes si elle ne réussit pas à revendre les titres qu'elle s'est engagée à acheter ou si elle est forcée de liquider son engagement en dessous du prix d'achat convenu. La Société est également exposée au risque lié à la juste valeur du fait de ses activités de négociation de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'instruments financiers dérivés à titre de contrepartiste. Les titres à la juste valeur sont évalués aux cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles, et les variations de la juste valeur influent sur les résultats au fur et à mesure qu'elles surviennent. Le risque lié à la juste valeur découle également de la possibilité que les fluctuations des cours du marché influent sur la valeur des titres que la Société détient à titre de garanties des comptes sur marge des clients. La Société réduit son exposition au risque lié à la juste valeur au moyen de contrôles visant à limiter les niveaux de concentration et l'utilisation de capitaux dans ses comptes de négociation de stocks, ainsi que de procédés de contrôle des comptes sur marge.

Le tableau suivant présente l'incidence des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat au 31 mars 2014. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité à la juste valeur correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

	31 mars 2014			31 mars 2013		
	Valeur comptable	Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur le résultat net	Valeur comptable	Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur le résultat net
Instruments financiers	Actif (passif)			Actif (passif)		
Actions et débetures convertibles détenues	219 052 \$	8 593 \$	(8 593) \$	171 081 \$	5 425 \$	(5 425) \$
Actions et débetures convertibles vendues à découvert	(90 765)	(3 560)	3 560	(71 179)	(2 257)	2 257

Le tableau suivant présente l'incidence des variations de la juste valeur des instruments financiers classés comme disponibles à la vente sur les autres éléments du résultat global. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes et qu'il n'y a pas de perte de valeur permanente. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité à la juste valeur correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

	31 mars 2014			31 mars 2013		
	Valeur comptable	Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur les autres éléments du résultat global	Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur les autres éléments du résultat global	Valeur comptable	Incidence d'une augmentation de 10 % de la juste valeur sur les autres éléments du résultat global	Incidence d'une diminution de 10 % de la juste valeur sur les autres éléments du résultat global
Instruments financiers						
Placements	9 977 \$	712 \$	(712) \$	3 695 \$	195 \$	(195) \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt influent sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs des instruments financiers détenus par la Société. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, à sa dette bancaire, à sa facilité de crédit à court terme, à la tranche à revenu fixe des titres détenus et des titres vendus à découvert, au montant net des soldes de clients et aux montants nets des soldes des courtiers en valeurs mobilières, ainsi qu'à sa dette subordonnée. La Société tente de limiter et de surveiller son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen d'une analyse quantitative de ses positions nettes dans des titres à revenu fixe, des soldes de clients, des activités de prêt et d'emprunt de titres et des emprunts à court terme. La Société négocie des contrats à terme standardisés afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt. Les contrats à terme standardisés sont inclus dans les titres négociables détenus, nets des titres négociables vendus à découvert, aux fins du calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt.

L'échéance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est inférieure à trois mois. Les soldes nets des débiteurs (créditeurs) des clients donnent lieu à un produit (une charge) au titre des intérêts fondé(e) sur un taux d'intérêt variable. La dette subordonnée porte intérêt au taux préférentiel majoré de 4 %, payable mensuellement. La facilité de crédit à court terme porte intérêt à un taux lié au taux préférentiel payable mensuellement.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur les soldes aux 31 mars 2014 et 2013 aurait sur le résultat net pour les exercices clos à ces dates. Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur les autres éléments du résultat global. Cette analyse de sensibilité suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité aux taux d'intérêt correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

	31 mars 2014			31 mars 2013		
	Valeur comptable	Incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net ¹	Valeur comptable	Incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt sur le résultat net ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie, nets de la dette bancaire	364 296 \$	2 470 \$	(2 470) \$	424 874 \$	2 430 \$	(2 582) \$
Titres négociables détenus, nets des titres négociables vendus à découvert	229 288	(872)	959	235 317	(2 154)	2 654
Créditeurs des clients, montant net	(546 430)	(3 888)	(2 082)	(695 733)	(4 043)	(1 205)
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	259 614	1 852	(1 852)	327 173	1 886	(1 886)
Solde auprès de courtiers en valeurs mobilières, montant net	346 566	(47)	2	299 985	(300)	15
Dette subordonnée	(15 000)	(107)	107	(15 000)	(87)	87

1) Sous réserve d'un plancher de zéro.

Risque de change

Le risque de change découle de la possibilité que toute fluctuation des taux de change entraîne des pertes. Le principal risque de change auquel la Société est exposée découle de son placement dans ses filiales des États-Unis, de l'Australie, et du Royaume-Uni et de l'Europe. Ces filiales sont converties en utilisant le taux de change à la date de clôture. Toute fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou au dollar australien entraînera une variation des profits latents (pertes latentes) à la conversion des comptes des établissements à l'étranger, comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Toutes les filiales peuvent aussi détenir des instruments financiers en monnaies autres que leur monnaie fonctionnelle, et, par conséquent, toute fluctuation des taux de change aura une incidence sur les profits et les pertes de change.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'une variation de 10 % de la valeur des monnaies étrangères aurait sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global, lorsque l'exposition à ces monnaies étrangères est importante. L'analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes. La méthode utilisée pour calculer la sensibilité aux taux de change correspond à celle utilisée à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2014 :

Monnaie	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur le résultat net	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global
Dollar américain	(913) \$	913 \$	5 485 \$	(5 485) \$
Livre sterling	(2 891)	2 891	50 093	(50 093)
Dollar australien	néant	néant	2 754	(2 754)

Au 31 mars 2013 :

Monnaie	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur le résultat net	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur le résultat net	Incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global	Incidence d'une diminution de 5 % du taux de change sur les autres éléments du résultat global
Dollar américain	(1 023) \$	1 023 \$	5 526 \$	(5 526) \$
Livre sterling	(2 238)	2 238	31 756	(31 756)
Dollar australien	néant	néant	4 361	(4 361)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de la valeur des actifs sous-jacents, des taux d'intérêt, des indices ou des taux de change. Tous les instruments financiers dérivés devraient être réglés dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Contrats de change à terme

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change lié aux règlements de titres en monnaie étrangère en attente. La juste valeur de ces contrats est minime en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance. Les profits et les pertes réalisés et latents ayant trait à ces contrats sont comptabilisés aux états du résultat consolidés au cours de la période considérée.

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2014 étaient les suivants :

	Notionnel (en millions \$ US)	Cours moyen (\$ CA/\$ US)	Échéance	Juste valeur
Pour vendre des dollars américains	13,8 \$	1,11 \$	3 avril 2014	11 \$
Pour acheter des dollars américains	5,5	1,10	1 ^{er} avril 2014	13

Les contrats à terme en cours au 31 mars 2013 étaient les suivants :

	Notionnel (en millions \$ US)	Cours moyen (\$ CA/\$ US)	Échéance	Juste valeur
Pour vendre des dollars américains	14,8 \$	1,02 \$	1 ^{er} avril 2013	(4) \$
Pour acheter des dollars américains	3,8	1,02	1 ^{er} avril 2013	6

Les activités canadiennes de la Société ont aussi une position acheteur nette sur les livres sterling de 2,5 millions £, à un cours moyen de 1,84 (\$ CA/£) et dont la date d'échéance est le 30 avril 2014. Ces contrats ont été conclus afin d'atténuer le risque de change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères. La juste valeur de ces contrats est minime en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance.

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity de la Société au Royaume-Uni et en Europe se charge de la négociation de contrats de change à terme pour le compte de ses clients et de conclure des contrats correspondants avec les contreparties. La Société n'a pas d'exposition nette importante, en supposant que les contreparties ne manquent pas à leurs obligations. Les contrats de change à terme sont principalement libellés en livres sterling, en dollars américains ou en euros. Leur échéance moyenne pondérée était de 115 jours au 31 mars 2014 (75 jours au 31 mars 2013). Le tableau qui suit présente la juste valeur des actifs et des passifs des contrats à terme ainsi que le notionnel de ces contrats à terme au 31 mars 2014. La juste valeur des actifs et des passifs des contrats à terme est incluse dans les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs.

	31 mars 2014			31 mars 2013		
	Actifs	Passifs	Notionnel	Actifs	Passifs	Notionnel
Contrats de change à terme	1 359 \$	(1 365) \$	327 386 \$	4 483 \$	(4 483) \$	352 205 \$

PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES

La Société exerce des activités de prêt et d'emprunt de titres principalement pour faciliter le processus de règlement des titres. Ces arrangements sont généralement à court terme, des intérêts étant reçus lorsque les montants en trésorerie sont livrés et des intérêts étant versés lorsque les montants en trésorerie sont reçus. Ces transactions sont entièrement garanties et sont assujetties quotidiennement à des appels de marge pour combler toute insuffisance entre la valeur de marché du titre donné et la somme

reçue en garantie. Ces transactions sont garanties par des espèces ou des titres, y compris des bons du trésor et des obligations gouvernementales, et sont comptabilisées dans les créances clients et les dettes fournisseurs. L'intérêt gagné sur les garanties en trésorerie est fondé sur un taux variable. Au 31 mars 2014, les taux variables s'établissaient dans une fourchette de 0,00 % à 0,66 % (de 0,00 % à 0,63 % au 31 mars 2013).

	Trésorerie		Titres	
	Prêtée ou livrée en garantie	Empruntée ou reçue en garantie	Prêtés ou livrés en garantie	Empruntés ou reçus en garantie
31 mars 2014	158 430 \$	41 290 \$	41 253 \$	190 689 \$
31 mars 2013	168 371	36 710	36 047	199 956

DETTE BANCAIRE

La Société contracte des emprunts à vue ou des positions à découvert surtout pour faciliter le processus de règlement des titres pour ses propres transactions sur titres et pour celles des clients. La dette bancaire est garantie par des titres non réglés des clients ou des titres détenus par la Société. Au 31 mars 2014, la Société avait un solde impayé sur sa dette bancaire de néant (66,1 millions \$ au 31 mars 2013).

AUTRES FACILITÉS DE CRÉDIT

Les filiales de la Société disposent également de facilités de crédit auprès de banques au Canada et au Royaume-Uni pour un total de 720,8 millions \$. Ces facilités de crédit, constituées de prêts remboursables à vue, de lettres de crédit et de facilités de découvert d'un jour, sont garanties par des titres non réglés de clients ou des titres détenus par la Société. Au 31 mars 2014, aucun solde n'était impayé sur les autres facilités de crédit.

Une filiale de la Société a également fourni des lettres de crédit de soutien garanties irrévocables d'une institution financière totalisant 0,9 million \$ (0,9 million \$ US) à titre de garantie de location pour ses locaux loués à Boston et à New York. Aux 31 mars 2014 et 2013, aucun solde n'était impayé en vertu de ces lettres de crédit de soutien.

NOTE 08

Participations dans d'autres entités

La Société détient une participation de 50 % dans Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd. et Canaccord Genuity (Australia) Limited. Ensemble, ces entités exercent leurs activités sous la bannière Canaccord Genuity Australia et leur établissement principal est situé en Australie. Comme il en est question à la note 22, Canaccord Genuity (Australia) Limited est réglementée par l'Australian Securities and Investments Commission.

Au cours de l'exercice 2014, Canaccord Genuity Australia a comptabilisé un résultat net total de 1,3 million \$ ((3,9) millions \$ en 2013). Au 31 mars 2014, le cumul des participations ne donnant pas le contrôle s'établissait à 14,9 millions \$ (16,2 millions \$ au 31 mars 2013). Les informations financières résumées, y compris le goodwill à l'acquisition et les ajustements de consolidation, mais compte non tenu des éliminations intersociétés, sont présentées ci-après.

Le tableau qui suit est un résumé de l'état du résultat pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013 :

	Canaccord Genuity Australia	
	31 mars 2014	31 mars 2013
Pour les exercices clos les		
Produits des activités ordinaires	28 138 \$	15 719 \$
Charges	26 160	21 012
Résultat net avant impôt	1 978	(5 293)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	690	(1 382)
Résultat net	1 288	(3 911)
Attribuable aux :		
Actionnaires de GCGI	644	(1 955)
Participations ne donnant pas le contrôle	644	(1 956)
Total des autres éléments du résultat global	308	(3 276)
Attribuable aux :		
Actionnaires de GCGI	154	(1 638)
Participations ne donnant pas le contrôle	154	(1 638)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	660	—

Le tableau qui suit est un résumé de l'état de la situation financière aux 31 mars 2014 et 2013 :

	Canaccord Genuity Australia	
	31 mars 2014	31 mars 2013
Pour les exercices clos les		
Actifs courants	31 897 \$	25 982 \$
Actifs non courants	32 008	34 500
Passifs courants	(10 067)	(3 834)
Passifs non courants	(155)	(2 081)

Le tableau qui suit est un résumé de l'information sur les flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013 :

	Canaccord Genuity Australia	
	31 mars 2014	31 mars 2013
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 427 \$	(2 800) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 217)	(110)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 550)	(250)
Incidence du change sur les soldes de trésorerie	(125)	375
Augmentation nette (diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 535 \$	(2 785) \$

NOTE 09**Créances clients et dettes fournisseurs et charges à payer****CRÉANCES CLIENTS**

	31 mars 2014	31 mars 2013
Courtiers en valeurs mobilières	2 006 183 \$	1 773 043 \$
Clients	418 799	320 564
Soldes de trésorerie de REER détenus en fiducie	259 614	327 173
Divers	101 302	93 178
	2 785 898 \$	2 513 958 \$

DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mars 2014	31 mars 2013
Courtiers en valeurs mobilières	1 659 617 \$	1 473 058 \$
Clients	965 229	1 016 297
Divers	253 087	237 380
	2 877 933 \$	2 726 735 \$

Les montants à payer à des courtiers et à recevoir de ceux-ci comprennent les soldes des opérations de prise en pension et de mise en pension de titres, les titres prêtés et empruntés ainsi que les soldes liés aux contreparties des courtiers.

Les achats de titres des clients se font en trésorerie ou sur marge. Dans le cas des titres achetés sur marge, la Société accorde un prêt au client pour l'achat de titres, en prenant en garantie les titres achetés ou d'autres titres dans le compte du client. Les montants des prêts aux clients sont limités par les règlements sur les marges de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et d'autres organismes de réglementation, et sont soumis aux procédés d'examen de crédit et de contrôle quotidien de la Société.

Les montants à recevoir des clients ou à verser à ces derniers sont exigibles à la date de règlement de la transaction. Les prêts sur marge sont remboursables à vue et sont garantis par les actifs dans les comptes des clients. L'intérêt sur les prêts sur marge et sur les sommes dues aux clients est fondé sur un taux variable (respectivement de 6,00 % à 6,25 % et de 0,00 % à 0,05 % au 31 mars 2014, et respectivement de 6,00 % à 6,25 % et de 0,00 % à 0,05 % au 31 mars 2013).

Au 31 mars 2014, la provision pour créances douteuses était de 13,2 millions \$ (14,0 millions \$ au 31 mars 2013). Voir ci-dessous pour les fluctuations de la provision pour créances douteuses :

	Total
Au 31 mars 2013	13 986 \$
Charge pour l'exercice	6 208
Recouvrements	(6 022)
Sorties du bilan	(1 860)
Change	844
Au 31 mars 2014	13 156 \$

NOTE 10 Placements

	31 mars 2014	31 mars 2013
Disponibles à la vente	9 977 \$	3 695 \$

La Société détient un placement dans Euroclear, l'une des principales chambres de compensation pour les titres négociés sur le marché européen.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a effectué un placement de 5,0 millions \$ dans les actions ordinaires et de 0,7 million \$ dans les certificats de débentures et de bons de souscription de Canadian First Financial Holdings Limited, une société fermée qui fournit des services financiers de détail au Canada.

Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, tel qu'il est décrit à la note 7.

NOTE 11 Matériel et aménagements des locaux loués

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
31 mars 2014				
Matériel informatique	10 628 \$	3 941 \$	6 687 \$	
Mobilier et matériel	21 494	14 913	6 581	
Aménagements des locaux loués	78 833	41 126	37 707	
	110 955 \$	59 980 \$	50 975 \$	
31 mars 2013				
Matériel informatique	10 231 \$	3 821 \$	6 410 \$	
Mobilier et matériel	21 073	15 478	5 595	
Aménagements des locaux loués	75 685	44 711	30 974	
	106 989 \$	64 010 \$	42 979 \$	
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Aménagements des locaux loués	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2012	9 840 \$	28 506 \$	68 322 \$	106 668 \$
Ajouts	2 487	995	3 490	6 972
Transferts	1 531	(5 818)	4 287	—
Cessions	(2 937)	(2 220)	(96)	(5 253)
Change	(690)	(390)	(318)	(1 398)
Solde au 31 mars 2013	10 231 \$	21 073 \$	75 685 \$	106 989 \$
Ajouts	2 550	2 688	10 237	15 475
Cessions	(6 109)	(2 771)	(12 706)	(21 586)
Change	3 956	504	5 617	10 077
Solde au 31 mars 2014	10 628 \$	21 494 \$	78 833 \$	110 955 \$

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Aménagements des locaux loués	Total
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2012	3 855 \$	16 813 \$	34 916 \$	55 584 \$
Ajouts	2 592	2 592	8 000	13 184
Dépréciation	—	411	—	411
Transferts	1 100	(2 946)	1 846	—
Cessions	(2 921)	(1 054)	—	(3 975)
Change	(805)	(338)	(51)	(1 194)
Solde au 31 mars 2013	3 821 \$	15 478 \$	44 711 \$	64 010 \$
Ajouts	3 425	1 674	7 104	12 203
Cessions	(6 037)	(2 604)	(11 773)	(20 414)
Change	2 732	365	1 084	4 181
Solde au 31 mars 2014	3 941 \$	14 913 \$	41 126 \$	59 980 \$

NOTE 12**Regroupements d'entreprises****ACQUISITION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

Le 25 juillet 2013, la Société a acquis la participation restante de 50 % de Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited (CGHKL) pour une contrepartie au comptant de 0,7 million \$ et elle détient désormais cette société en totalité. La juste valeur de l'actif net acquis se rapproche du montant de la contrepartie au comptant. Auparavant, la Société détenait une part d'intérêt de 50 % dans CGHKL par l'intermédiaire de sa participation dans Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd. CGHKL détient un permis de la Securities and Futures Commission de Hong Kong.

ACQUISITIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013**i. Eden Financial Ltd.**

Le 1^{er} octobre 2012, la Société a acquis la totalité des activités de gestion de patrimoine d'Eden Financial Ltd., société indépendante de gestion de placements pour le compte de clients privés, pour une contrepartie de 20,3 millions \$ (12,8 millions £), dont 12,2 millions \$ (7,7 millions £) ont été versés à la clôture et un montant estimatif de 8,1 millions \$ (5,1 millions £) était payable après 12 mois, sous réserve de l'atteinte de certaines cibles de rendement relatives aux produits des activités ordinaires. La juste valeur des immobilisations corporelles nettes à la date d'acquisition s'élevait à 8,0 millions \$. Des immobilisations incorporelles identifiables de 2,9 millions \$ ont été comptabilisées relativement aux relations clients (note 13). Le goodwill de 9,4 millions \$ représente la valeur des synergies attendues de l'acquisition.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a versé une contrepartie éventuelle de 9,1 millions \$, dont une tranche de 8,9 millions \$ avait déjà été comptabilisée.

ii. Kenosis Capital Partners

Le 14 septembre 2012, la Société a signé une entente avec Kenosis Capital Partners (Kenosis Capital), banque d'investissement et groupe consultatif, portant sur l'acquisition de certains actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 1,2 million \$ et une contrepartie éventuelle additionnelle en fonction de l'atteinte de certaines cibles de rendement. La charge à payer pour la contrepartie éventuelle de 6,0 millions \$ a été reprise au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, les cibles de rendement n'ayant pas été atteintes.

La Société a comptabilisé un goodwill de 7,2 millions \$ relativement à cette acquisition. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, le goodwill s'est déprécié de 6,3 millions \$ (note 13).

NOTE 13 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

	Immobilisations incorporelles identifiables							
	Goodwill	Marques	Relations clients	Technologie	Logiciels en développement	Ententes de non-concurrence	Permis de négociation	Total
Montant brut								
Solde au 31 mars 2012	472 510 \$	46 618 \$	85 251 \$	5 975 \$	— \$	14 437 \$	197 \$	152 478 \$
Ajouts – Kenosis Capital	7 182	—	—	—	—	—	—	—
Ajouts – Eden Financial	9 416	—	2 899	—	—	—	—	2 899
Change	(4 422)	9	(1 634)	(204)	—	172	5	(1 652)
Solde au 31 mars 2013	484 686	46 627	86 516	5 771	—	14 609	202	153 725
Ajouts	—	—	—	—	7 002	—	—	7 002
Change	36 471	168	10 096	1 128	—	(251)	(7)	11 134
Solde au 31 mars 2014	521 157	46 795	96 612	6 899	7 002	14 358	195	171 861
Amortissement et dépréciation cumulés								
Solde au 31 mars 2012	—	(205)	(5 039)	—	—	(3 427)	—	(8 671)
Amortissement	—	(1 471)	(8 340)	(1 978)	—	(3 083)	—	(14 872)
Change	—	(21)	123	55	—	(56)	—	101
Solde au 31 mars 2013	—	(1 697)	(13 256)	(1 923)	—	(6 566)	—	(23 442)
Amortissement	—	—	(9 023)	(2 469)	—	(3 091)	—	(14 583)
Dépréciation	(6 250)	—	—	—	—	—	—	—
Change	—	(168)	(1 568)	(555)	—	105	—	(2 186)
Solde au 31 mars 2014	(6 250)	(1 865)	(23 847)	(4 947)	—	(9 552)	—	(40 211)
Valeur comptable nette								
31 mars 2013	484 686	44 930	73 260	3 848	—	8 043	202	130 283
31 mars 2014	514 907	44 930	72 765	1 952	7 002	4 806	195	131 650

L'imputation pour dépréciation de 6,3 millions \$ est liée au goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition de certains actifs et passifs de Kenosis Capital Partners (note 12). Ce goodwill a été attribué à l'unité génératrice de trésorerie Autres établissements à l'étranger. Conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (IAS 36), la valeur recouvrable de l'actif net de l'UGT Autres établissements à l'étranger est déterminée d'après les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente qui sont fondés sur des hypothèses relatives aux flux de trésorerie approuvées par la haute direction. Cette évaluation est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. L'imputation pour dépréciation a été portée en diminution de la reprise de la contrepartie éventuelle, comme il en a été question à la note 7.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IDENTIFIABLES À DURÉE INDÉTERMINÉE

Les valeurs comptables du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée acquis par l'entremise des regroupements d'entreprises ont été affectées aux UGT de la façon suivante :

	Immobilisations incorporelles à durée indéterminée		Goodwill		Total	
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013
Canaccord Genuity						
Canada	44 930 \$	44 930 \$	242 074 \$	242 074 \$	287 004 \$	287 004 \$
Royaume-Uni et Europe	—	—	95 789	80 136	95 789	80 136
États-Unis	—	—	7 942	7 313	7 942	7 313
Autres établissements à l'étranger (Chine)	—	—	4 764	10 365	4 764	10 365
Autres établissements à l'étranger (Australie)	195	202	22 537	23 309	22 732	23 511
Autres établissements à l'étranger (Singapour)	—	—	31 539	29 208	31 539	29 208
Gestion de patrimoine						
Canaccord Genuity						
Royaume-Uni et Europe (îles de la Manche)	—	—	99 322	83 138	99 322	83 138
Royaume-Uni et Europe (Eden Financial)	—	—	10 940	9 143	10 940	9 143
	45 125 \$	45 132 \$	514 907 \$	484 686 \$	560 032 \$	529 818 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation chaque année, au 31 mars, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une dépréciation. Si une telle indication existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle un goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont affectés. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Une perte de valeur réduit d'abord la valeur comptable de tout goodwill affecté à une UGT et, si elle subsiste, elle réduit ensuite les autres actifs de l'unité au prorata. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures. La Société tient compte notamment de la relation entre sa capitalisation boursière et la valeur comptable de ses capitaux propres lors de l'examen des indices de dépréciation. Un test de dépréciation intermédiaire du goodwill a donc été effectué pour toutes les UGT pertinentes en date du 30 juin 2013, du 30 septembre 2013 et du 31 décembre 2013.

Conformément à l'IAS 36, les valeurs recouvrables de l'actif net des UGT ont été déterminées d'après les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente qui sont fondés sur des hypothèses relatives aux flux de trésorerie approuvées par la haute direction. Il y a un degré important d'incertitude entourant les estimations des montants recouvrables de l'actif net des UGT étant donné que ces estimations nécessitent la formulation d'hypothèses clés quant à l'avenir. Lorsque la direction pose de telles hypothèses, elle utilise sa meilleure estimation de la conjoncture économique et des conditions de marché futures dans le contexte des activités sur les marchés des capitaux et des activités de gestion de patrimoine de la Société. Ces évaluations sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont fondés sur des hypothèses, comme décrites ci-dessus, formulées à l'égard des flux de trésorerie futurs, de l'exonération des redevances liées à l'immobilisation incorporelle à durée indéterminée que sont les marques, des taux de croissance finaux et des taux d'actualisation. Aux fins de l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque UGT, les flux de trésorerie sont projetés sur une période de cinq ans, un taux de croissance final est appliqué, et les flux de trésorerie sont ensuite actualisés à leur valeur actuelle. Le taux d'actualisation repose sur les circonstances particulières de chaque UGT et découle de l'estimation du coût moyen pondéré du capital de la Société. Le taux d'actualisation utilisé à l'égard de chaque UGT aux fins de ces calculs a été de 12,5 % pour le Canada ainsi que le Royaume-Uni et l'Europe (12,5 % au 31 mars 2013), de 14,0 % pour l'Australie, Singapour et les États-Unis (14,0 % au 31 mars 2013) et de 20,0 % pour la Chine (20,0 % au 31 mars 2013). Les estimations des flux de trésorerie à l'égard de chaque UGT reposent sur les hypothèses de la direction, comme décrites ci-dessus, et, pour les prévisions relatives au prochain exercice, elles utilisent des taux de croissance des produits des activités ordinaires annuels composés allant de 9,0 % à 15,0 % (de 9,0 % à 16,0 % au 31 mars 2013) ainsi que des estimations à l'égard des marges opérationnelles. Les taux de croissance des produits des activités ordinaires annuels composés utilisés ont été de 10,0 % pour le Canada, de 10,0 % pour le Royaume-Uni et l'Europe, de 10,0 % pour les États-Unis et de 12,7 % à 15,0 % pour les Autres établissements à l'étranger pour le secteur Canaccord Genuity, et de 9,0 % pour le Royaume-Uni et l'Europe pour le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity. Les estimations de la direction à l'égard des augmentations des produits des activités ordinaires pour le prochain exercice en regard de l'exercice 2014, utilisé comme date de début pour les prévisions mentionnées ci-dessus, varient de (0,1) % à 23,0 % pour chaque UGT, à l'exception des Autres établissements à l'étranger. Les UGT Autres établissements à l'étranger en sont à un stade précoce de développement et, par conséquent, les produits des activités ordinaires de l'exercice 2014 étant à des niveaux de base

relativement bas, les estimations pour le prochain exercice à l'égard de ces UGT varient de 1,1 fois à 5,0 fois les produits des activités ordinaires comptabilisés à l'exercice 2014. Le taux de croissance final utilisé pour les UGT situées au Canada ainsi qu'au Royaume-Uni et en Europe a été de 3,0 % (3,0 % pour les UGT situées au Canada au 31 mars 2013) et de 5,0 % (5,0 % au 31 mars 2013) pour celles situées dans tous les autres établissements.

Au 31 mars 2014, un montant de 44,9 millions \$ d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée était alloué à l'UGT Canaccord Genuity Canada relativement à la marque Genuity. Dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill au 31 mars 2014, une estimation des produits des redevances annuels est comprise dans les flux de trésorerie actualisés à cinq ans de l'UGT Canaccord Genuity Canada, au moyen de la méthode de l'exonération des redevances, accompagnée de la charge correspondante attribuée à chacune des autres UGT du secteur Canaccord Genuity pour la même période de prévision. Le taux de redevances a été établi à 2 % pour toutes les UGT.

Le test de sensibilité a été effectué dans le cadre du test de dépréciation annuel au 31 mars 2014 à l'égard du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée. Le test de sensibilité comprend l'évaluation de l'incidence que pourraient avoir des diminutions raisonnablement possibles des taux de croissance et des augmentations raisonnablement possibles des taux d'actualisation sur les montants recouvrables des UGT, toutes les autres hypothèses demeurant constantes.

Le test de dépréciation de la Société a établi que les valeurs recouvrables des UGT Autres établissements à l'étranger (Singapour et Chine) dépassent de respectivement 9,2 millions \$ et 2,0 millions \$ la valeur comptable; par conséquent, une diminution raisonnablement possible des taux de croissance des produits des activités ordinaires ou une augmentation raisonnablement possible des taux d'actualisation pourraient donner lieu à une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée attribués à ces UGT. Par suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 2,2 points de pourcentage pour Singapour (passant de 14,0 % à 16,2 %) ou de 4,3 points de pourcentage pour la Chine (passant de 20,0 % à 24,3 %), ou d'une diminution du taux de croissance final des produits des activités ordinaires de 5,7 points de pourcentage pour Singapour (passant de 12,7 % à 7,0 %) ou de 9,0 points de pourcentage pour la Chine (passant de 15,0 % à 6,0 %), ou d'une baisse des estimations relatives aux produits des activités ordinaires pour l'exercice 2015, soit le point de départ de la période de prévisions, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable.

NOTE 14 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt comprennent :

	31 mars 2014	31 mars 2013
États du résultat consolidés		
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	6 518 \$	9 668 \$
Ajustements au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	1 752	(1 466)
	8 270	8 202
Charge (recouvrement) d'impôt différé		
Charge afférente à la naissance et au renversement des différences temporaires	4 632	(12 313)
Incidence des variations des taux d'impôt	(309)	(484)
Avantage résultant d'une perte fiscale non comptabilisée précédemment	(62)	(332)
	4 261	(13 129)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé(e) aux états du résultat	12 531 \$	(4 927) \$

La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'impôt fédéral et provincial combiné du fait des éléments suivants :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Résultat avant impôt sur le résultat	64 588 \$	(23 702) \$
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi estimé de 26,0 % (25,0 % en 2013)	16 793	(5 926)
Différence des taux d'impôt des administrations étrangères	1 679	(4 705)
Éléments non déductibles influant sur le calcul du revenu imposable	2 957	1 853
Variation de l'estimation des valeurs comptables et fiscales	2 328	(1 737)
Variation de l'actif d'impôt différé – période de résorption des différences temporaires	(2 882)	(129)
Pertes fiscales et autres différences temporaires non comptabilisées (utilisation des pertes fiscales antérieurement non comptabilisées)	(8 344)	5 717
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé(e) aux états du résultat	12 531 \$	(4 927) \$

Les actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés par la Société et les variations survenues au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

	États de la situation financière consolidés		États du résultat consolidés	
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013
Profit latent sur les titres détenus	(1 936) \$	(1 676) \$	73 \$	526 \$
Provisions pour litiges	1 675	2 047	372	(463)
Rémunération non versée	1 936	11	(1 615)	872
Fraction non amortie du coût en capital du matériel et des aménagements des locaux loués en excédent de leur valeur comptable nette	2 170	1 929	(68)	(807)
Fraction non amortie des prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires	3 792	6 010	2 217	(2 648)
Reports de pertes en avant	4 531	10 456	7 024	(886)
Frais d'émission d'actions ordinaires et privilégiées	1 253	1 697	444	557
Régime d'intéressement à long terme	15 431	13 510	(1 244)	(4 022)
Autres immobilisations incorporelles	(24 086)	(25 726)	(2 720)	(4 817)
Placement dans une société en commandite	—	—	—	(675)
Divers	1 941	1 718	(222)	(766)
	6 707 \$	9 976 \$	4 261 \$	(13 129) \$

Les actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés sont comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs d'impôt différé	9 735 \$	12 552 \$
Passifs d'impôt différé	(3 028)	(2 576)
	6 707 \$	9 976 \$

Les variations du montant net des actifs d'impôt différé survenues au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril	9 976 \$	(4 130) \$
(Charge) recouvrement d'impôt de l'exercice comptabilisé(e) dans les états du résultat consolidés	(4 261)	13 129
Impôt différé acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	324
Effet de change sur les actifs et passifs d'impôt différé	621	(417)
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	47	—
Recouvrement d'impôt de l'exercice comptabilisé dans les capitaux propres	—	1 215
Divers	324	(145)
	6 707 \$	9 976 \$

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif d'impôt exigible et un passif d'impôt exigible et si l'actif et le passif d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale auprès de la même entité imposable.

Des pertes fiscales reportées en avant de 14,6 millions \$ (35,8 millions \$ en 2013) au Royaume-Uni et en Europe, et de néant (3,3 millions \$ en 2013) dans les Autres établissements à l'étranger (Australie) ont été comptabilisées à titre d'actifs d'impôt différé. Les pertes dans les deux territoires peuvent être reportées en avant indéfiniment. Au Canada, une perte fiscale reportée en avant de 3,1 millions \$ (2,7 millions \$ en 2013) a été comptabilisée comme actif d'impôt différé et elle peut être reportée en avant sur une période de 20 ans.

À la date de clôture, la Société a reporté en avant des pertes fiscales d'environ 29,1 millions \$ (42,8 millions \$ en 2013) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes sont liées à des filiales à l'extérieur du Canada qui ont subi des pertes par le passé, et qui peuvent également être assujetties à des restrictions législatives quant à leur utilisation et ne pas pouvoir être utilisées pour compenser le revenu imposable d'autres sociétés du groupe consolidé. Les filiales ne disposent pas de différences temporaires imposables ni de possibilités de planification fiscale qui pourraient, en partie, justifier la comptabilisation de ces pertes à titre d'actifs d'impôt différé puisqu'il n'est pas suffisamment probable qu'un avantage économique futur sera réalisé. Ces pertes arrivent à échéance en 2029.

Les autres différences temporaires non comptabilisées à titre d'actifs d'impôt différé liés aux filiales à l'extérieur du Canada s'établissaient à 17,3 millions \$ au 31 mars 2014 (19,6 millions \$ en 2013). Comme les filiales à l'extérieur du Canada ont subi des pertes par le passé et que les différences temporaires déductibles pourraient ne pas pouvoir être utilisées pour compenser le revenu imposable d'autres sociétés du groupe consolidé, aucun actif n'a été comptabilisé, étant donné qu'il n'est pas suffisamment probable qu'un avantage économique futur sera réalisé.

NOTE 15 Dette subordonnée

	31 mars 2014	31 mars 2013
Emprunt, intérêt payable mensuellement au taux préférentiel majoré de 4 % par année, remboursable à vue	15 000 \$	15 000 \$

L'emprunt est assujéti à un contrat de subordination et peut être remboursé uniquement avec l'autorisation préalable de l'OCRCVM. Aux 31 mars 2014 et 2013, les taux d'intérêt de la dette subordonnée étaient de respectivement 7,0 % et 7,0 %. La valeur comptable de la dette subordonnée s'approche de sa juste valeur en raison de la nature à court terme du passif.

NOTE 16 Actions privilégiées

	31 mars 2014		31 mars 2013	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Actions privilégiées de série A, émises et en circulation	110 818 \$	4 540 000	110 818 \$	4 540 000
Actions privilégiées de série C, émises et en circulation	97 450	4 000 000	97 450	4 000 000
Actions privilégiées de série C, détenues comme actions propres	(2 627)	(106 794)	(2 627)	(106 794)
	94 823	3 893 206	94 823	3 893 206
	205 641 \$	8 433 206	205 641 \$	8 433 206

i] ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A

La Société a émis 4 540 000 actions privilégiées de premier rang de série A à taux ajustable aux cinq ans et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série A) à un prix d'achat de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 113,5 millions \$. Le montant net total comptabilisé après déduction des frais d'émission, net de l'impôt différé de 1,0 million \$, s'est élevé à 110,8 millions \$.

Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, si la Société en déclare, seront payés à un taux annuel de 5,5 % pour la période initiale de cinq ans prenant fin le 30 septembre 2016. Après cette date, le taux sera rétabli tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 3,21 %.

Les porteurs d'actions privilégiées de série A ont le droit, à leur gré, de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en un nombre équivalent d'actions privilégiées de premier rang de série B à taux variable et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série B), sous réserve de certaines conditions, le 30 septembre 2016 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées de série B auront le droit de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs à taux variable payables trimestriellement, si la Société en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 3,21 %.

La Société a l'option de racheter les actions privilégiées de série A le 30 septembre 2016 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés. Les actions privilégiées de série B sont rachetables au gré de la Société le 30 septembre 2021 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés.

ii] ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE C

La Société a émis 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de série C à taux ajustable aux cinq ans et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série C) à un prix d'achat de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 100,0 millions \$. Le montant net total comptabilisé après déduction des frais d'émission, net de l'impôt différé de 1,0 million \$, s'est élevé à 97,5 millions \$. Les dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, si la Société en déclare, seront payés à un taux annuel de 5,75 % pour la période initiale de cinq ans prenant fin le 30 septembre 2016. Après cette date, le taux sera rétabli tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de 4,03 %.

Les porteurs d'actions privilégiées de série C ont le droit, à leur gré, de convertir la totalité ou une partie de leurs actions en un nombre équivalent d'actions privilégiées de premier rang de série D à taux variable et à dividendes cumulatifs (actions privilégiées de série D), sous réserve de certaines conditions, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées de série D auront le droit de recevoir des dividendes préférentiels cumulatifs à taux variable payables trimestriellement, si la Société en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 4,03 %.

La Société a l'option de racheter les actions privilégiées de série C le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés. Les actions privilégiées de série D sont rachetables au gré de la Société le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, en tout ou en partie, à 25,00 \$ l'action avec tous les dividendes déclarés et non payés.

NOTE 17**Actions ordinaires**

	31 mars 2014		31 mars 2013	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
Émises et entièrement libérées	713 140 \$	101 471 456	717 908 \$	102 896 172
Prêts destinés à l'achat d'actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis	(21 275)	(3 576 051)	(34 012)	(4 872 547)
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités aux fins d'annulation	(250)	(45 600)	—	—
Détenues aux fins du RILT	(38 426)	(4 734 446)	(45 440)	(4 961 829)
	653 189 \$	93 115 359	638 456 \$	93 061 796

i] AUTORISÉES

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

ii] ÉMISES ET ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 mars 2012	101 688 721	705 293 \$
Actions émises dans le cadre du RILT	844 766	8 996
Actions émises dans le cadre du régime d'achat d'actions de Corazon Capital Group Limited	170 562	1 503
Actions émises dans le cadre du programme de maintien en fonction	109 979	1 402
Actions émises dans le cadre des régimes de remplacement	198 872	1 528
Actions annulées	(116 728)	(814)
Solde au 31 mars 2013	102 896 172	717 908 \$
Actions émises dans le cadre du RILT [note 19]	1 626 844	14 511
Actions émises dans le cadre du programme de maintien en fonction [note 19]	160 656	2 048
Actions émises dans le cadre des régimes de remplacement [note 19]	528 924	4 816
Actions annulées	(3 741 140)	(26 143)
Solde au 31 mars 2014	101 471 456	713 140 \$

En août 2012, la Société a déposé un avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) qui lui permettait de racheter, à sa discrétion, jusqu'à concurrence de 3 000 000 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX, entre le 13 août 2012 et le 12 août 2013. Cette démarche vise à permettre à la Société de racheter de ses actions ordinaires à des fins d'annulation. À la date de l'avis, les actions pouvant être rachetées représentaient 2,93 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Entre le 13 août 2012 et le 12 août 2013, 924 040 actions ont été rachetées et annulées dans le cadre de l'OPRCNA.

Le 6 août 2013, la Société a déposé un avis de renouvellement de son OPRCNA qui lui permet de racheter, du 13 août 2013 au 12 août 2014, jusqu'à concurrence de 5 136 948 de ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX et de systèmes de négociation parallèles, conformément aux exigences de la TSX. À la date de l'avis, le nombre maximal d'actions pouvant être achetées dans le cadre de l'OPRCNA actuelle représentait 5,0 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Entre le 13 août 2013 et le 31 mars 2014, 2 370 104 actions ont été rachetées dans le cadre de l'OPRCNA, dont 45 600 actions ont été détenues comme actions propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées le 30 avril 2014.

iii] PRÊTS-SUBVENTIONS DESTINÉS À L'ACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

La Société offre aux employés des prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires. Le solde des droits non acquis des prêts-subventions est présenté en réduction du capital social. Les prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires sont amortis sur la durée d'acquisition des droits. La différence entre les valeurs non acquises et non amorties est incluse dans le surplus d'apport.

iv] RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Pour les exercices clos les	31 mars 2014	31 mars 2013
Résultat de base par action ordinaire		
Résultat net attribuable aux actionnaires de GCGI	51 413 \$	(16 819) \$
Dividendes sur actions privilégiées	(11 762)	(11 720)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	39 651	(28 539)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	94 124 672	92 217 726
Résultat de base par action	0,42 \$	(0,31) \$
Résultat dilué par action ordinaire		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	39 651	(28 539)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	94 124 672	s. o.
Effet dilutif dans le cadre du RILT	5 260 323	s. o.
Effet dilutif dans le cadre des autres régimes de paiements fondés sur des actions (nombre)	2 607 684	s. o.
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions ordinaires	101 992 679	s. o.
Résultat dilué par action ordinaire	0,39 \$	(0,31) \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les instruments qui pouvaient potentiellement diluer le résultat par action, mais qui sont actuellement antidilutifs, n'étaient pas importants.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2013, tous les instruments comportant des actions ordinaires potentielles ont été exclus des calculs du résultat dilué par action, ces instruments étant antidilutifs.

Aucune autre transaction comportant des actions ordinaires ou des actions ordinaires potentielles, qui aurait eu une incidence importante sur le résultat par action, n'a eu lieu entre la date de clôture et la date d'autorisation de la publication de ces états financiers.

NOTE 18**Dividendes****DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES**

La Société a déclaré les dividendes sur actions ordinaires suivants au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende en espèces par action ordinaire	Montant total de dividendes
31 mai 2013	10 juin 2013	0,05 \$	5 177 \$
30 août 2013	10 septembre 2013	0,05 \$	5 132 \$
22 novembre 2013	10 décembre 2013	0,05 \$	5 130 \$
21 février 2014	10 mars 2014	0,05 \$	4 988 \$

Le 3 juin 2014, le conseil d'administration a approuvé un dividende en espèces de 0,05 \$ par action ordinaire payable le 2 juillet 2014 aux actionnaires ordinaires inscrits le 20 juin 2014 (note 26).

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende en espèces par action privilégiée de série A	Dividende en espèces par action privilégiée de série C	Montant total de dividendes
21 juin 2013	2 juillet 2013	0,34375 \$	0,359375 \$	2 998 \$
13 septembre 2013	30 septembre 2013	0,34375 \$	0,359375 \$	2 998 \$
20 décembre 2013	31 décembre 2013	0,34375 \$	0,359375 \$	2 998 \$
14 mars 2014	31 mars 2014	0,34375 \$	0,359375 \$	2 998 \$

Le 3 juin 2014, le conseil a également approuvé un dividende en espèces de 0,34375 \$ par action privilégiée de série A payable le 30 juin 2014 aux porteurs d'actions privilégiées de série A inscrits le 13 juin 2014 (note 26).

Le 3 juin 2014, le conseil a également approuvé un dividende en espèces de 0,359375 \$ par action privilégiée de série C payable le 30 juin 2014 aux porteurs d'actions privilégiées de série C inscrits le 13 juin 2014 (note 26).

NOTE 19**Régimes de paiements fondés sur des actions****ij) RÉGIME D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME**

En vertu du RILT, des unités d'actions temporairement inaccessibles (UATI) dont les droits sont généralement acquis sur trois ans sont attribuées aux participants admissibles. Pour les employés du Canada, une fiducie pour les avantages du personnel (la fiducie) a été constituée et : a) la Société y versera des fonds que le fiduciaire utilisera pour acheter sur le marché libre des actions ordinaires de la Société qu'il détiendra en fiducie jusqu'à l'acquisition des droits rattachés aux UATI; ou b) la Société émettra des actions ordinaires à même le capital autorisé aux participants suivant l'acquisition des droits rattachés aux UATI. Pour les employés des États-Unis et du Royaume-Uni, au moment de chaque attribution d'UATI, la Société attribuera des actions ordinaires qu'elle émettra à même le capital autorisé au moment de l'acquisition des droits s'y rattachant pour chaque participant.

Il y a eu 5 870 844 UATI (5 396 103 UATI pour l'exercice clos le 31 mars 2013) attribuées en remplacement de la rémunération en espèces versée aux employés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014. La fiducie a acquis 1 797 069 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 (2 408 168 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013).

La juste valeur des UATI à la date d'évaluation se fonde sur le cours moyen pondéré selon le volume à la date d'attribution et est amortie selon le calendrier d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits de trois ans. La juste valeur moyenne pondérée des UATI attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 s'est établie à 6,18 \$ (6,20 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2013).

	Nombre
Attributions en cours au 31 mars 2013	9 128 169
Attributions	5 870 844
Actions dont les droits sont acquis	(3 666 660)
Actions auxquelles il a été renoncé	(749 110)
Attributions en cours au 31 mars 2014	10 583 243

	Nombre
Actions ordinaires détenues par la fiducie au 31 mars 2013	4 961 829
Actions acquises	1 797 069
Actions libérées à l'acquisition des droits	(2 024 452)
Actions ordinaires détenues par la fiducie au 31 mars 2014	4 734 446

ii) PRÊTS-SUBVENTIONS DESTINÉS À L'ACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

La Société offre des prêts à certains employés visant à financer partiellement l'achat d'actions de la Société et à accroître l'actionnariat des employés. Ces prêts sont des transactions réglées en instruments de capitaux propres et font généralement l'objet d'une renonciation sur une période de trois à cinq ans à compter de l'avance initiale du prêt ou à la fin de cette période de trois à cinq ans (note 17 iii)). Les droits de certains prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires s'acquièrent en fonction des critères de rendement.

iii] RÉGIMES DE REMPLACEMENT D' ACTIONS

Par suite de l'acquisition de CSHP, les régimes de paiements fondés sur des actions suivants ont été mis sur pied en remplacement des régimes de paiements fondés sur des actions de CSHP existant à la date d'acquisition :

Régime de primes annuelles sous forme d'actions différées de Collins Stewart Hawkpoint de remplacement mis en place par Groupe Canaccord Genuity Inc.

Le 21 mars 2012, la Société a mis sur pied le régime de primes annuelles sous forme d'actions différées de remplacement, qui remplaçait les régimes de primes annuelles sous forme d'actions différées de CSHP existant à la date d'acquisition. Les employés admissibles qui participaient aux régimes de primes annuelles sous forme d'actions différées de CSHP se sont vu attribuer des droits en vertu du régime de primes annuelles sous forme d'actions différées de remplacement. Les droits attribués s'acquièrent sur une période allant de un an à trois ans à partir de la date d'acquisition de CSHP. Selon l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), une partie des droits attribués était incluse dans le prix d'acquisition de CSHP et une autre partie est différée et amortie dans la charge de rémunération au rendement sur la période d'acquisition des droits.

	Nombre
Attributions en cours au 31 mars 2013	466 645
Actions dont les droits ont été acquis	(349 200)
Actions auxquelles il a été renoncé	(18 214)
Attributions en cours au 31 mars 2014	99 231

Régime d'intéressement à long terme de Collins Stewart Hawkpoint de remplacement mis en place par Groupe Canaccord Genuity Inc.

Le 21 mars 2012, la Société a mis sur pied le RILT de remplacement, qui remplaçait les RILT de CSHP existant à la date d'acquisition. Les employés admissibles qui participaient aux RILT de CSHP se sont vu attribuer des droits en vertu du RILT de remplacement. Les droits attribués s'acquièrent graduellement chaque année sur une période de trois ans. Selon l'IFRS 3, une partie des droits attribués est incluse dans le prix d'acquisition de CSHP et une autre partie est différée et amortie dans la charge de rémunération au rendement sur la période d'acquisition des droits.

	Nombre
Attributions en cours au 31 mars 2013	711 700
Actions dont les droits ont été acquis	(177 283)
Actions auxquelles il a été renoncé	(37 421)
Attributions en cours au 31 mars 2014	496 996

Régime d'actionariat de Corazon Capital Group Limited

Dans le cadre de l'acquisition de CSHP, la Société a pris en charge l'obligation en cours au titre du régime d'achat d'actions de Corazon Capital Group Limited (régime d'achat d'actions de Corazon). Le régime d'achat d'actions de Corazon a été conclu par CSHP relativement à son acquisition de Corazon Capital Group Limited, firme indépendante de consultation en matière de placement établie à Guernesey.

L'obligation a été réglée par l'émission de 170 562 actions ordinaires de Canaccord, dont les droits ont été acquis en mars 2013, et une contrepartie au comptant de 2,2 millions \$ (1,4 million £). Selon l'IFRS 3, une partie des droits attribués est incluse dans le prix d'acquisition de CSHP et une autre partie a été différée et amortie dans la charge de rémunération au rendement sur la période d'acquisition des droits. Comme les droits des attributions ont été acquis en mars 2013, la totalité de l'attribution qui n'avait pas été comptabilisée à titre de contrepartie a été passée en charges. La contrepartie au comptant a été prise en considération dans l'établissement de la juste valeur de l'actif net de CSHP au moment du calcul de la répartition du prix d'acquisition.

iv] RÉGIME INCITATIF DE CSH

Dans le cadre de l'acquisition de CSHP, la Société a convenu de mettre sur pied un programme de maintien en fonction à l'intention des employés clés de CSHP. En septembre 2012, la Société a établi de manière définitive les modalités de ce programme et en a communiqué les dispositions aux employés visés. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la Société a attribué 2 418 861 UATI, dont les droits sont acquis sur une période de cinq ans. Conformément au programme, les droits de un tiers du total des UATI (806 302 UATI) seront acquis au troisième anniversaire selon les modalités du RILT existant. Les droits des deux autres tiers des UATI (1 612 559 UATI) seront acquis selon les modalités du nouveau régime incitatif de CSH, soit la moitié des 1 612 559 UATI, au quatrième anniversaire et l'autre moitié, au cinquième anniversaire. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, des employés ont renoncé à l'attribution de 106 535 UATI (24 686 au 31 mars 2013). Au 31 mars 2014, le nombre total d'actions en circulation aux termes du régime incitatif de CSH s'élevait à 2 175 737 (2 323 859 au 31 mars 2013), dont 725 257 (774 633 au 31 mars 2013) sont incluses dans le RILT existant dont il est question ci-dessus.

Chaque date d'acquisition des droits, les UATI permettent au bénéficiaire de l'attribution de recevoir une somme au comptant ou des actions ordinaires de la Société. Si, à la date d'acquisition des droits, le cours de l'action est inférieur à 8,50 \$ par action, la Société, à sa discrétion, versera à l'employé une somme au comptant équivalant à a) 8,50 \$ multiplié par le nombre d'UATI dont les droits sont acquis à cette date ou b) la différence entre 8,50 \$ et le cours de l'action à la date d'acquisition des droits multipliée par le nombre d'UATI dont les droits sont acquis à cette date, majorée du nombre d'actions équivalant au nombre d'UATI dont les droits sont acquis à cette date. Si le cours de l'action est supérieur à 8,50 \$, les UATI attribuées par la Société font l'objet d'un règlement en actions ordinaires.

En vertu de ce régime, les attributions doivent faire l'objet d'un règlement total ou partiel en trésorerie si, au moment de l'acquisition des droits, le cours de l'action est inférieur à 8,50 \$. Dans la mesure où un règlement en trésorerie est considéré comme étant probable, une partie de ces attributions est traitée comme étant réglée en trésorerie et inscrite aux états de la situation financière à titre de passif. Au 31 mars 2014, la valeur comptable du passif s'élevait à 0,3 million \$ (0,7 million \$ au 31 mars 2013).

La juste valeur des UATI à la date d'attribution était de 8,50 \$, pour une valeur totale du régime de 20,2 millions \$, laquelle est amortie de façon graduelle.

v] OPTIONS SUR ACTIONS

La Société attribue des options sur actions ordinaires de la Société à des administrateurs et à des hauts dirigeants. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées à des administrateurs indépendants s'acquièrent sur une période de quatre ans et arrivent à échéance sept ans après la date d'attribution ou 30 jours après que le participant cesse d'être administrateur. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées à des hauts dirigeants s'acquièrent sur une période de cinq ans et arrivent à échéance à la première des éventualités suivantes à survenir : a) sept ans à partir de la date d'attribution; b) trois ans après le décès du porteur de l'option ou de tout autre événement mettant fin à son emploi; c) après l'annulation des actions visées par l'option du porteur dont les droits ne sont pas encore acquis, quelle qu'en soit la raison (à l'exception d'une retraite anticipée, mais y compris une démission sans qu'une entente de sortie officielle ne soit conclue ainsi qu'un licenciement motivé); ou d) en cas de retraite anticipée, après qu'il a été établi que le porteur de l'option a livré concurrence à la Société ou a violé des obligations de non-concurrence, de non-sollicitation ou de non-divulgaration. Le prix d'exercice est fondé sur la juste valeur de marché des actions ordinaires à la date d'attribution.

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la Société au 31 mars 2014, et des variations survenues au cours de la période close à cette date :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 31 mars 2013	2 384 910	9,84 \$
Attribuées	—	—
Arrivées à échéance	(115 642)	23,13
Actions auxquelles il a été renoncé	(309 636)	9,47
Solde au 31 mars 2014	1 959 632	9,23 \$

Le tableau suivant présente le sommaire des options sur actions en cours au 31 mars 2014 :

	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'actions ordinaires	Durée contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette du prix d'exercice					
7,21 \$–9,48 \$	1 959 632	2,39	9,23 \$	1 959 632	9,23 \$

Les modèles d'évaluation des options exigent le recours à des hypothèses hautement subjectives, y compris la volatilité prévue des cours. La volatilité se fonde sur la tendance historique des cours de l'action de la Société. Toute modification apportée aux hypothèses subjectives peut avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, les modèles existants ne fournissent pas nécessairement une mesure unique fiable de la juste valeur des options sur actions de la Société.

vi] UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

À compter du 1^{er} avril 2011, la Société a adopté un régime d'UAD pour ses administrateurs indépendants. Les administrateurs indépendants doivent tous les ans indiquer comment ils souhaitent que leur rémunération leur soit versée et peuvent préciser le pourcentage qui leur sera versé sous forme d'UAD et de trésorerie. Lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration, les UAD en cours sont payées en trésorerie, le montant équivalant au nombre d'UAD octroyées étant multiplié par le cours de clôture de l'action à la fin du trimestre suivant immédiatement la fin de l'emploi. En vertu du régime, les administrateurs n'ont pas le droit de recevoir d'actions ordinaires de la Société, et en aucun cas les UAD ne confèrent au titulaire les droits ou privilèges d'un porteur d'actions ordinaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a attribué 54 332 UAD (50 839 UAD en 2013). La valeur comptable du passif lié aux UAD au 31 mars 2014 était de 1,1 million \$ (0,5 million \$ en 2013).

vii] CHARGE AU TITRE DE PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Pour les exercices clos les	31 mars 2014	31 mars 2013
Régime d'intéressement à long terme	28 806 \$	31 820 \$
Prêts-subventions destinés à l'achat d'actions ordinaires	10 249	14 286
Régimes de remplacement d'actions	3 483	6 978
Régime incitatif de CSH	5 719	2 893
Options sur actions	750	1 345
Unités d'actions différées	187	(4)
Divers	1 712	1 107
Charge au titre des paiements accélérés fondés sur des actions inclus dans les frais de restructuration	1 457	1 934
Total de la charge au titre des paiements fondés sur des actions	52 363 \$	60 359 \$

NOTE 20

Transactions entre parties liées

ij) FILIALES CONSOLIDÉES

Les états financiers comprennent les états financiers de la Société et des filiales agissant à titre de contrepartistes et des sociétés de portefeuille intermédiaires de la Société qui figurent dans le tableau qui suit :

	Pays de constitution en société	Participation en %	
		31 mars 2014	31 mars 2013
Canaccord Genuity Corp.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity SAS	France	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth (International) Limited	Guernesey	100 %	100 %
Canaccord Genuity Financial Planning Limited (anciennement Canaccord Genuity 360 Limited)	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Investment Management Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Limited	Royaume-Uni	100 %	s. o.
Canaccord Genuity Financial Advisors Limited	Royaume-Uni	100 %	s. o.
Canaccord Genuity Wealth Group Limited	Royaume-Uni	100 %	s. o.
Canaccord Genuity Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
Canaccord Genuity Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Genuity Wealth Management (USA) Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Estate Planning Services Ltd.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Asset Management Inc.	Canada	100 %	100 %
Canaccord Adams Financial Group Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Collins Stewart Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Adams (Delaware) Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Canaccord Adams Financial Group ULC	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity Securities LLC	États-Unis	100 %	100 %
Stockwave Equities Ltd.	Canada	100 %	100 %
CLD Financial Opportunities Limited	Canada	100 %	100 %
Canaccord Genuity Singapore Pte Ltd.	Singapour	100 %	100 %
Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited	Chine (RAS de Hong Kong)	100 %	50 %
Canaccord Financial Group (Australia) Pty Ltd.	Australie	50 %	50 %
Canaccord Genuity (Australia) Limited	Australie	50 %	50 %
加通贝祥 (北京) 投资顾问有限公司 (le nom anglais « Canaccord Genuity Asia Limited » est utilisé mais n'a aucun effet juridique dans la République populaire de Chine; le nom anglais anciennement utilisé était Beijing Parkview Balloch Investment Advisory Co. Limited) (doit être renommé Canaccord Genuity Asia (Beijing) Limited)	Chine	100 %	100 %
The Balloch Group Limited	Îles Vierges britanniques	100 %	100 %
Canaccord Genuity Asia (Hong Kong) Limited	Chine (RAS de Hong Kong)	100 %	100 %
Canaccord Genuity (Barbados) Ltd. (anciennement Canaccord International Ltd.)	Barbade	100 %	100 %

ii) RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Les montants figurant dans le tableau ci-dessous sont les montants comptabilisés à titre de charges relativement à des personnes qui font partie des principaux dirigeants, aux 31 mars 2014 et 2013 :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Avantages du personnel à court terme	16 790 \$	5 922 \$
Paiements fondés sur des actions	2 001	1 823
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	18 791 \$	7 745 \$

iii] AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les soldes suivants se rapportant aux principaux dirigeants :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Dettes fournisseurs et charges à payer	4 769 \$	1 206 \$

iv] MODALITÉS DES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions sur titres effectuées par la Société pour le compte de dirigeants et d'administrateurs se déroulent selon les mêmes modalités que celles pratiquées pour tous les clients. Les produits de commissions sur ces transactions ne sont pas importants par rapport à ceux tirés de l'ensemble des activités de la Société.

NOTE 21**Information sectorielle**

La Société exerce ses activités dans deux secteurs :

Le secteur Canaccord Genuity inclut les services de financement de sociétés, les activités de recherche et de négociation pour le compte de clients qui sont des sociétés, des institutions et des gouvernements ainsi que les activités de négociation à titre de contrepartiste au Canada, au Royaume-Uni et en Europe, et aux États-Unis. Les activités des Autres établissements à l'étranger comprennent les activités de Canaccord Genuity (Barbados) Ltd. (auparavant Canaccord International Ltd.), Canaccord Genuity Asia et la participation de 50 % dans Canaccord Genuity Australia et sont aussi incluses dans Canaccord Genuity.

Le secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity offre des services de courtage et des conseils en placement aux clients de détail ou institutionnels du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni et d'Europe.

Le secteur administratif Non sectoriel et autres inclut les services de courtage de correspondance, les intérêts, les produits des activités ordinaires et les charges libellés en monnaies étrangères qui ne sont pas précisément attribuables à Canaccord Genuity ou à Gestion de patrimoine Canaccord Genuity.

Les secteurs d'activité de la Société sont gérés de façon distincte, parce que chaque secteur offre des services différents et fait appel à des stratégies différentes en matière de personnel et de marketing. La Société évalue le rendement de chaque secteur d'activité d'après les résultats d'exploitation, sans égard aux participations ne donnant pas le contrôle.

La Société ne répartit pas le total de l'actif, le total du passif, le matériel et les aménagements des locaux loués entre les secteurs. L'amortissement des immobilisations corporelles est réparti entre les secteurs d'après la superficie en pieds carrés occupée. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables est attribué au secteur Canaccord Genuity, puisqu'il se rapporte aux acquisitions de Genuity et à la participation de 50 % dans Canaccord Genuity Australia. L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition de CSHP est attribué aux secteurs Canaccord Genuity et Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (îles de la Manche). L'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de l'acquisition d'Eden Financial Ltd. est attribué au secteur Gestion de patrimoine Canaccord Genuity au Royaume-Uni et en Europe (Eden Financial Ltd.). L'impôt sur le résultat est géré au niveau de la Société et n'est pas attribué aux secteurs d'exploitation. Tous les produits des activités ordinaires et le résultat d'exploitation sont tirés de clients externes. En outre, la Société ne répartit pas les flux de trésorerie par secteur à présenter.

Pour les exercices clos les

	31 mars 2014				31 mars 2013			
	Canaccord Genuity	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity	Non sectoriel et autres	Total	Canaccord Genuity	Gestion de patrimoine Canaccord Genuity	Non sectoriel et autres	Total
Produits des activités ordinaires, compte non tenu des produits d'intérêts	606 150 \$	214 143 \$	10 402 \$	830 695 \$	531 051 \$	219 510 \$	17 362 \$	767 923 \$
Produits d'intérêts	9 640	9 893	5 016	24 549	9 982	12 102	7 115	29 199
Charges, à l'exception des éléments ci-dessous	488 670	185 978	46 008	720 656	475 988	187 919	54 974	718 881
Amortissement	14 858	10 146	1 782	26 786	21 074	10 735	1 970	33 779
Frais de développement	9 682	10 080	1 607	21 369	7 945	9 593	1 988	19 526
Charges d'intérêts	14 166	502	1 691	16 359	13 200	296	1 806	15 302
Frais connexes aux acquisitions	—	—	—	—	388	1 331	—	1 719
Frais de restructuration	5 486	—	—	5 486	15 232	15 485	900	31 617
Résultat avant impôt sur le résultat et imputations intersectorielles	82 928	17 330	(35 670)	64 588	7 206	6 253	(37 161)	(23 702)
Moins : Imputations intersectorielles	8 537	24 719	(33 256)	—	3 566	42 231	(45 797)	—
Résultat avant impôt sur le résultat	74 391 \$	(7 389) \$	(2 414) \$	64 588 \$	3 640 \$	(35 978) \$	8 636 \$	(23 702) \$

Aux fins de la présentation de l'information par secteur géographique, les activités de la Société ont été regroupées au Canada, au Royaume-Uni et en Europe, aux États-Unis et dans les Autres établissements à l'étranger. Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires de la Société par secteur géographique :

Pour les exercices clos les	31 mars 2014	31 mars 2013
Canada	273 276 \$	366 439 \$
Royaume-Uni et Europe	325 353	249 811
États-Unis	218 131	155 585
Autres établissements à l'étranger	38 484	25 287
	855 244 \$	797 122 \$

Le tableau suivant présente les principales informations ayant trait à la situation financière de chaque secteur géographique :

	Canada	Royaume-Uni et Europe	États-Unis	Autres établissements à l'étranger	Total
Au 31 mars 2014					
Matériel et aménagements des locaux loués	20 435 \$	18 240 \$	9 500 \$	2 800 \$	50 975 \$
Goodwill	242 074	206 051	7 942	58 840	514 907
Immobilisations incorporelles	62 763	60 165	78	8 644	131 650
Actifs non courants	325 272	284 456	17 520	70 284	697 532
Au 31 mars 2013					
Matériel et aménagements des locaux loués	21 172	9 757	9 751	2 299	42 979
Goodwill	242 074	172 417	7 313	62 882	484 686
Immobilisations incorporelles	66 483	51 473	47	12 280	130 283
Actifs non courants	329 729	233 647	17 111	77 461	657 948

NOTE 22

Gestion du capital

La Société a besoin de capitaux à des fins opérationnelles et aux fins de la réglementation, y compris le financement de ses activités actuelles et futures. La Société a une structure du capital fondée sur les capitaux propres, qui englobent les actions privilégiées, les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global ainsi que la dette subordonnée. Le tableau ci-après présente le sommaire de notre capital aux 31 mars 2014 et 2013 :

Type de capital	31 mars 2014	31 mars 2013
Actions privilégiées	205 641 \$	205 641 \$
Actions ordinaires	653 189	638 456
Surplus d'apport	74 037	85 981
Résultats non distribués	144 799	126 203
Cumul des autres éléments du résultat global	91 014	(7 118)
Capitaux propres des actionnaires	1 168 680	1 049 163
Dette subordonnée	15 000	15 000
	1 183 680 \$	1 064 163 \$

Le cadre de la gestion du capital de la Société est conçu pour maintenir le capital à un niveau qui :

- respecte les ratios cibles des filiales réglementées de la Société, fixés par leurs organismes de réglementation respectifs;
- permet de financer les activités actuelles et futures;
- permet d'assurer que la Société peut s'acquitter de ses obligations financières à mesure qu'elles viennent à échéance;
- favorise la création de valeur pour les actionnaires.

Les filiales suivantes sont assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire des organismes de réglementation de leur territoire respectif :

- La Corporation Canaccord Genuity est assujettie à la réglementation canadienne, principalement celle de l'OCRCVM.
- Canaccord Genuity Limited, Canaccord Genuity Wealth Limited et Canaccord Genuity Financial Planning Limited sont régies par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.
- Canaccord Genuity Wealth (International) Limited détient un permis octroyé par la Guernsey Financial Services Commission, la Isle of Man Financial Supervision Commission et la Jersey Financial Services Commission et est réglementée par ces dernières.
- Canaccord Genuity Singapore Pte Ltd. est assujettie à la réglementation de l'Autorité monétaire de Singapour.
- Canaccord Genuity (Australia) Limited est réglementée par la Australian Securities and Investments Commission.
- Canaccord Genuity (Hong Kong) Limited est réglementée à Hong Kong par la Securities and Futures Commission.
- Canaccord Genuity Inc. est un courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis et est assujettie principalement à la réglementation de la Financial Industry Regulatory Authority, Inc.
- Canaccord Genuity Wealth Management (USA), Inc. est un courtier en valeurs mobilières inscrit aux États-Unis et est assujettie principalement à la réglementation de la Financial Industry Regulatory Authority, Inc.
- Canaccord Asset Management Inc. est assujettie au Canada à la réglementation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Les exigences en matière de capital réglementaire peuvent varier quotidiennement en raison des dépôts de garantie obligatoires à l'égard des transactions en cours et des exigences en matière de prise ferme ou de fonds de roulement. En vue de se conformer à ces exigences, la Société pourrait être tenue de maintenir des liquidités et d'autres actifs liquides disponibles à un niveau suffisant pour satisfaire aux exigences en matière de capital réglementaire, et ne pas pouvoir utiliser ces actifs liquides dans le cadre de ses activités ou à des fins de décaissement. Certaines des filiales sont également assujetties à la réglementation en matière de retrait du capital, y compris le versement de dividendes à la Société. Au cours de l'exercice considéré, il n'y a eu aucun changement notable apporté à la politique de gestion du capital de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences minimales en matière de capital réglementaire.

NOTE 23

Fonds des clients

Les fonds des clients, qui sont détenus dans des comptes distincts par les activités au Royaume-Uni et en Europe, s'élevaient à 1 707,5 millions \$ (926,7 millions £) au 31 mars 2014 (1 606,2 millions \$; 1 042,0 millions £ en 2013). Ce montant comprenait des soldes de 10,1 millions \$ (5,5 millions £) (2,3 millions \$; 1,5 million £ en 2013) détenus au nom de clients aux fins du règlement de transactions en cours et des dépôts distincts de 1 697,4 millions \$ (921,2 millions £) (1 603,9 millions \$; 1 040,5 millions £ en 2013) détenus au nom de clients qui ne figurent pas dans les états de la situation financière consolidés. Les variations des soldes de règlement sont prises en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

NOTE 24

Provisions et éventualités

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Chaque date de clôture, la Société évalue le caractère approprié de ses provisions existantes et ajuste le montant au besoin. Voici un sommaire des changements survenus au cours des exercices clos les 31 mars 2014 et 2013 :

	Provisions pour litiges	Provisions pour frais de restructuration	Total des provisions
Solde au 31 mars 2012	12 943 \$	26 723 \$	39 666 \$
Ajouts	5 356	31 617	36 973
Utilisées	(5 515)	(48 464)	(53 979)
Recouvrements	(2 605)	—	(2 605)
Solde au 31 mars 2013	10 179 \$	9 876 \$	20 055 \$
Ajouts	3 314	5 486	8 800
Utilisées	(5 891)	(12 440)	(18 331)
Recouvrements	(190)	—	(190)
Solde au 31 mars 2014	7 412 \$	2 922 \$	10 334 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a engagé des frais de restructuration de 5,5 millions \$ qui se rapportaient à la réorganisation des activités de ventes et de négociation au Canada ainsi qu'au Royaume-Uni et en Europe, de même que certains frais liés à la fermeture de bureaux. En date du 31 mars 2014, les provisions pour frais de restructuration découlaient principalement des indemnités de fin de contrat de travail, les contrats de location déficitaires et la dépréciation des actifs connexes engagés dans le cadre de la restructuration de la Société. En date du 31 mars 2014, il est prévu que les provisions pour frais de restructuration seront utilisées en grande partie au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015.

Engagements, procédures de litige et passif éventuel

Dans le cours normal des activités, la Société, à titre de maison de courtage, est partie à des litiges et, au 31 mars 2014, elle était défenderesse dans diverses poursuites judiciaires. La Société a établi des provisions pour les affaires en litige lorsque les paiements sont probables et peuvent raisonnablement être estimés. Même si l'issue de ces poursuites dépend d'une résolution future, l'évaluation et l'analyse de ces poursuites par la direction indiquent que la résolution ultime probable de ces poursuites, prises isolément ou dans leur ensemble, n'aura pas d'effet important sur la situation financière de la Société. Les sommes réclamées à l'égard de deux poursuites, ou qui pourraient être réclamées, sont importantes et, par conséquent, ces poursuites sont décrites ci-après.

En 2002, deux poursuites ont été intentées devant la Cour supérieure du Québec contre La Corporation Canaccord Genuity et d'autres défenderesses, y compris un autre courtier en valeurs mobilières. Dans les deux cas, il s'agit de recours collectifs qui comportent des allégations de pratiques illicites de négociation et de déclaration par la Société et une autre défenderesse et des allégations que la Société a fait preuve de négligence dans le cadre d'un placement privé en 2000. Le début des audiences est prévu pour septembre 2014. Canaccord entend contester vigoureusement ces allégations. L'issue de ces poursuites ne peut être prédite avec certitude. Une issue défavorable pourrait avoir une incidence néfaste importante sur la situation financière de la Société.

La Société fait également l'objet de réclamations invoquées ou non dans le cours normal des affaires, lesquelles, en date du 31 mars 2014, n'avaient pas donné lieu à des poursuites judiciaires. La Société ne peut pas déterminer quelle sera l'incidence de ces réclamations invoquées ou non sur sa situation financière; cependant, dans la mesure du possible, elle a comptabilisé une provision si des pertes découlant de ces réclamations invoquées ou non sont considérées comme probables et si de telles pertes peuvent être estimées de façon raisonnable. Certaines réclamations ont été invoquées contre la Société en ce qui a trait à la vente au Royaume-Uni de certains produits de gestion de patrimoine conventionnels, et elles pourraient être importantes si les hypothèses utilisées par la Société pour déterminer si ces

réclamations sont probables et si elles peuvent être évaluées changent au cours des futures périodes. Dans cette éventualité, la Société peut être tenue de comptabiliser une provision à l'égard d'une issue défavorable qui pourrait avoir une incidence néfaste importante sur la situation financière de la Société.

NOTE 25 Engagements

Les filiales de la Société se sont engagées à verser les loyers minimaux approximatifs suivants pour des locaux et du matériel au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

2015	33 896 \$
2016	31 595
2017	26 825
2018	23 363
2019	18 307
Par la suite	65 965
	199 951 \$

Certains contrats de location, qui se rapportent principalement à la location de bureaux, sont assortis d'options de prolongation et prévoient un loyer fixé par paliers.

Certaines filiales de la Société ont conclu des contrats de sous-location. Les loyers minimaux approximatifs pour les locaux et le matériel au cours des cinq prochains exercices et par la suite sont indiqués ci-après :

2015	3 461 \$
2016	2 646
2017	1 107
2018	1 107
2019	829
Par la suite	4 254
	13 404 \$

NOTE 26 Événement postérieur à la date de clôture

DIVIDENDES

Le 3 juin 2014, le conseil d'administration a approuvé les dividendes en espèces suivants : dividende de 0,05 \$ par action ordinaire payable le 2 juillet 2014 aux actionnaires ordinaires inscrits le 20 juin 2014; dividende de 0,34375 \$ par action privilégiée de série A payable le 30 juin 2014 aux actionnaires inscrits le 20 juin 2014; dividende de 0,359375 \$ par action privilégiée de série C payable le 30 juin 2014 aux actionnaires inscrits le 13 juin 2014.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Siège social

ADRESSE DU BUREAU

Groupe Canaccord Genuity Inc.
609 Granville Street, Suite 2200
Vancouver (Colombie-Britannique) Canada

ADRESSE POSTALE

Pacific Centre
609 Granville Street, Suite 2200
P.O. Box 10337
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V7Y 1H2

Inscription en Bourse

Bourse de Toronto : CF
Bourse de Londres : CF.

Site Web de la société

www.canaccordgenuity.com

Renseignements généraux à l'intention des actionnaires

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

161 Bay Street, Suite 3000
Toronto (Ontario) Canada
Téléphone : 416.869.7293
Télécopieur : 416.947.8343
Courriel : investor.relations@canaccordgenuitygroup.com

Relations avec les médias et demandes de renseignements des investisseurs institutionnels et des analystes

Scott Davidson

Vice-président à la direction, chef mondial, Développement de l'entreprise et stratégie
Téléphone : 416.869.3875
Courriel : scott.davidson@canaccord.com

Le rapport annuel 2014 de Groupe Canaccord Genuity Inc. est disponible sur notre site Web à l'adresse www.canaccordgenuitygroup.com.
Pour un exemplaire imprimé, veuillez communiquer avec le service des relations avec les investisseurs.

Information sur la négociation des actions ordinaires (exercice 2014)

Bourse	Téléscripteur	Actions diluées en circulation au 31 mars 2014	Cours à la fin de l'exercice au 31 mars 2014	Haut	Bas	Total du volume des actions négociées
Bourse de Toronto	CF	107 937 492	8,20 \$	8,45 \$	5,05 \$	50 479 820
Bourse de Londres	CF.	107 937 492	4,45 £	4,58 £	3,30 £	1 724 364

Dates et montants concernant les dividendes sur actions privilégiées pour l'exercice 2014

Date de fin du trimestre	Date de clôture des registres pour les actionnaires privilégiés	Date de paiement des dividendes sur actions privilégiées	Dividendes sur actions privilégiées de série A	Dividendes sur actions privilégiées de série C	Total des dividendes sur actions privilégiées
30 juin 2013	13 septembre 2013	30 septembre 2013	0,34375 \$	0,359375 \$	0,703125 \$
30 septembre 2013	20 décembre 2013	31 décembre 2013	0,34375 \$	0,359375 \$	0,703125 \$
31 décembre 2013	14 mars 2014	31 mars 2014	0,34375 \$	0,359375 \$	0,703125 \$
31 mars 2014	13 juin 2014	30 juin 2014	0,34375 \$	0,359375 \$	0,703125 \$
			1,375 \$	1,4375 \$	2,8125 \$

Dates et montants concernant les dividendes sur actions ordinaires pour l'exercice 2014

Date de fin du trimestre	Date de clôture des registres pour les actionnaires ordinaires	Date de paiement des dividendes sur actions ordinaires	Dividendes sur actions ordinaires
30 juin 2013	30 août 2013	10 septembre 2013	0,05 \$
30 septembre 2013	22 novembre 2013	10 décembre 2013	0,05 \$
31 décembre 2013	21 février 2014	10 mars 2014	0,05 \$
31 mars 2014	20 juin 2014	2 juillet 2014	0,05 \$
			0,20 \$